

Tcheou K'iu-fei: Son travail sur le trafic chinois avec les Arabes au XIIème siècle, intitulé *Ling wai tai ta*

Li, Dong Yoon*

Aperçus généraux sur le *Ling wai tai ta*.

A l'époque des T'ang, le développement des échanges commerciaux entre la Chine et les pays de l'Asie du Sud-Est, de l'Inde et du Moyen-Orient fut cause que le gouvernement chinois établit à Kouang-tcheou un centre de commerce maritime destiné à contrôler l'activité des commerçants étrangers et même chinois⁽¹⁾.

Sous les Song, du fait de la prospérité sans cesse croissante des échanges commerciaux depuis l'époque des T'ang, le nombre des commerçants étrangers dans les ports chinois augmenta, de même que le nombre des chinois se rendant dans les mers du Sud. Comme le gouvernement des Song accueillait chaleureusement les commerçants étrangers et leur offrait des conditions avantageuses, le nombre des résidents étrangers en Chine augmenta considérablement, si bien qu'on finit par créer des quartiers étrangers (Fan-fang : 蕃坊) à Canton et Ts'iuan'tcheou⁽²⁾.

Le gouvernement chinois était ainsi très au courant de la situation dans les pays

* 檀國大學校 文理科大學 副教授(文博), 東洋史

(1) D'après le *Wen hien t'ong k'ao* 文獻通考 et le *Ts'ò fou yuan koui* 冊府元龜, on apprend que le premier centre de commerce maritime a été établi en l'an 2 de l'ère *k'ai-yuan* 開元 (714) de l'empereur *Hiuan-tsong* 玄宗 des T'ang, et que le premier directeur en fut Tcheou King-li. 周慶立. Il est dit dans le *Wen hien t'ong Kao*: "A l'époque des T'ang, il y avait un fonctionnaire qu'on appelait Directeur du commerce maritime, le gouvernement nomma à ce poste le général Tcheou Tchò 周澤 (son autre nom était King-li 慶立). "(k. 62, p. 563a). Il est dit encore dans le *Ts'ò fou yuan koui* que "en l'an 2 de l'ère *k'ai-yuan* (714), Lieou Tchò 柳澤 fut nommé à la fois *Tien-tchong che-yu-che* 殿中侍御史 (Censeur à la cour des affaires du palais) et *Ling-nan kien-siuan-che* 嶺南監選史 (Commissaire impérial chargé de directeur les examens des fonctionnaires de la région de Ling-nan); il rencontra le général Tcheou King-li qui était directeur du commerce maritime." (k. 546, p. 6547a-b). Sur les études détaillées concernant le centre de commerce maritime sous l'époque des T'ang et des Song, Cf. Fujida Toyohachi 藤田豊八, *Sodai no shihakushi oyobi shihakku chōrei* 宋代の市舶司及び市舶條例 (Les centres de commerce maritime et leurs règlements sous les Song), *Tōyō gaku*, 東洋學報, 7, pp. 159~246.

(2) Kuwabara Jitsuzō 桑原隲藏, a clairement expliqué dans le 2ème chapitre de son ouvrage: *Ho Ju-kō no jiseki* 蒲壽夷の事蹟 (Histoire de P'ou Cheou-keng), *Tōkyō*, 1935.

des mers du sud. Sous les Song, le gouvernement établit 8 centres de commerce maritime⁽³⁾, et nomma un directeur à la tête de chaque centre. Ces Directeurs étaient chargés de rendre compte au gouvernement de la situation des pays étrangers ou de l'état des échanges commerciaux entre les peuples de l'Asie du Sud-Est et ceux du Moyen-Orient; parmi les documents qu'on possède sur la question, le *Ling wai tai ta* 嶺外代答 par Tcheou K'iu-fei 周去非 et le *Tchoufan tche* 諸蕃志 de Tchao Jou-koua 趙汝适 sont les plus importants, comme les chercheurs l'ont déjà signalé.

En 1911, Hirth et Rockhill ont publié une bonne étude sur le *Tchou fan tche*⁽⁴⁾. Dès la publication de cet ouvrage, Pelliot et Fong Tcheng-kiun 馮承鈞 firent paraître également des études sur le *Tchou fan tche*⁽⁵⁾. Mais à propos du *Ling wai tai ta*, on ne peut pas même trouver une seule étude complète⁽⁶⁾, bien que cet ouvrage soit particulièrement intéressant pour l'étude de l'éthnographie dans les pays des mers du Sud, des échanges commerciaux entre la Chine et les pays de l'Asie du Sud-Est de l'Inde, et du Moyen-Orient, du X^eme au XII^eme siècle. Le *Ling wai tai ta* 嶺外代答 (Réponses aux questions sur les pays d'outre-mer: en chinois, pays d'outre-monts) fut écrit en 1178 par Tcheou K'iu-fei 周去非 de la sous-préfecture de Yong-kia 永嘉 de la préfecture de Wen-tcheou 溫州 auteur qui n'est pas très connu par ailleurs.

Dans le *Song yuan hio an* 宋元學案 par Houang Tsong-hi 黃宗羲 nous avons recueilli quelques renseignements sur la biographie de Tcheou K'iu-fei. Il est dit dans le 61^eme chapitre de ce texte; "Tcheou K'iu-fei était un habitant de la sous-préfecture de Yong-kia, et c'est un descendant du maître Feou-tche 浮沚⁽⁷⁾. Il a fait des études sous

(3) Kouang-tchenu 廣州 (971), Hang-tcheou 杭州 (999), Ming-tcheou 明州 (999), Ts'iuan-tcheou 泉州 (1087), Mitcheou 密州 (pendant la période de l'ère *Hi-ning*: 1068-1077), Wen-tcheou 溫州 (pendant la période de l'ère *Long-hing*: 1163~1164); Kiang-yin 江陰 (1145), Chang-hai 上海 (1145).

(4) Hirth et Rockhill, *Chao Ju-kua: His work on the Chinese and Arab Trade in the twelfth and thirteenth Centuries, entitled Chu-fan-chi*, St. Petersburg, 1911, 288p., avec carte.

(5) Pelliot P., Bulletin critique sur le *Chao Ju-kua*, (TP., XIII, pp. 446~481); Fong Tcheng-kiun 馮承鈞, *Tchou fan tche kiao tcheou* 諸蕃志校注, Pekin, 1956, 156 p.

(6) Il existe seulement un mémoire de Tsuboi Kumazō 坪井九馬三 intitulé *Chou Cü-Fei's Aufzeichnungen über die Fremden Länder mit einer Einleitung und Bemerkungen*, (Actes du congrès international des Orientalistes, Rome, 1899, vol. 2, pp. 69~125, Rome, 1901). Citons ici quelques ouvrages qui parlent du *Ling wai tai ta*: Pelliot, Bulletin critique sur le *Chao Ju-kua*, (TP., XIII, p. 447); Laufer, B., *Sino-Iranica*, pp. 270, 344, 427, 474, 495; Kuwabara Jitsuzō 桑原隲藏 *Ibid.*, pp. 89, 95, 113, 115, 170; Lo Hsiang-lin 羅香林, Tun-men yu kitche tseu-t'ang tche-ming tche hai-chang kiao-t'ong 屯門與其地自唐至明之海上交通, Communications de la région de Tun-men depuis l'époque des T'ang jusqu'à la dynastie des Ming, (*Sin-a hioe-pao* 新亞學報, vol. 2, pp. 272~300, Hongkong, 1957); Wheatley P., *Geographical Notes on some commodities involved in Sung Maritime Trade*, (JMBRAS., XXXII, pt. 2, 1959, pp. 1~41)

(7) *Song yuan hio an* 宋元學案 (éd. Wan yeou wen k'ou 萬有文庫, Changhai, 1933, p. 127). D'après le *Wen tcheou fou tche* 溫州府志, nous avons appris que durant la 6^eme année de l'ère *Yuan-yeou* 元祐, Feou-tche 浮沚 (Tcheou

la direction de Nan-hien 南幹⁽⁹⁾, et il occupait la fonction de juge (T'ong-pan: 通判) dans la province de Kouei-lin 桂林. Il a écrit un livre, le *Ling wai tai ta*, qui comporte en effet des renseignements sur le Kouei-lin. La première année de l'ère *Long-hing* 隆興 (1163), il fut reçu à l'examen du Doctorat⁽⁹⁾; le gouvernement le nomma au poste de juge à la préfecture de Chao-hing 紹興. D'après cette description on apprend que l'auteur Tcheou K'iu-fei naquit dans la région côtière de l'Est, et occupa une fonction de juge dans l'administration locale de la partie Sud-Ouest de l'Empire des Song du Sud, c'est-à-dire à Kouei-lin, capitale de l'ancienne province du Kouang-nan-si⁽¹⁰⁾.

Il recueillit des renseignements et des documents d'après ce qui fut rapporté verbalement par les Arabes, Persans ou Juifs qui avaient voyagé dans les pays des mers du Sud, et dans la circonscription administrative de toute la zone du Kouang-si et dans la partie Sud-Est de la province actuelle du Kouang-tong. L'auteur dit dans son introduction: "Les moeurs étrangères et désordonnées, les produits extraordinaires et étranges m'intéressaient beaucoup; de même, les conversations entre savants ou les fonctionnaires m'ont appoté de nombreux renseignements. J'ai pris des notes sur tout ce que j'ai pu observer, et les notices ont formé finalement un peu plus de 400 chapitres. Quand j'ai égaré mes notes ainsi que les autres livres je n'y ai pas attaché d'importance.

Heng-ki: 周行己) réussit l'examen du Doctorat, et toujours d'après le même texte, qu'il écrivit le *P'ao Tan-mou tchong hiao tch'ouan* 包端睦忠孝傳.

- (8) Nan-hien, 南幹, *Tchang Che* 張軾 était un grand savant qui suivit l'idée de Tch'eng Hao 程顥, et forma une école que l'on appelle "l'École de Nan-hien (Nan-hien hio-p'ai: 南幹學派)" qui non seulement était meilleure que les autres écoles existantes à l'époque des Song du Sud, mais dont les élèves s'intéressaient en particulier aux sciences économiques, et Tcheou K'iu-fei était un élève excellent de maître Nan-hien. Citons ici quelques descriptions intéressantes qui expliquent clairement ces faits. A) Dans l'article de *Nan-hien hio an* 南幹學案 du *Song yuan hio an* 宋元學案 (k. 50), il est dit: "Nan-hien était un successeur de Tch'eng Ming-tao, 程明道, et Houei-wong 晦翁 (Tcheou Hi 朱熹) suivit l'idée de Tch'eng Yi-tchouan 程伊川." B) Dans l'article de *Siuan-kong Tchang Nan-hien sien cheng Che* 宣公張南幹先生軾 (k. 50) il est dit: "En ce temps là, l'École de Ho-nam 湖南 (Ho-nan hio-pai 湖南學派) se développa plus que toutes les autres écoles et poursuivait ses recherches avec ardeur. L'esprit de leurs recherches était, de n'accepter aucune autre théorie adverse. Ceux qui sortaient de l'École de Nan-hien discutaient entre eux de leurs travaux excepté les problèmes secondaires, par contre ils réunissaient les ouvrages les plus importants; ils en supprimaient les erreurs, et en rétablissaient le sens véritable. Ils rendaient leurs travaux exempts deerreurs. Et c'est ce qui faisait la supériorité de l'École de Nan-hien." C) Dans l'article de *Ki-yi Tchen k'o-tch ai sien-cheng Ki* 機宜陳克齊先生琦, il est dit: "les élèves de Nan-hien s'intéressaient beaucoup aux sciences économiques" D) Au 3ème chapitre du *T'ong tche Yong kia hien tche* 同治永嘉縣志, il est dit: "Le prénom noble de Tcheou K'iu-fei est Tche-fou 直夫, la première année de l'ère *Long-hing* 隆興 (1163), il réussit l'examen du Doctorat; il était un excellent élève de Tchang Nan-hien."

(9) *Song che* 宋史, k. 33, p. 9a.

(10) Tcheou K'iu-fei a été en fonction pendant la période de l'ère Kien-tao 乾道 et Chouan-hi 淳熙 (1172~1178) sous Fan Tch'eng-ta 范成大 et Tchang Che 張軾, Voir *Song che*, k. 157, p. 5b; *Kouei hai yu heng tche* 桂海虞衡志, p. 1a.

Mais mes parents et mes amis me demandaient souvent des détails sur les régions que j'avais quittées et je ne pouvais pas leur donner de réponses immédiates. Cependant, en parlant de ces choses mes souvenirs me revenaient et reprenaient de l'importance. J'ai lu par la suite le *Kouei hai yu heng tche* 桂海虞衡志 par Fan Tch'eng ta 范成大. J'ai retrouvé mon livre de notes dans mes papiers; j'ai mis enfin ma documentation en ordre et j'ai choisi 292 chapitres. Je suis fatigué de répondre continuellement aux demandes. Si quelqu'un a une question à me poser ces extraits répondront à ma place."

C'est la raison pour laquelle l'auteur a donné en fait son nom à l'ouvrage. L'ouvrage était destiné à répondre à la place de l'auteur aux questions sur les zones qui se trouvaient au-delà des montagnes. A la fin du préambule, il précise clairement la date de son ouvrage "Le 5 du 10ème lune de l'année Wou-chou 戊戌 de l'ère Chouan-hi 淳熙 (1178), Tcheou K'iu-fei 周去非, Tche-fou 直夫 de Yong-kia 永嘉".

Cet ouvrage comporte 10 chapitres, 20 sections, et 294 paragraphes détaillés; il traite des sujets suivants:

- Chap. 1(Sect. 1) Géographie.
- Chap. 1)Sect. 2) Armées des frontières.
- Chap. 2(Sect. 3) Pays étrangers.
- Chap. 3(Sect. 3) Pays étrangers.
- Chap. 3(Sect. 4) Cette section n'a pas de titre, mais il est évident qu'il traite du système militaire et de l'état civil.
- Chap. 4(Sect. 5) Ethnographie.
- Chap. 4(Sect. 6) Administration.
- Chap. 5(Sect. 7) Finances.
- Chap. 6(Sect. 8) Mobiliers.
- Chap. 6(Sect. 9) Vêtements.
- Chap. 6(Sect. 10) Nouritures.
- Chap. 7(Sect. 11) Parfums.
- Chap. 7)Sect. 12) Instruments de musique.
- Chap. 7(Sect. 13) Objets de valeur.
- Chap. 7(Sect. 14) Minéraux.
- Chap. 8(Sect. 15) Fleurs et arbres.

- Chap. 9(Sect. 16) Oiseaux et animaux.
 Chap. 10(Sect. 17) Reptiles et poissons.
 Chap. 10(Sect. 18) Lieux historiques.
 Chap. 10(Sect. 19) Ethnographie des indigènes.
 Chap. 10(Sect. 20) Description des particularités des pays.

Le *Tche tchai chou lou hai ti* 直齋書錄解題 (k. 8. p. 259) par Tch'en-souen 陳振孫, et le *Wen hien t'ong k'ao* (k. 205, p. 1704) de Ma Touan-lin 馬端臨, nous apprennent précisément que cet ouvrage, originellement était en 10 chapitres. Mais la disposition en 20 sections ne semble pas avoir été adoptée dès l'origine. En effet lorsqu'il rédigea le *Sseu k'ou ts'iuan chou* 四庫全書 l'historiographe après n'avoir extrait que deux chapitres, le reconstitua en 10 chapitres comme l'original, et en répartit la matière à l'intérieur de 20 chapitres. Il n'est pas nécessaire d'expliquer la disposition de ces 20 chapitres, car il n'y aucune différence, quant au contenu, entre les deux chapitres du *Yong lo ta tien* 永樂大典 et 10 chapitres du *Sseu k'ou tsiuan chou*, c'est-à-dire le texte qui existe encore.

De 1796 à 1820, le *Ling wai tai ta* fut reproduit dans la collection *Tche pou tsou tchai ts'ong chou* 知不足齋叢書 par Pao Ting po 鮑廷博. D'après cette édition, il fut de nouveau imprimé dans la collection *Siao chouo ta kouan* 小說大觀 (1921), dans la collection *Ts'ong chou tsi tch'eng* 叢書集成 (1936), et dans la collection *Kouo hio wen k'ou* 國學文庫 (1937).

La lecture de ces éditions du *Ling wai tai ta*⁽¹¹⁾ nous a appris que l'auteur raconte les événements qui se sont déroulés durant 5 ans (1172~1178), tels qu'il les a vus de ses yeux; par exemple, dans l'article sur le royaume d'An-nam (Vietnam) dans la partie traitant des pays étrangers⁽¹²⁾, il explique qu'en 9 de l'ère *Kien-tao* 乾道(1173), les envoyés du royaume d'An-nan passèrent à Kouei-lin; dans la section traitant des oiseaux et des animaux⁽¹³⁾, on apprend qu'à la 2ème lune de la 2ème année de l'ère *Chouan-hi* 淳熙, le gouvernement de Kin-tcheou, 欽州, acheta un cerf à une paysanne pour la somme de 700 sapèques; et dans la section des pays étrangers⁽¹⁴⁾, ainsi que dans la

(11) Nous traduirons le *Ling wai tai ta* en suivant l'édition de collection *Tche pou tsou tchai ts'ong chou* 知不足齋叢書, mais nous avons également consulté en les comparant ces trois éditions.

(12) *Ling wai tai ta*, (*Tche pou tsou tchai ts'ong chou*, sér. 33), K. 2, p. 5a.

(13) *Ibid.*, k. 9, p. 6a.

(14) *Ibid.*, k. 2, p. 5b.

section des finances⁽¹⁵⁾, il écrivit que Fan Tch'eng-ta 范成大 et Tchang Che 張軾 occupèrent à Kouei-lin pendant 6 ans environ (1172~1178), la fonction de juge sous la direction des deux gouverneurs qui étaient ses anciens mattres. Dans la section de l'ethnographie des indigènes⁽¹⁶⁾, il est dit: "En l'an de Ting-hai 丁亥 (3ème année) de l'ère Kientao 乾道 (1167), les barbares de Tsing-kiang 靜江, violèrent les frontières de la province de Tsing-kiang; Fan Tch'eng-ta 范成大 lança alors un appel au peuple et organisa la défense de la capitale."

D'après cette description, on peut donc supposer qu'en 1167, Tcheou K'iu-fei était déjà à Kouei-lin, capitale de la province dans l'introduction du *Kouei hai yu heng tche*⁽¹⁷⁾, nous avons appris précisément qu'en l'an 8 de l'ère Kien-tao, Fan Tch'eng-ta arriva à Kouei-lin comme gouverneur de la province de Tsing-kiang.

Par conséquent nous pouvons estimer que dans la description du *Ling wai tai ta*, le mot "l'année Ting-hai 丁亥, la 3ème année de l'ère Kien-tao est une erreur d'imprimerie; d'autre part, il est regrettable que Tsuboi Kumazō 坪井九馬三 ait dit que Tcheou K'iu fei exerçait à Kouei-lin la fonction de juge pendant la période de l'ère Kien-tao 乾道 (1165—1173) sous le commandement de Fan Tch'eng-ta, sans avoir remarqué que le mot "Ting-hai 丁亥 était mal imprimé⁽¹⁸⁾.

Dans la section de géographie (p. 11), Tcheou K'iu-fei parle de ce qui se produisit pendant la 8ème année de l'ère Chouan-hi (1181): d'après cet exemple, nous pouvons conclure que Tcheou K'iu-fei apporta encore des additions à son ouvrage qui avait été publié en 1181.

En somme, c'est dans les sections des pays étrangers que l'auteur parle uniquement des pays de l'Asie du Sud-Est et du Moyen-Orient; mais les descriptions des chapitres 7 à 9 nous fournissent également des renseignements précieux sur les produits des pays des mers du Sud. Dans les sections des pays étrangers, l'auteur traite des pays.

(15) *Ibid.*, k. 5, p. 2a.

(16) *Ibid.*, k. 10, p. 13a.

(17) *Kouei hai yu heng tche* 桂海虞衡志, (éd. *Tche pou tsou tchai ts'ong chou* 知不足齋叢書, sér. 45), introduction, p. 1a. Fan Tch'eng-ta qui était un écrivain connu, naquit en 1154 dans la sous-préfecture Wou 吳 de P'ing-kiang-fou 平江府 et est considéré comme un des diplomates les plus habiles de son temps. Son ouvrage le *Kouei hai yu heng tche* qu'il écrivit en 1175, est composé de petites monographies sur la topographie de Kouei-lin et les produits naturels des territoires du Sud. Quelques unes sur la topographie, les Arabes et en particulier les parfums, et les autres questions du Tcheou K'iu-fei sont empruntées à son travail. Voir l'introduction du *Ling wai tai ta*, p. 1a.

(18) Tsuboi Kumazō 坪井九馬三, *Ibid.*, p. 70, note, 3.

suivants:

Chapitre 2. Section des pays étrangers: 外國門上, pp. 1~14.

1. An-nan kouo 安南國 : Royaume du Vietnam.
2. Hai-wai Li-man 海外黎蠻 : Les barbares Li d'outre-mer.
3. Hai-wai tchou-fan kouo 海外諸蕃國 : Les divers pays barbares d'outre-mer.
4. Tchan-tch'eng kouo 占城國 : Royaume du Chmmpa.
5. Tchen-la kouo 真臘國 : Royaume du Cambodge.
6. P'ou-kan kouo 蒲甘國 : Royaume du Pagan.
7. San-fo-ts'i kouo 三佛齊國 : Royaume du Palembang.
8. Tchö-p'o kouo 闍婆國 : Royaume de Java.
9. Kou-lin kouo 故臨國 : Royaume de Quilon.
10. Tchou-lien kouo 注輦國 : Royaume de Chola.

Chapitre 3. Section des pays étrangers : 外國門下, pp. 1~11.

11. Ta-ts'in kouo 大秦國 : Royaume d'Antioche.
12. Ta-che tchou-kouo 大食諸國 : Les divers pays d'Arabie.
13. Mou-lan-p'i kouo 木蘭皮國 : Royaume du Murabit.
14. Si-t'ien-tchou kouo 西天諸國 : Les divers pays de l'Inde.
15. Si-t'ien Nan-ni-houa-lo kouo 西天南尼華囉國 : Royaume de Nahrawara de l'Inde.
16. Tong-nan hai-chang tsa-kouo 東南海上雜國 : Les divers pays de la mer du Sud.
17. K'ouen-louen-ts'eng-ki kouo 崑崙層期國 : Royaume du Mozambique.
18. P'o-sseu kouo 波斯國 : Royaume de Sumatra.
19. Tan-man 蠻蠻 : Les barbares Tan.
20. San-fou-t'ö 三伏馱 : Les barbares San-fou-t'ö.
21. Yao-jen 獠人 : Les barbares Yao.
22. Si-nan-yi 西南夷 : Les barbares Sud-Ouest.
23. T'ong-tao wai-yi 通道外夷 : Communications par voie de terre avec les barbares étrangers.
24. Hang-hai wai-yi 航海外夷 : Communications maritimes avec les barbares étrangers.

Cet ouvrage est particulièrement intéressant pour des recherches sur la topographie et l'ethnographie de la frontière du Kouang nan si 廣南西 à la fin du XII^{ème} siècle; la frontière de cette ancienne province, bien que très éloignée, est cependant très impo-

rtante pour l'étude du transit et du commerce. Mais ce qui suscite au maximum notre intérêt est le fait qu'il donne des renseignements très détaillés et de manière sensiblement égale pour chaque pays sur les rapports avec les pays des mers du Sud.

L'auteur a manifestement rassemblé ces renseignements à Canton qui était alors, comme aujourd'hui, la capitale de la province de Kouang nan teng 廣南東 et était de ce fait certainement en dehors de sa juridiction. Mais comme on peut voir dans son étude, ses fonctions lui ont permis de parcourir toute la région et de tout observer de ses yeux de chercheur; il a pu aussi visiter lors de son voyage de retour le Fan-yu 番禺, comme il l'appelle, c'est-à-dire Kouang tong; il a par la suite rédigé ses rapports sur les pays d'outre-mer, vraisemblablement avec le concours d'amis, fonctionnaires du centre de commerce maritime ou marchands étrangers. Ces extraits du *Ling wai tai ta* que nous suivons comportent des paragraphes du plus grand intérêt dans les deux chapitres sur les pays étrangers.

Ces descriptions du *Ling wai tai ta* se retrouvent presque intégralement dans le *Tchou fan tche* 諸蕃志 par Tchao Jou-koua 趙汝适 : elles furent également utilisées dans le *Tao yi tsa tche* 島夷雜誌 par Tch'en Yuan-kou 陳元觀, le *Song houei yao tsi kao* 宋會要輯稿 (ts'ö, 196-197, p. 7673~7766) de Siu Song 徐松, le *Wen hien t'ong k'ao* 文獻通考 (k. 330-332, 339) de Ma Touan-lin 馬端臨 et le *Song che* 宋史 (k. 381-419).

Nous voudrions maintenant reconsidérer la valeur documentaire du *Ling wai tai ta*, en le comparant à d'autres documents sur les pays de l'Asie du Sud-Est, de l'Inde et du Moyen-Orient; le *Tchou fan tche* 諸蕃志 par Tchao Jou-koua 趙汝适 le *Nan fan hiang lou* 南蕃香錄 par Ye T'ing-kouei 葉廷珪 et le *Kouei hai yu heng tche* 桂海虞衡去 par Fan Tch'eng-ta 范成大.

Les chercheurs qui s'intéressent à l'étude des pays de l'Asie du Sud-Est et du Moyen Orient, ont déjà bien signalé que le *Tchou fan tche* est un document de très grande valeur, et même le plus important des ouvrages écrits à l'époque de la dynastie des Song. Mais il est évident que l'auteur a écrit ce livre d'après le *Ling wai tai ta*; en se fondant sur les renseignements qu'il a appris à Ts'iuan-tcheou 泉州, où il était Directeur du centre de commerce maritime. Quelques passages de son ouvrage furent transcrits dans le *Tche tchai chou lou hai ti* 直齋書錄解題⁽¹⁹⁾, le *Wen hien t'ong k'ao* et le *Song che*. Mais cet ouvrage original est perdu, et les éditions de ce texte qui existent

(19) *Tche tchai chou lou hai ti* 直齋書錄解題, k. 8.

maintenant ne sont que des transcriptions du *Yong lo ta tien* 永樂大典 (k. 4262).

Le *Tchou fan tche* fut imprimé pour la première fois de 1781 à 1782 dans la collection Han-hai 函海 et eut plusieurs éditions depuis lors⁽²⁰⁾; il a été publié à nouveau en 1805 dans le *Hiotsin t'ao yuan*: 學津討原, collection qui fut dirigée par Tchang Hai-p'ong 張海鵬. Cependant ce sont Hirth et Rockhill qui ont publié la meilleure étude sur le Tchou Fan tche, en 1911, et ont proposé comme date de composition de cet ouvrage le laps de temps s'étendant entre 1242 et 1258. Mais Pelliot a montré qu'en fait il avait été écrit en 1225, en se fondant sur le *Yi fong tsang chou ki* 藝風藏書記 par Miao Ts'iuan-souen 繆荃孫⁽²¹⁾.

Quant à l'importance de cet ouvrage, les auteurs Hirth et Rockhill l'ont fait ressortir suffisamment dans l'introduction⁽²²⁾, et Pelliot a dit clairement au début d'un bulletin critique consacré à leurs études que: "Quand M. Hirth attira l'attention sur son livre, on ne connaissait aucune oeuvre analogue qui fût plus ancienne. Non pas qu'il n'y en eut, et en assez grand nombre; mais aucune ne semblait être parvenue jusqu'à nous. Le progrès des études sinologiques permet aujourd'hui de placer avant le *Tchou fan tche* un autre livre, le *Ling wai tai ta* par Tcheou K'iu-fei, écrit en 1178. En réalité, toute une partie de l'ouvrage de Tchao Jou koua est composée littéralement sur celle de Tcheou K'iu-fei."⁽²³⁾.

Ainsi l'auteur, Tchao Jou-koua écrivit cet ouvrage en se fondant sur le *Ling wai tai ta*, en consultant les histoires dynastiques, le *T'ong tien* 通典, le *You yang tsa tsou* 西雜陽俎 par Touan Tch'eng-che 段成式 et en faisant appel aux connaissances directes qu'il a apportées de son séjour à Ts'iuan-tcheou.

Il n'est pas nécessaire de reconsidérer la biographie de Tcao Jou-koua: renvoyons le lecteur éventuel au *Sseu kou ts'iuan chou tsong mou ti yao* 四庫全書總目提要 (k. 71), et aux tableaux généalogiques des familles royales du *Song che*; de plus, en 1925, Fujida Toyohachi publia un article de ce sujet en se fondant sur le *Ki tchai tsi* 契齋集 par Yuan Sie 袁燮⁽²⁴⁾.

(20) A la suite de la publication de cette édition originale Par Li Tcho-yuan 李朝元, les éditions suivantes ont été publiées: A) l'édition corrigée par Li Ting-yuan 李鼎元(1800), B) l'édition complémentaire par Li Tchao-kouei 李朝慶(1825), C) l'édition d'impression par Tchong Tchong Teng-kia 鍾登甲(1882).

(21) *TP.*, XIII, p. 449.

(22) Hirth et Rockhill, *Chao Ju-kua*, p. 39.

(23) *TP.*, XIII, p. 447.

(24) Fujida Toyohachi 藤田豊八, *Tōzai kōshōshi no kenkyū* 東西交涉史の研究, (Études sur les communications entre

Le *Tchou fan tche* comprend deux chapitres le "*Tche-kouo* 志國 (section des pays étrangers) "et le" *Tche-wou* 志物 (section des produits étrangers). Dans le premier chapitre, il parle des mœurs, de la société, des relations entre le Chine et les 52 pays des mers du Sud; dans la seconde, il décrit en détail 47 sortes de produits étrangers. Mais c'est seulement à la fin du second chapitre qu'il a ajouté ses connaissances sur l'île de Hai-nan 海南, nous pouvons comprendre cette singularité si nous tenons compte du fait que cette île se situait alors dans le domaine chinois comme aujourd'hui.

Il est vrai que Tchao Jou-koua parla d'un plus grand nombre de pays des mers du Sud que Tcheou K'iu-fei; en fait, dans le *Ling wai tai ta*, il est question d'une vingtaine de royaumes situés dans les mers du Sud, tandis que dans le *Tchou fan tche*, l'auteur décrit 52 pays des mers du Sud.

On peut estimer que entre tous les travaux faits sur le *Tchou fan tche*, ceux de Hirth et Rockhill, ont cependant la plus grande valeur. Leurs travaux fondamentaux, écrits il y a une cinquantaine d'années, présentent un grand intérêt malgré certaines erreurs⁽²⁵⁾.

Nous pensons que les auteurs Hirth et Rockhill ont fait leurs travaux d'après le texte qui a paru dans la collection Han-hai⁽²⁶⁾, dans leur introduction, ils ont expliqué l'histoire des communications entre la Chine et les pays de l'Asie du Sud-Est et du Moyen-Orient, et ils ont fait un exposé sur le *Tchou fan tche*, en le comparant au *Ling wai tai ta*. Il ne se livrèrent cependant à aucune critique approfondie de cet ouvrage. Avant d'exposer les raisons de notre choix: le *Ling wai tai ta*, dans lequel l'auteur Tcheou K'iu-fei parla avec compétence de la géographie, de l'histoire, de l'ethnographie, de la production et même du système administratif des pays des mers du Sud, selon un plan très intéressant et raisonnable; nous devons dire quelques mots du *Tchou fan tche*.

Le *Tchou fan tche* est un ouvrage géographique et comporte bien souvent des descriptions tirées du *Ling wai tai ta* et des histoires dynastiques de la Chine. Le premier chapitre de ce texte comprend des passages que Tchao Jou-koua a littéralement copiés

l'Est et l'Ouest.) voir chapitre des mers du Sud, p. 254.

(25) A titre d'exemple on peut indiquer comme erreur flagrante: la date de composition de cet ouvrage: il a été écrit durant une période allant de 1242 à 1258, bien qu'il ait été écrit en 1225 (Pelliot, *TP.*, XIII, p. 446~481.)

(26) Nous ne pouvons pas savoir d'après quelle édition ils étudièrent le *Tchou fan tche*, car ils n'en ont pas donné d'explication claire dans leur introduction.

sur ceux du *Ling wai tai ta*; par exemple: les passages concernant les royaumes du Champa, du Palembang, du Cambodge, de Pagan, de Java, de Chola, d'Arabie etc. Pour les royaumes de Bagdad, des Indes, de Mecque, de Murabit, de Mozambique et de Malaisie, il utilise à la fois des passages du *Ling wai tai ta*; des histoires dynastiques et du *T'ong tien*. De plus, dans l'article sur le royaume de Formose, il copie des passages du *Souei chou* 隋書, la monographie de Lieou-kieou 流球. Il parle encore des royaumes de Corée et du Japon qui se situent pourtant en dehors des mers du Sud.

En outre, Tchao Jou-koua se contente d'indications vagues sur la situation des pays étrangers par rapport à Ts'iuan-tcheou⁽²⁷⁾, tandis que Tcheou K'iu-fei distingue clairement la position des divers pays des mers du Sud qu'il répartie en trois zones⁽²⁸⁾: les pays de l'extrême Sud, les pays du Sud-Est, et les pays du Sud-Ouest. Pour donner quelques exemples de la supériorité, au point de vue historique, de Tcheou K'iu-fei, considérons l'origine du mot "Nan-hai 南海, d'après les rédacteurs de l'histoire véridique de la Chine, qui établirent une division des pays des mers du Sud.

Citons ici le *Ts'ö tchouan* 左傳, sans doute le plus ancien document sur le "Nan-hai 南海". Il est dit dans l'article de 4ème année de Hi-kong 僖公: "Le souverain se trouve à la mer du Nord(Po-hai: 北海), et je suis à la mer du Sud(Nan-hai: 南海)"⁽²⁹⁾. Ce document nous donne un sens précis du mot Nan-hai, qui signifie pour les chinois: région qui se trouve au bord de la mer du Sud, c'est-à-dire que le terme "Nan-hai" était déjà employé 700 ans avant Jésus Christ. Il est de plus un fait connu de tout le monde qu'en 214 avant Jésus Christ, le premier empereur des Ts'in 秦 a créé la province de Nan-hai au près de Kouang-tong, avec deux autres de Siang 象 et de Kouei lin 桂林, après l'annexion du royaume de Nan-yue 南越.

A la suite du développement des échanges commerciaux de la Chine avec les pays étrangers, naît le mot "Barbares de Hai-nan 海南", par exemple, on peut lire dans le *Leang chou* 梁書, les monographies des divers barbares, des descriptions ayant trait aux pays des mers du Sud: Le royaume du Champa, du Cambodge, de Ceylan etc.

D'autre part, dans le *T'ang kouo che pou* 唐國史補 par Li Tchao 李肇, il est dit: "Les

(27) Dans son ouvrage il dit: "Le royaume d'Arabie se situe au Nord de Ts'iuan-tcheou." (Voir l'article du royaume d'Arabie); "Bornéo se trouve au Sud-Est de Ts'iuan-tcheou." (Voir l'article du royaume de Bornéo): Le royaume de Formose est à l'Est de Ts'iuan-tcheou." (Voir l'article sur Formose).

(28) *Ling wai tai ta*, Hai wai tchou fan kouo 海外諸蕃國 (les divers pays barbares d'outre-mer), k. 2, p. 9a.

(29) *Ts'ö tchouan* 左傳, k. 12, p. 7a.

bateaux des mers du Sud sont des bateaux étrangers.”⁽³⁰⁾. Ce document nous permet de savoir qu'à l'époque des Tang, le mot “Nan-hai” au sens de “pays des mers du Sud” existe déjà. Mais nous pensons en fait que c'est Tcheou K'iu-fei qui a le premier divisé les pays des mers du Sud en trois zones. Pour illustrer l'idée que Tcheou K'iu-fei se fait de la position des pays étrangers, nous essayons d'établir ici le tableau suivant.

Division selon Tcheou K'iu-fei	Noms des pays
Pays de l'Extrême Sud	Palembang
Pays du Sud-Est	Vietnam, Java, Malaisie.
Pays du Sud-Ouest	Champa, Cambodge, Pagan, Inde, Bagdad, Arabie, Murabie, Mozambique.

Citons ici le *Tchou fan tche* dans lequel l'auteur a mal indiqué la position du royaume d'Arabie. Au début de l'article sur le royaume d'Arabie, il est dit: “Le royaume d'Arabie se trouve au Nord-Ouest de Ts'iuan-tcheou.” Cette erreur nous montre que Tchao Jou-Koua n'a que des notions vagues sur la position des pays des mers du Sud⁽³¹⁾; Tcheou K'iu-fei, en revanche, connaît exactement la situation des pays des mers du Sud, d'après les connaissances exactes qu'il a acquises dans son pays natal, Wen-tcheou 温州, et lors de son séjour à Kouei-lin 桂林.

Quant aux descriptions du 2ème chapitre du *Tchou fan tche*, Hirth et Rockhill n'ont donné, à leur sujet, aucune explication dans leur introduction; nous devons donc signaler que dans le 2ème chapitre, le “Tche-wou 志物, l'auteur passe en revue 47 espèces de produits précieux en fondant sur le *Ling wai tai ta*⁽³²⁾.

On trouve par ailleurs des passages qui coïncident avec ceux du *Nan fan hiang lou*

(30) *Tang kouo che pou*, 唐國史補, k. 下, p. 17b.

(31) Tchao Jou-koua situe le royaume d'Arabie au Nord-Ouest de Ts'iuan-tcheou tandis que Tcheou K'iu-fei le situe au Sud-Ouest de Canton, Si Tchao Jou-koua comme Tcheou K'iu-fei, essaie de faire une division des pays des mers du Sud, il faut alors qu'il n'ait pas placé le royaume d'Arabie dans une région des pays du Sud-Ouest de Ts'iuan-tcheou.

(32) Voir pour preuve l'article de Long-sien 龍涎 du *Ling wai tai ta* (k. 7, p. 9a) et celui du *Tchou fan tche*. Sur ce point, Hirth et Rockhill disent: “This article is a quotation from *Ling wai tai ta*, k.7, 9.” (Voir *Chao Ju-kua*, p. 237).

南蕃香錄⁽³³⁾ par Ye Ting-kouei 葉廷珪. Au 7ème chapitre du *Ling wai tai ta*, l'auteur donne une description des 11 espèces de parfum qu'il a presque littéralement copié dans le *Kouei hai yu heng tche*⁽³⁴⁾, mais Tchao Jou-koua ne les utilise pas du tout, bien qu'il reproduise les autres descriptions du *Ling wai tai ta*.

En ce qui concerne la description des parfums médicinaux, nous estimons donc que le *Tchou fan tche* a plus de valeur documentaire que le *Ling wai tai ta*; Tchao You-koua, en effet, utilise les descriptions du *Nan fan hiang lou* et nous donne ainsi des renseignements beaucoup plus détaillés que le *Ling wai tai ta*.

Dans le *Nan fan hiang lou*, l'auteur expose les caractéristiques des parfums médicinaux importés en Chine par voie maritime. depuis l'Asie du Sud-Est et du Moyen-Orient; il décrit aussi la vente de ces produits à Ts'iuan-tcheou; nous croyons donc que cet ouvrage nous donne la meilleure source pour étudier le trafic des parfums médicinaux sous les Song⁽³⁵⁾.

Il me semble que nos analyses du *Ling wai tai ta* démontrent clairement que cet ouvrage est le plus important, parmi tous ceux concernant les pays des mers du Sud qui ont été rédigés au cours de la dynastie des Song.

L'auteur Tcheou K'iu-fei qui était un notable savant⁽³⁶⁾ des Song, nous intéresse beaucoup par ses explications érudites sur la situation des pays de l'Asie du Sud-Est, de l'Inde et du Moyen-Orient, et sur leurs productions spécifiques, ainsi que par ses explications sur les routes maritimes reliant la Chine à ces pays, à la fin du XIIIème siècle.

Il n'est pas nécessaire d'indiquer les descriptions du *Ling wai tai ta*, presque entière-

(33) Tchao Jou-koua donne 26 espèces d'épices dont les descriptions de 18 d'autres elles coïncident relativement avec celles du *Nan fan hiang lou* 南蕃香錄 dans lequel l'auteur, Ye Ting-kouei donne la description de 25 espèces d'épices. En l'an 21 de l'ère *Chao-hing* 紹興 (1151), Ye Ting-kouei écrit cet ouvrage, et deux autres livres: le *Ming hiang lou* 名香錄, et le *Hai lou souei che* 海錄碎事 dans lesquels nous trouvons d'importants documents relatifs aux parfums, et sur un plan général au trafic maritime.

(34) *Kouei hai yu heng tche*, *Hiang-tche*, 香志, pp. 7b~9b

(35) Récemment, Wheatly et Lin Tien-wai 林天蔚 ont publié des travaux concernant les échanges commerciaux de la Chine avec les pays des mers du Sud, mais ils n'ont pas utilisé le *Nan fan hiang lou*. Cf. Wheatly, *Geographical Notes on some commodities involved in Sung Maritime Trade*, (JMBRAS, XXXII, pt 2, pp. 1~140) Lin Tien-wai, *Song tai hiang yo mou yi che k'ao* 宋代香藥貿易史稿, Hong-kon g, 1960, pp. 1~437. Par ailleurs, un mémoire de Wada Hisanori 和田久徳 nous donne des renseignements assez précis sur la valeur de ce texte. Cf. *Namban gōroku to shōban shi to no kankei* 南蕃香錄と諸蕃志との關係 (Rapports du *Nan fan hiang lou* avec le *Tcheou fan tche*), *Ocha no mizu joshi daigaku, jimbun kagaku kiyō* お茶の水女子大學人文科學紀要, vol. 15, Tōyō, 1962.

(26) D'après le *Fan Che-fou tsi* 范石湖集 (K. 14, p. 174) nous savons qu'il était professeur à l'école de Kin-tcheou 欽州 après s'être démis de sa fonction de juge dans la province de Kouei-lin.

ment citées dans la section des pays barbares du *Song houei yao tsi k'ao* 宋會要輯稿⁽³⁷⁾, du *Wen hien t'ong k'ao* 文獻通考⁽³⁸⁾ du *Song che* 宋史⁽³⁹⁾.

C'est la raison pour laquelle nous voudrions étudier d'une part, un certain nombre de marchandises des pays de l'Asie du Sud-Est, de l'Inde et du Moyen-Orient, d'autre part, les routes maritimes dans les mers du Sud à la fin du XIII^e siècle, d'après le *Ling wai tai ta*.

Le *Ling wai tai ta* chapitre II.

Wai-kouo men, chang (Section des pays étrangers, 上)

— 1 —

An-nan kouo 安南國: Royaume du Viêt-Nam.

Le Kiao-tche 交趾⁽¹⁾ correspond, à l'origine, à la commanderie de Siang 象⁽²⁾ établie sous la dynastie den Ts'in 秦 et qui fut instituée comme circonscription séparée sous les Han 漢 et sous les T'ang 唐. On l'a déjà vu au début du premier chapitre, *Po yue-kou-ti* 百粵故地 (Ancien territoire des cent Yue).

Dans cette région, on a établi d'une façon fictive 4 préfectures supérieures, 13 préfectures, 3 camps: comme préfectures supérieures, il y a Tou-hou 都護, Ta-t, ong 大通, Ts'ing-houa 清化 et Fou-leang 富良: les préfectures sont Yong-an 永安, Yong-tai 永泰, Wan-tch'ouen 萬春, Fong-tao 豐道, T'ai-p'ing 太平, Ts'ing-houa 清化, Yi-an 乂安, Tch'ö-fong 遮風, Tch'a-lou 茶盧, An-fong 安豐, Sou-tcheou 蘇州, Mou-tcheou 茂州, et Leang-tcheou 諒州: les camps sont Houo-ning 和寧, Ta-p'an 大盤 et Sin-an 新安. D'une façon générale, les quatre régions de Ts'ing-houa, Tch'ö fong, Yi-an et Yong-an sont toutes situées au bord de la mer, tandis que Yong-an est limitrophe de Kin-tcheou 欽州, Tch'a-lou est limitrophe du Tchan-tch'eng 占城(Champa), Sou-tcheou et Mou-tcheou sont toutes deux limitrophes de la région de Yong-tcheou 邕州.

L'Est et l'Ouest de ce pays sont tous deux bordés par l'Océan; à l'Est, il y a un petit fleuve, et en passant la mer, on arrive à Kin-tcheou et Lien-tcheou 廉州. A

(37) *Song houei yao tsi k'ao*, Fan-yi 蕃夷, ts'ö, 196~197.

(38) *Wen hien t'ong k'ao*, k. 330~332, 339.

(39) *Song che*, k. 488~491

l'Ouest, il y a une voie de terre qui pénètre chez les barbares à vêtements blancs (Po-yi-man: 白衣蠻)⁽⁵⁾. La partie Sud touche au Champa, et la partie Nord à la région de Yong-tcheou.

Quand on part en bateau au Sud-Est de Kin-tcheou, on arrive en un jour à la préfecture de Yong-an; en passant par le camp de Ta-p'an de la montagne Yu 玉, et en traversant Yong-tai et Wantch'ouen, on arrive à la capitale de ce royaume en moins de cinq jours.

Si l'on se dirige vers le Sud à partir du fleuve qui coule à gauche de Yong-tcheou et du camp de Yong-p'ing, on pénètre dans la région frontière de la sous-préfecture de Ki-lang 机榔: et après avoir passé les deux petites rivières wou-p'i 烏皮 et T'ao-houa 桃花, on arrive au fleuve Nan-ting 南定 qu'on appelle aussi le fleuve Fou-leang 富良: on parvient en quatre jours en tout à la capitale de ce royaume. C'est par cette route que l'armée de Kouo Kouei 郭遠 est passée jadis⁽⁴⁾.

Ou bien encore, on se rend au Sud-Est du camp T'ai-p'ing 太平: après avoir passé le fleuve Tan-t'ô-lo 丹特羅, on entre à Leang-tcheou, et en six jours on arrive à la capitale de ce pays. Si l'on entre dans ce pays par le fleuve qui coule à la droite de Yong-tcheou, le camp Wen-jouen 溫潤 se trouve encore plus loin. Le peuple de Kiao-tche di Jou-t'ong 入峒 pour "aller à leur capitale" et Chang-king 上京 quand il s'agit de celle des Chinois. C'est tout pour la géographie. Les courriers mettaient alors plusieurs mois. C'est sans doute parce qu'ils s'attardaient en route intentionnellement afin de bien montrer que la distance était grande.

Lorsque la guerre civile éclata dans ces tribus au début des Song, un certain Ting Tou-ling 丁都領 (dans le *Song che*, son nom est écrit Pou-ling 部領) conduisit, avec son fils Lien 璉, une expédition pour ramener la paix. Il fut choisi par le peuple comme généralissime⁽⁵⁾. Trois ans après la cour de Chine le nomma de son propre chef *Tsie-tou-che* 節度使 (Commissaire impérial au commandant d'une région).

En l'an 6 de l'ère *K'ai-pao* 開寶 (973), Lien envoya une délégation avec des tributs de produits locaux⁽⁶⁾. L'Empereur décréta que Lien serait par promotion spéciale *Kien-kiao t'ai-che* 檢校太師 (Grand précepteur chargé d'examiner et de réviser les textes) affecté aux postes de *Tsing-hai kiun tsie-tou-kouan-tch'ou-tche-teng che* 靜海軍節度觀察處置等使 (Commissaire impérial au commandement, et Commissaire impérial à l'organisation et à la surveillance de l'armée de la région Tsing-hai) et *An-nan tou-hou* 安南都護 en

même temps *Yu-che-ta-fou Chang-tchou-kouo Tsi-yin-kiun k'ai-kouo-kong* 御史大夫上柱國濟陰郡開國公 (Chef du protectorat général en même temps président du tribunal des censeurs d'An-nan et Duc à titre de Chang-tchou-kouo, fondateur de la sous préfecture de Tsi-yin). il lui donna également le titre honorifique de *T'ouei-tch'eng chouen-houa kong-tch'en* 推誠順化功臣 (Ministre méritant qui se fait obéir volontiers et avec sincérité). En outre, en l'an 8 de l'ère *K'ai-pao* 開寶 (975), il fut nommé prince du Kiao-tche⁽⁷⁾.

Après la mort de Ting Lien, Li Houan 黎桓 (dans le *Song che*, Houan 桓 était écrit en 亘, pour éviter le nom de l'Empereur Kin-tsong 欽宗 : on a rétabli ici la graphie Houan d'après le *Song che*) usurpa le pouvoir. Pendant l'ère *T'ai-p'inghing-kouo* 太平興國 (976-983), Li Houan s'était détaché de la Chine avec l'ensemble du Kiao-tcheou 交州, mais le gouvernement de la Chine réprima le soulèvement.

Après la mort de Li Houan, son fils Tche-tchong 至忠 monta sur le trône. En l'an 3 de l'ère *Ta-tchong-siang-fou* 大中祥符 (1010), Tche-tchong mourut, laissant un fils âgé seulement de dix ans. Li Kong-wen 李公蘊 qui s'était permis de prendre le nom de famille de Li 黎⁽⁸⁾, tua le fils de Tche-tchong. Ensuite, il se donna le titre de *Lieou-heou* 留後 (En instance de nomination officielle). Comme il avait envoyé demander au gouvernement de la Chine sa nomination, on lui décerna le titre de mandarin de la famille Li.

Après la mort de Li Kong-wen, son fils Tō-tcheng 德政 monta sur le trône, vint en Chine pour annoncer la mort de son père et se donna le titre de *Lieou-heou* 留後. En l'an 6 de l'ère *T'ain-cheng* 天聖 (1028), il fut nommé gouverneur général au protectorat général d'An-nan et prince de la commanderie de Kiao-tche. La première année de l'ère *Pao-yuan* 寶元 (1038) il fut promu prince de Nan-p'ing 南平.

Après la mort de Tō-tcheng, son fils Je-tsouen 日尊 monta sur le trône et donna à son pays le nom de Ta-yue 大越 et prit le titre de troisième Empereur de la famille Li. Après sa mort, son fils Kien-tō 乾德 prit le nom de Ming-wang 明王. Dès le début de règne du roi Kien-tō, sa puissance passa aux mains des ministres.

Li Chang-ki 李上吉, le ministre d'Etat, fomenta une insurrection contre le gouvernement de la Chine. Un docteur (réélu à l'examen de lettré accompli), Siu Po-siang 徐伯祥 qui s'était illustré à la guerre dans sa préfecture de Po-tcheou 白州 dans la province de Kouang-si n'avait reçu en récompense aucune poste important; il conduisit donc l'armée de la frontière et s'empara des trois préfectures: Yons-tcheou 邕州, Kin-tcheou

欽州, et Lien-tcheou 廉州. La cour de Chine envoya alors Kouo Kouei 郭遠 pour le réduire et il ruina presque le royaume qu'il s'était constitué; Siu Po-siang implora dans une lettre sa reddition. Il arriva alors que l'armée du gouvernement fût atteinte par une grande épidémie, et Kouo Kouei évacua ses troupes après avoir accepté la lettre de la reddition. C'était en l'an 8 de l'ère 熙寧 (1075)⁽⁹⁾.

Après la mort de Kien-tō, son fils posthume qui était au Champa fut choisi comme roi par le peuple et prit le nom de T'ien-siang 天祥 (d'après le *Song che*, c'est en l'an 2 de l'ère *Chao hing* 紹興 (1132) que mourut Kien-tō, que son fils Yang-houan 陽煥 lui succéda, et en l'an 8 de la même ère (1183) que mourut Yang-houan 陽煥 et que son fils T'ien-tsou 天祚 lui succéda. On peut donc en conclure que la mention de T'ien-siang ici est une erreur).

En l'an 26 de l'ère *Chao-hing* 紹興 (1156), T'ien-tsouo paya un tribut à la cour de Chine⁽¹⁰⁾. En l'an de *Kouei-sseu* 癸巳 de l'ère *kien-tao* 乾道 (9ème année: 1173), la cour de Chine ordonna au général qui commandait la province de Kouang-si d'aller acheter des éléphants dressés au kiao-tche. A ce moment, T'ien-tsouo demanda à offrir des éléphants comme tribut, la cour de Chine y consentit; mais T'ien-tsouo mourut avant d'avoir réalisé son intention.

Mais son héritier, Long-han 龍翰, n'informa pas la cour de Chine de cette mort et envoya le tribut en usurpant le nom de son père. Après avoir reçu ce titre, il demanda un sceau du royaume au nom de T'ien-tsouo. Quand il eut fait remettre à l'Empereur le testament de T'ien-tsouo, la cour de Chine envoya l'inspecteur du Kouang-si, Liao Kiu 廖藎 à Lin-tcheou pour présenter des condoléances et offrir des sacrifices au roi défunt et en même temps, pour l'établir roi d'An-nan;

Les usurpations de titre et les noms fictifs ont commencé dans ce royaume avec Li Je-tsuen 李日尊: qui donna à son grand-père décédé le faux titre posthume de T'ai-tscu-chen-wou 太祖神武, s'octroya à lui-même le titre de roi du royaume de Ta-yue 大 avec le faux nom d'ère de *T'ien-houang* 元贖 et continua en s'attribuant un titre honorifique de 18 caractères⁽¹¹⁾.

Dès son accession au trône, Kien-tō viola les frontières de la Chine, et la cour de Chine envoya contre lui le *Tchao-fou-che* 招撫使 (Commissaire impérial chargé d'exiger les soumissions et de châtier les rebelles), Kouo Kouei 郭遠 et le vice-commissaire Tchao Siue 趙高. Comme ceux-ci s'étaient avancés jusqu'au fleuve Nan-ting 滿定,

Kien-tô envoya une lettre pour implorer sa reddition; la cour de Chine l'accepta.

Pour la première fois ils établirent une législation. Bien qu'elle fut très imparfaite, les gens de toutes classes s'en trouvèrent bien. En An-nan (viêt-Nam), on appelle les mères et les épouses Heou 后 (la reine); les fils, *T'ai-tse* 太子 (princes); le clan principal est dit celui des *Ta-wang* 大王 (grand roi; l'ainé du clan est appelé *Tch'eng-sseu* 承嗣 (le successeur) et avec des branches secondaires, *Tcheu-sseu* 支嗣 (successeur collatéral).

Le gouvernement central comprend des fonctionnaires des affaires intérieures et des affaires extérieures. Le bureau des affaires intérieures dirige les affaires de l'Etat; le chef de ce bureau s'appelle *Fou-kouo-ta-wei* 輔國太尉 (Grand chef soutien de l'Etat), ce qui correspond au premier ministre; le bureau des affaires extérieures dirige les affaires de l'armée, le chef de ce bureau s'appelle *Tchou-mi-che Kin-wou-t'ai-wei tou-ling-ping* 樞密使金吾太尉都領兵 (Grand ministre des armées de l'oiseau kin-wou).

Dans les documents envoya à la frontière, on trouve mention d'un *P'an An-nan tou-hou-fou* 判安南都護府 (bureau de protectorat général d'An-nan). Ce bureau fait également partie des affaires extérieures. Pour être nommé à un poste, on peut soit y être introduit par son père, soit passer le doctorat, soit acheter la charge. Le bureau du protectorat général a 8 armées: *Yu-long* 御龍, *Wou-tch'eng* 武勝 etc... Chacune de 8 armées sont réparties entre armées de gauche et armées de droite, et l'effectif de chaque corps d'armée s'élève à 200 hommes. Les soldats portent tatoués horizontalement sur leur front, les mots: "soldat du fils du ciel (*T'ien tse-ping*: 天子兵⁽¹²⁾). Il existe encore neuf autres armées: *Hiong-liue* 雄略, *Yong-kien* 勇健 ect... qui sont souvent à l'approvisionnement.

Comme appartements impériaux, il y a la salle *Tien-yuan* 天元 au palais *Chouei-tsing* 水精. Les constructions imitent en tout de façon illégale celles du palais impérial de Chine, Il y a en outre un pavillon séparé dont le panneau porte les caractères: "*An-nan tou-hou-wou* 安南都護府屋 (Résidence du protectorat général d'An-nan).

Dans ce royaume, on attache la plus grande importance aux examens des lettrés; en général, après avoir versé une somme d'argent, à la commune pour être *Li* 吏 (fonctionnaire de recrutement local); puis, on parvient au poste de charge des *Chou-tch'iant* 書狀 procès verbaux de justice. Et en versant encore une somme d'argent on est fait *P'ao-yi-lang* 保義郎. Et alors on peut être nommé préfet.

En général, le gouvernement n'accorde pas de traitement aux fonctionnaires, mais

leur octroie les paysans de toute une région qu'ils font travailler, labourer et pêcher pour en tirer bénéfice.

Les soldats ont un tour de service par mois, et pendant leur temps libre, ils cultivent la terre pour subvenir à leurs besoins. Au 7ème jour de la 1ère lune, on distribue à chaque soldat 300 sapèques, une pièce de ratin (Tch'eu: 紬), une pièce de soie (Kiuen) et une pièce de toile (Pou 布).

Au premier de l'an, le gouvernement offre en récompense aux armées du riz du gros grain et des poissons hachés. En effet sur la frontière de ce pays, on cultive beaucoup de riz. C'est pourquoi on leur offre du riz au gros grain au premier de l'an. Le 4ème jour de la 1ère lune, le roi de ce royaume offre un banquet aux fonctionnaires. Le 5ème jour de la 7ème lune porte le nom de "Ta-tsie 大節 (grande fête)"⁽¹³⁾. Les gens du peuple se congratulent et les fonctionnaires offrent au roi des bêtes d'élevage. Le lendemain, le roi leur rend la politesse en leur donnant un banquet.

Devant la porte du palais, il y a un pavillon où est placé une grande cloche, c'est pour que le peuple y vienne dénoncer les torts qu'il a subis. Aux voleurs on coupe les doigts des mains et des pieds; à ceux qui ont été traitres à leur patrie et se sont enfuis à l'étranger, on coupe les mains et les pieds; les rebelles sont entrés vivants jusqu'au cou: à côté on plante une solide perche de bambou, munie d'un levier où on attache leur tête. Une fois la tête coupée avec une épée effilée; elle se lève alors brusquement au bout du levier.

Quand l'inspecteur maritime de Kin-tcheou 欽州, se rend à la sous-préfecture d'An-nan, Yong-an-tcheou 永安州, elle interdit par une note officielle que les gens du peuple parlent entre eux; après s'être reposé au relais de poste, et elle l'envoya rapidement hors du territoire, et défendit rigoureusement de répandre la nouvelle de sa mission en An-nan.

Ce royaume offre le tribut à la cour de Chine, depuis très longtemps, l'entrée en Chine se fait par Yong-tcheou 邕州 ou Kin-tcheou; dans tous les cas, il envoie d'abord l'ambassadeur à la cour de Chine, pour négocier un protocole concernant la remise du tribut, ensuite le *King-liao-che* 經略使 (commissaire impérial à la direction militaire d'une région) en informe l'empereur, si l'empereur permet la venue du tribut, un ambassadeur spécial se rend à la capitale chinoise; sinon, il lui est impossible d'y aller. D'après l'ancien règlement chinois, l'ambassadeur d'An-nan tient un rang supérieur à celui du

Kao-li 高麗 (Corée)⁽¹⁴⁾.

Au moment du transfert de la capitale au Sud de la Chine qui fut effectué à l'ère *Kien-yen* 建炎 (1127), comme Li T'ien-tsouo 李天祚 : demandait à payer un tribut, la cour de Chine admirant sa fidélité, rendit un ordre impérial pour accepter son offre. En l'an 26 de l'ère *Chao-hing* 紹興 (1156), il demanda de payer un tribut et le gouvernement de la Chine l'accepta. Il envoya alors deux délégués qui se rendirent en Chine par Kin-tcheou. Leurs chefs étaient Li Yi-sseu 李義嗣, le *Wou-yeou-ta-fou* 武右大夫 (Graud préposé de droite à la police), et Kouo Ying 郭應, le *Wou-yi-lang* 武翼郎 (Mandarin militaire). En plus des cinq éléphants qui constituaient le *Tch'ang-tsin-kang* 常進綱 (tribut régulier)⁽¹⁵⁾, ils offrirent en outre un tribut *Chent-p'ing-kang* 昇平綱⁽¹⁶⁾; Li Kouo 李國, préfet de la préfecture de T'ai-p'ing 太平, était l'ambassadeur en fait.

Le tribut comportait de nombreux produits locaux et tous les caractères écrits dans la lettre diplomatique étaient en or. Il offrit un peu plus de 1.200 taels (*Liang*: 兩) des vases en or dont la moitié étaient décorés de pierres précieuses. Le tribut comportait des perles: les trois plus grandes étaient de la grosseur des aubergines (K'ie-tse: 茄子); les dix suivantes de celle des noyaux fruit du manguier (Po-lo-mi: 波羅密); les vingt quatre suivantes de celle des noyaux de pêche; les dix sept suivantes de celle des noyaux de prune et les cinquante dernières de celle des noyaux de jujube; il y avait en tout 100 pièces conservées dans une des bouteilles en or.

On offrit également 1.000 livres (*Kin*: 斤) de bois d'aloès (*Tch'en-hsiang*: 沉香); 50 plumes de martin-pêcheur (Ts'ouei-yu: 翠羽): 850 pièces de damasserie avec des figures en forme de dragon jaune foncé enroulées; 6 chevaux de poste avec leurs selles et leurs rênes; les 8 chevaux et les 5 éléphants apprivoisés des tributs ordinaires. Il y avait deux caravanes dont chacune était conduite par 50 personnes. Les envoyés étaient plein d'orgueil parce qu'ils avaient offert un magnifique tribut; quelque temps après le roi d'An-nan demanda encore à payer tribut, mais la cour de Chine refusa catégoriquement.

En l'an 9 de l'ère *Kien-tao* 乾道 (1173), la cour de Chine ordonna au bureau de la province Kouang-si d'aller au royaume d'An-nan pour y acheter des éléphants apprivoisés. Li T'ien-tsouo 李天祚 en profita pour demander à payer un tribut en éléphants, la cour de Chine accepta cette fois⁽¹⁷⁾, et à l'occasion de la remise de ces cinq éléphants, on procéda à une grande cérémonie. Le chef des envoyés d'An-nan était Li Pang tcheng

李邦正, le *Tch'eng-yi-lang* 承議郎 (Dignitaire Tch'eng-yi) et le sous-chef était Yuan Wen-hien 阮文獻; le *Tchong-yi-lang* 忠翊郎 (Dignitaire Tch'ong-yi).

Pour présenter également les félicitations pour l'avènement de l'empereur⁽¹⁸⁾; Yin Tse-che 尹子恩, le *Tchong-wei-ta-fou* 中尉大夫 (Commandant en chef de l'armée d'Annan) qui était à ce moment ambassadeur, pénétra en Chine au comp de Yong-p'ing 永平 par le fleuve qui coule à droite de Yong-tcheou 邕州. Dans toutes les préfectures et sous-préfectures où la caravane aux éléphants passait, on faisait une grande dépense en banquets, Mais les forces armées des sous-préfectures étaient alors réduites à peu de chose, et n'étaient pas suffisantes pour en imposer à ces barbares.

Néanmoins, en arrivant dans la préfecture de Tsing-kiang 靜江, ils virent en excellent état des soldats armés de cuirasses venus pour les accueillir, qui manoeuvrèrent dans un ordre parfait. Les envoyés ébahis dirent avec admiration: "c'est en arrivant ici que nous avons vu pour la première fois ce qu'était le pratique d'un grand Empire." Ayant rendu visite aux quartiers généreux du palais, ils descendirent de cheval au dehors de la porte ornée de hallebardes (entrée d'un camp militaire) et les cérémonies qui furent observées pour les accueillir furent extrêmement importantes.

A ce moment là Fan Che-hou 范石湖 était commandant⁽¹⁹⁾; il mit toute la majesté et toute la solennité possibles dans son accueil, et leur offrit un festin et des présents magnifiques. Quand on compare à l'accueil de l'an 26 de l'ère *Chao-hing* 紹興 (1156), celui-ci apparaît assez mal fait, et les ambassadeurs n'auraient pas osé faire la comparaison. Le contrôleur du quai les envoya à la cour de Chine. Li Pang-tcheng écrivit un poème dans un relais de poste et on y trouve le vers; "Qu'à partir d'ici, nous réussissons à obtenir de l'empereur de Chine d'être élevés au rang de royaume."

Quand les envoyés arrivèrent au palais impérial chinois, ils obtinrent justement cette faveur, les ambassadeurs rentrèrent satisfaits. Quand ils passèrent dans la préfecture Tsing-kiang 靜江, il y eut de nouveau une cérémonie et des remerciements. Comme les envoyés à Kin-tcheou, ils séjournèrent pendant deux mois; leur pays envoya des bateaux à leur rencontre et des bannières; et ils rentrèrent chez-eux. C'était un service qui leur était dû.

En dehors des tributs en éléphants, il y avait des tributs annexes: vaisselles plates pour la toilette en or et l'argent, cornes de rhinocéros, ivoire, bois d'aloès (Tchenhsi-ang: 沈香) et le Tsien-hsiang 箋香 (le parfum qui flotte sur l'eau) etc... Si en les évalue

en monnaie, leur prix total n'excède pas vingt ou trente mille ligatures de sapèques, et il semble que ce tribut était moins important que celui de l'ère *Chao-hing* 紹興 (1156) Mais leur pays avait dû épuiser le trésor du palais pour accomplir l'affaire, la cour de Chine fit des dons encore plus somptueux. Ils reçurent encore une faveur extraordinaire, et on leur fournit cent officiers du palais chargés d'escorter des envoyés, à leur passage dans les préfectures et sous-préfectures ils présentaient des bons permettant d'obtenir du riz et services ainsi que ravitaillement nécessaire. Si la prestation était convertie en argent, c'était à raison de six sapèques par jour et l'excédent était ramené à leur pays. Pour traverser une route de province, ils eurent besoin de l'aide de 800 portefaix.

Le tribut apporté ne comportait que peu de produit locaux; la plus grande partie fut achetée dans les magasins de la capitale par les envoyés. Bien que les éléphants puissent nager, quand les cornacs arrivèrent au bord de la rivière, ils cherchèrent un bateau et les chargèrent après avoir touché de l'argent.

Le *Ya-pan-konau* 押判官 (chef de la police des troupes) fit un accueil cérémonieux aux envoyés, ce dont ces derniers étaient de plus en plus fiers; on s'abstint donc par la suite de cérémonie. Sur ordre de l'empereur, l'envoyé d'An-nan avait déjà eu la chance d'obtenir le nom du pays; il y eut encore la cérémonie de demande du sceau du pays; cette cérémonie accomplie, une mission de remerciement vint ensuite à Kintcheou. Bien qu'il demandait encore plusieurs fois à la cour de Chine de payer le tribut, on n'accepta pas⁽²⁰⁾

Les gens de ce pays portent une robe noire, ont des dents noires⁽²¹⁾, les cheveux ramenés en chignon en forme de marteau, et les pieds nus. Les gens sont égaux sans distinction de classe sociale; même le chef du peuple a une vie ordinaire, il met seulement une épingle d'or dans ses cheveux; comme vêtement du haut, il porte une chemise jaune, et pour le bas jupe violette. En dehors de cela son comportement est simple, il porte une chemise noire à col serré, quatre traînes de derrière, ressemblent à un gilet; on l'appelle *Sseu-tien* 四顯 (quatre sommets); il porte aussi une jupe noire. On porte souvent une épingle de fer en guise de boucle d'oreille; ou on met des chaussures en peau, on tient l'éventail en plumes de grue, et on met sur la tête un chapeau de paille en forme d'escargot. On tatoue, le cas échéant, sur le corps un signe distinctif semblable à un tambour en cuivre, Les soldats inscrivent horizontalement sur leur

front les mots: "T'ien-tse-ping 天子兵 (soldat du fils du ciel).

Les femmes mettent des habits d'un blanc éclatant différents de ceux de l'homme qui porte habituellement un gilet noir comme ornement. On se lave les cheveux noirs avec de la graisse parfumée. On enfonce un turban de crêpe noire sur la tête, chapeau au sommet rond et petit; à partir du front et au-dessus il est plié très finement par une couture montant en haut jusqu'au sommet. On met des souliers et des chaussettes aux pieds, et puis, on se promène ainsi par les chemins et par les routes. Ces trois vêtements ne sont pas différents de chez-nous (Chine), seuls leurs chapeaux sont différents des nôtres⁽²²⁾.

Quand on vient en Chine pour transmettre des lettres officielles, on est vêtu d'une robe violette, portant une tablette d'ivoire; on salue en hâte d'un air satisfait. Lorsque les envoyés viennent en Chine tous les officiers de l'armée et les lettrés sont vêtus d'une robe violette avec une ceinture de cuir rouge, et une ceinture en peau de rhinocéros sans ornements de poisson⁽²⁾. Après avoir payé un tribut d'éléphant, l'ambassadeur Li Pang tcheng 李邦正 revint à Kin-tcheou, il met alors une ceinture très grande et longue à ornements de poissons d'or. Son palanquin ressemble à un sac de toile; quand l'envoyé arrive à Kin-tcheou, il monte dans un palanquin d'été qu'on peut utiliser tant sous la pluie que par beau temps.

— 2 —

Hai-wai Li-man 海外黎蠻: Les barbares Li d'outre-mer.

A Hai-nan 海南⁽¹⁾, se trouve la montagne Li-mou 黎母, sur laquelle habitent des barbares Li incultes (Cheng-li: 生黎)⁽²⁾. Là ils se trouvent loin de toute préfecture ou sous-préfecture, ils ne paient pas d'impôts et ne sont pas soumis à la corvée. Hors de cette montagne, il y a des barbares Li cultivés (Chou-li: 熟黎)⁽³⁾, qui cultivent la terre de la province; paient l'impôt et sont soumis à la corvée. Mais ces deux catégories de barbares, proches ou éloignées, dépendent de quatre préfectures militaires.

Les barbares Cheng-li sont d'un naturel droit, méchant et brave ils ne supportent pas qu'on les frappe, ni qu'on les trompe, mais ordinairement ils ne font pas de mal. Parmi les Chou-li, il y a beaucoup de gens injustes des provinces Hou-kouang 湖廣 et de Fou-kien 福建, qui sont d'un naturel rusé, brave et pillard. Bien qu'ils paient

l'impôt au gouvernement chinois, ils conspirent secrètement avec les barbares incultes, pour entrer de force sur le territoire de la province, et ils arrêtent les voyageurs pour les piller.

Quand les habitants et les officiers passent par leurs villages et grottes, le plus souvent ils restent chez eux. Dans une des grottes il y a une femme que l'on appelle Wang Eul-niang 王二娘 : elle est le chef des barbares Li. On n'a jamais su le nom de son mari⁽⁴⁾. Elle conserve des richesses abondantes dans sa demeure et elle est habile à gouverner les siens; par sa puissance elle peut gouverner beaucoup de barbares Li. La cour de Chine lui a donc donné le titre de *Yi-jen* 宜人⁽⁵⁾.

Lorsque le bureau administratif de K'iong-tcheou 瓊州 a besoin de transmettre une ordonnance aux grottes des barbares Li, il le fait toujours par l'intermédiaire de Wang Yi-jen 王宜人. A la mort de Eul-niang, sa fille a pris la place de sa mère⁽⁶⁾.

Pendant l'ère *Tchong-ning* 崇寧 (1102-1106), lorsqu'il gouvernait la province de Kouang-si, Wang Tsou-tao 王祖道 réprima les "brigands Li des 907 grottes"; il réunit 64,000 hommes, et traca des routes, dont la longueur totale était d'un peu plus de 1,200 Li. Les localités, qui depuis l'époque des Han et des T'an, n'avaient pas été soumises, sont entrées dans le territoire de la Chine; et tous les officiers ont reçu une récompense généreuse.

La première année de l'ère *Chouen-hi* 淳熙 (1174), Wang Tchong ki 王仲基, chef des grottes des Li incultes de la montagne Wou-tche 五指⁽⁷⁾, se soumit ayant à sa suite 1,820 hommes des 80 grottes voisines.

Les 81 chefs des diverses grottes parmi lesquels, Wang Tchong-wen 王仲文, se rendirent au bureau administratif de K'iong-tcheou, puis à la salle des ancêtres, où en tranchant la pierre et en buvant du sang, ils s'engagèrent à ne plus se livrer à des exactions et à ne plus piller. Après qu'on leur eut servi un banquet au bureau administratif de K'iong-tcheou, ils rentrèrent dans leurs grottes.

En général, les barbares Li ont l'habitude de soupçonner beaucoup les étrangers; par exemple, quand on leur rend visite, il ne regardent pas tout de suite leur visiteur; par une fente, il l'observe fixement, sans bouger et avec méfiance, puis envoient leurs esclaves étaler des nattes. Une fois que le visiteur a pris place, le chef des barbares le reçoit, mais il ne dit pas un mot à son hôte; il le sert; d'abord un peu de boisson alcoolisée; avec des mauvaises herbes, difficiles à goûter. Si l'hôte les mange

sans hésiter, il continue à lui servir avec plaisir de la viande de boeuf et une boisson envivante; sinon, il le renvoie.

Le jour anniversaire de la mort de leurs parents, ils se réunissent; ils battent alors du tambour en chantant et dansant; après trois coupes de boisson envivante, on demande aux invités de faire les préparatifs du départ. Les barbares portent un arc et une épée à leur côté, et ils sont belliqueux. Tuer ses ennemis se dit *Tso-yao* 作拗 (chercher querelle)⁽⁸⁾. S'ils demandent des boeufs, du vin et des bouteilles d'argent; on appelle cela; *Cho-ming* 贖命 (racheter sa vie)⁽⁹⁾.

Quand ils célèbrent un mariage, ils font un serment en brisant une flèche. Lors du séjour de commerçants et de voyageurs, si une femme des barbares Li a une conduite immorale, ses parents se montent contre le village voisin et exagèrent l'affaire. Quand leurs parents meurent, ils célèbrent une fête et tuent un boeuf, mais ils ne gémissent pas de douleur et ne mangent pas, si ce n'est de la viande crue de boeuf. Aux funérailles, on soulève le cercueil, puis on avance, un des hommes qui se trouve en tête jette un oeuf de poule par terre, s'il ne s'est pas cassé, c'est que l'endroit est favorable pour la mise en terre de cercueil.

Tout le monde habite dans des maisons entourées. Parmi les produits locaux, il y a des parfums célèbres⁽¹⁰⁾, ainsi que la noix de betel (*Pin-lang*: 檳榔), la noix de coco (*Ye-tse*: 椰子) des petits chevaux, des plumes de martin-pêcheur (*Ts'ouei-yu*: 翠羽: de la cire jaune (*Houang-la*: 黃蠟), du bois de campêche (*Sou-mou*: 蘇木), du coton (*Ki-peï*: 吉貝) etc...

Quatre préfectures militaires perçoivent les taxes sur les marchandises destinées au compte annuel. Les commerçants pour la plupart leur procurent des boeufs en échange des parfums.

Les barbares Li portent des chignons en forme de marteaux; ils vont pieds nus et sans vêtements et portent autour de la taille une étoffe de coton. Ils se parent le cou et les oreilles d'épingles d'argent, de cuivre ou d'étain; ils se couvrent le chignon avec une étoffe cramoisie ou une étoffe bariolée, mettent souvent des petits chapeaux ornés de fleurs ou des plumes de poule, et tout se plantent avec des épingles à deux branches dans les cheveux. Ils se revêtent également d'une jupe courte en étoffe fleurie.

Pendant l'ère de *Hi-ning* 熙寧 (1067-1078), Wang Tsou-tao 王祖道 pacifia les grottes des barbares Li, et nomma leur chef mandarin chinois; ses descendants portent encore,

par tradition, une robe longue de brocard, avec une ceinture argentée. Ce sont sans doute celles qui avaient été offertes à leurs aïeux.

Les gens de Yao 獠⁽¹¹⁾ portent un arc "Li" (Li-koung: 黎弓), un carquois de flèches, un casque et une épée "Li" (Li-tao: 黎刀): la longueur de tranchant de l'épée est de deux pieds; le manche également est très long, comme la poignée qui est fabriquée dans une pièce de corne blanche ayant une longueur égale à celle de la queue du coq. On orne le casque avec des lianes tressées.

Les femmes font des chignons en hauteur, et se tatouent le visage; elles portent également une paire de boucles d'oreilles en cuivre qui pendent jusqu'à l'épaule. Toutes les jupes sont fabriquées en coton, et sont de couleurs variées et éclatantes. Mais on ne porte ni culotte ni veste, on porte seulement une double jupe. La jupe est faite de quatre pièces assemblées; on la passe pas les pieds et on l'attache sur les hanches. La foule des barbares Li se baigne dans la rivière.

Les barbares Li étaient capables de s'exprimer à moitié en chinois. Ils organisent des troupes de 10 ou 100 hommes, ensuite ils entrent déguisés dans le marché de la préfecture ou de la sous-préfecture où on ne peut pas les reconnaître. Vers le soir, ils jouent de la flûte en corne de boeuf, ensuite ils rentrent par groupes, ce qui permet de les reconnaître comme barbares Li.

— 3 —

Hai-wai tchou-fan kouo 海外諸蕃國: Les divers pays barbares d'outre-mer.

Les divers pays barbares sont dans l'ensemble limités par les mers, chacun de ces pays fut établi dans des régions diverses bordées par la mer. Quant au trafic des marchandises, il avait lieu à partir de leurs capitales.

Pour les pays du Sud, c'est le San-fo-tséi 三佛齊 (Palembans)⁽¹²⁾, pour les pays du Sud-Est, c'est le Tchō-p'o 闍婆 (Java)⁽¹³⁾, qui constituaient les métropoles. Les pays du Sud-Ouest étaient dispersés dans le vaste Océan, de sorte qu'ils ne pouvaient pas être tous localisés.

Les plus proches sont le Tchan-tch'eng 占城 (Champa)⁽¹⁴⁾ et le Tchen-la 真臘 (Cambodge)⁽¹⁵⁾; ils constituaient des métropoles pour le Wa-li 哀婁 (Laos) et d'autres pays. A une certaine distance, se trouve le Ta-ts'in 大秦 (Moyen-Orient)⁽¹⁶⁾, métropole pour les

divers pays de l'Inde. Plus loin encore, se trouve le Ma-li-pa 麻離枝 (Merbat)⁽⁶⁾, métropole pour les pays d'Arabie, et au delà de ces pays, il y a encore, le Mou-lan-pi 木蘭皮 (Murabit)⁽⁷⁾, métropole pour les pays situés dans l'Extrême-Occident.

Au Sud du Palembang, se trouve l'Océan du Sud (Nan-ta-yang: 南大洋), dans cette mer il y a plus de 10,000 îles habitées. Si l'on se dirige encore plus loin vers le Sud, la mer devien non navigable. A l'Est de Java, s'étant l'Océan de l'Est (Tong-ta-yang: 東大洋) où la nappe d'eau s'abaisse peu à peu⁽⁸⁾, là se trouve le pays des femmes (Niu-jen kouo: 女人國). Plus à l'Est c'est l'endroit où les eaux sont évacuées par le Wei-lou 尾閘⁽⁹⁾, ce n'est plus un monde habitable.

Dans une direction correspondant à peu près au Nord-Est se trouvent les royaumes de Kao-li 高麗 (Corée)⁽¹⁰⁾, et Po-tsi 百濟 (Corée du Sud-Ouest)⁽¹¹⁾. Il est impossible d'énumérer le pays qui se trouvent dans la mer du Sud-Ouest. Mais on peut en donner une esquisse générale.

En prenant comme repère Kiao-tche 交趾 on trouve dans la direction du Ciel (Fang-yu: 方隅), droit vers le Sud, le Champa, le Cambodge et le Fo-lo-an 佛羅安 (Bera-nag)⁽¹²⁾; au Nord-Ouest, le Ta-li 大理 (Yunnan), le fleuve noir (Hei-choiei: 黑水, Irraouadi)⁽¹³⁾ et le Tou-fan 吐蕃 (Tibet); à l'Ouest se trouve une grande mer, dénommée Si-lan-hai 細蘭海 (Mer de Ceylan). Dans la mer de Ceylan il y a une grande île dénommée le royaume de Si-lan 細蘭 (Ceylan)⁽¹⁴⁾.

Une fois la mer de Ceylan traversée vers l'Ouest, il y a encore diverses pays: au Sud, le royaume de Kou-lin 故臨 (Quilon), au Nord, le royaume de Ta-ts'in 大秦 (Moyen-Orient), le royaume de Tien-tchou 天竺 de Wang-cō-tch'eng 王舍城 (Inde).

Encore plus à l'Ouest, il y a une mer dénommée Tongta-che hai 東大食海 (Mer d'Arabie de l'Est), en traversant vers l'Ouest, on trouve divers pays arabes. Les pays arabes sont très vastes, et il y a tellement de pays qu'il ne serait pas possible de les décrire tous.

Encore plus à l'Ouest, on trouve les pays du Mou-lan-pi 木蘭皮 (Murabit) dans nombre est supérieur à mille. Si l'on continue encore plus loin vers l'Ouest, on arrive en des pays où le soleil se couche et sur lesquels nous n'avons aucun renseignement.

Tchan-tch'eng kouo 占城國 Royaume de Champa.

Le Tchan-tch'eng (Champa) correspond au Lin-yi 林邑 de l'époque des Han⁽¹⁾, sur la frontière de ce pays se trouve une colonne en bronze de Ma Yuan 馬援⁽²⁾. A l'époque des T'ang on appelait ce pays: Houan-wang 環王⁽³⁾. Le lieu où réside le roi est appelé Tchan-tch'eng 占城⁽⁴⁾, nom sous lequel on désigne aussi son royaume.

Ce pays possède de célèbres parfums⁽⁵⁾, des rhinocéros, et des éléphants. Tout le sol de ce pays est formé de sable blanc, et il y a très peu de terres cultivables, il n'y a ni moutons, ni porcs, ni légumes ni aubergines; les gens vivent donc de la cueillette des parfums. Dans ce pays, il n'y a pas de marchés; la superficie des terres est très étendue mais la population est réduite, on achète beaucoup d'esclaves, et sur les navires les hommes tiennent lieu de marchandise⁽⁶⁾. La partie Nord touche au Kiao-tche (Viet-Nam) et la partie Sud Tchen-la (Cambodge), Vassal de du Vietnam, mais constamment en guerre avec le Cambodge.

Durant l'année *Kouei sseu* 癸巳 de l'ère *Kien-tao* 乾道 (1173), un homme de Min 閩 (Fou-kien: 福建) qui obtint le titre officiel: *Ki-iang-kiun tou-kien* 吉陽軍都監 (surveillant général du district militaire de Ki-yang) en tant que mandarin de l'Ouest (Si-pan: 西班) qui se rendait à son poste par mer fut poussé par un typhon vers Champa⁽⁷⁾. Et il vit que dans ce pays, on faisait la guerre, monté à dos d'éléphant; contre le Tchen-la (Cambodge), mais ce procédé ne permettait ni victoire ni défaite décisive; il expliqua au roi alors l'avantage de la guerre à cheval, et il enseigna l'art de tirer à l'arc et à l'arbalète à cheval. Le roi de Champa satisfait par ce qu'il avait entendu, envoya alors un bateau au Ki-yang 吉陽⁽⁸⁾ pour acheter à grands frais des chevaux, il en obtint plusieurs dizaines grâce auxquels il gagna la guerre.

L'année suivante, une nouvelle délégation vint au Ki-yang, accompagnée de nombreux serviteurs. Mais le district militaire de Ki-yang n'ayant plus de chevaux, ils allèrent alors à la région de K'iong-tcheou 瓊州, mais comme le bureau d'administratif de K'iong-tcheou ne les reçut pas la délégation de Champa s'en retourna très mécontente; après cela, il ne vint plus de délégation.

Autrefois les navires étrangers étaient arrêtés par les gens du Champa, car leurs

habitants aimaient piller les étrangers. Le royaume du Pin-t'iong-long 賓隴 (Panrang)⁽⁹⁾ et le royaume du Pin t'o-ling 賓陶陵 (Panduranga)⁽¹⁰⁾ sont leurs dépendances. Les restes de la maison de Mou-lien 目連 (Maudgalyayana)⁽¹¹⁾ se trouvent dans le Pin-t'o-ling, certains disent que ce pays correspond à Wang-chö-tch'eng 王舍城 (Rājegrha ou Magadha)⁽¹²⁾.

La 2ème année de l'ère *Kien-long* 乾隆 (962), l'envoyé du royaume de Champa paya le tribut; le 8ème mois de la 3ème année de la même ère (963), une nouvelle délégation se présenta avec le tribut.

Le 12ème mois de la 1ère année de l'ère *Yuan-you* 元祐 du règne de l'Empereur *Tche-tsong* 哲宗 (1086), l'envoyé du Champa offrit à nouveau un tribut. Sur l'ordre de l'Empereur chinois, on lui donna 2,600 ligatures en sapèques. Leur amour de civilisation était admirable.

— 5 —

Tchen-la-kouo 真臘國: Royaume du Cambodge.

Le royaume du Tchen-la (Cambodge)⁽¹⁾ se trouve plus loin que le Champa, mais plus proche que les autres pays étrangers. A côté de ce pays, se trouvent le Wa-li 窩裏⁽²⁾ le Si-p'eng 西棚⁽³⁾, le San-po 三泊⁽⁴⁾, le Ma-lan 麻蘭⁽⁵⁾, Le Teng-lieou-mei 登流眉⁽⁶⁾, et le Ti-la-ta 第辣撻⁽⁷⁾; le Tcheng-la fut de centre d'échange pour tous ces pays. La partie Nord du Cambodge touche au Champa. Ce pays produit de célèbres parfums, en particulier ceux de Teng-lieou-mei qui sont les meilleurs de tous les parfums produits dans les pays étrangers⁽⁸⁾.

Dans ce royaume, les incantations des Bouddhistes et des taoïstes ont des pouvoirs magiques. Ceux des bonzes qui portent une robe jaune vivent en famille, ceux qui portent une robe rouge résident dans des monastères et sont soumis à une règle rigoureuse. Les taoïstes ascètes brahmaniques sans doute remplacent les vêtements par des feuilles d'arbres⁽⁹⁾.

Dans ce pays, quand on observe un certain coin du ciel, on trouve toujours une petite marque, et le peuple dit: "C'est un endroit où Niu-koua 女媧 n'a pas pu arriver jadis."⁽¹⁰⁾ La 2ème année de l'ère *Siu-en-houo* 宣和 du règne de l'empereur *Houei-tsong* 徽宗 des Song (1120), le roi du Cambodge envoya une délégation pour payer le tribut.

— 6 —

P'ou-kan kouo 蒲甘國: Royaume du Pagan

On peut arriver au royaume du P'ou-kan (Pagan)⁽¹⁾, en 5 jours de route depuis Ta-li 大里 (Yunnan)⁽²⁾, et en 60 jours depuis le royaume de Wa-li 窩裏 (Laos)⁽³⁾. Il est séparé par le fleuve Hei-chouei-yu-ni 黑水游泥 (Irraouadi)⁽⁴⁾, des divers pays de l'Ouest du Ciel (Inde), mais aucune communication n'est possible avec ces pays.

Le roi et les officiers du royaume du Pagan portent une coiffure en or, dont la forme ressemble à la corne du rhinocéros, et montent à cheval sans selle. La résidence du roi est construite de tuiles en étain, et à l'intérieur de celle-ci, on a orné les murs avec de l'or et de l'argent. Dans ce pays se trouvent plusieurs dizaines de monastères; tous les bonzes y portent l'habit jaune.

Aux audiences du matin, ses officiers viennent offrir au roi des fleurs; les bonzes prient en sanscrit pour sa longévité puis mettent des fleurs sur sa tête, et emportent le reste des fleurs pour une offrande au Bouddha.

Le 2ème mois de la 5ème année de l'ère *Tch'ong-ning* 崇寧 du règne de l'empereur *Houei-tsong* 徽宗 (1103), une délégation de ce royaume paya un tribut⁽⁵⁾.

— 7 —

San-fo-ts'i-kouo 三佛齊國: Royaume du Palembang.

Le royaume du fan-fo-ts'i (Palembang)⁽¹⁾ est situé au centre des mers du Sud et constitue le port le plus important sur la route maritime de ceux qui partent pour les pays étrangers⁽²⁾. A l'Est de Tchō-p'o 闍婆 (Java) et des autres pays, à l'Ouest de Ta-che 大食 (Arabie) et de Kou-lin 故臨 (Ouilon), il n'existe aucun autre pays à travers lequel on puisse atteindre la Chine sans passer par la région du royaume de Palembang.

Le pays ne produit rien⁽³⁾, mais ses habitants sont entraînés à la guerre. Ils s'enduisent le corps d'un certain produit médicinal au moyen duquel ils se rendent invulnérables aux armes tranchantes. Ils sont vaillants à la guerre terrestre comme à la guerre navale c'est la raison pour laquelle tous les pays voisins leur sont soumis.

— 114 —

Lorsqu'un navire étranger passe au large de leur pays, sans toutefois s'y arrêter, on envoie des équipages à sa rencontre et on le détruit. C'est la raison pour laquelle le pays est riche en cornes de rhinocéros, en ivoire, en perles et en parfums médicinaux.

Ils ont coutume d'habiter sur l'eau. Une de leurs dépendances est le royaume du Fa-lo-an 佛羅安 (Beranang)⁽⁴⁾; le roi de ce pays est envoyé de San-fo-ts'i. Fo-lo-an produit également des parfums qui sentent très fort; ils sont d'une meilleure qualité que ceux des pays des archipels du Sud.

On trouve dans ce pays des images saintes du Bouddha. Une fois tous les deux ans le roi de San-fo-ts'i se rend à Fo-lo-an en pèlerinage, et pour y brûler de l'encens.

Après que le premier empereur des Song eût fondé sa dynastie, c'est-à-dire, le 9ème mois de la 1ère année de l'ère *Kien-long* 建隆 (960), Si-li-ta-hia-li-t'an 悉利大霞里壇 (dans le *Sons-che*, à la suite de Si-li 悉利, se trouve le caractère Hou胡), le roi de San-fo-ts'i envoya une délégation pour offrir des produits locaux. La 5ème mois de la 2ème année de la même ère (961), vinrent à nouveau des envoyés pour offrir le tribut; le 2ème mois et le 12ème mois de la 3ème année de la même ère (963), il offrit également le tribut.

Le 7ème mois de la 2ème année de l'ère *Yuan-fong* 元豐 du règne de l'Empereur *Chen-tsong* 神宗 (1079), un ambassadeur du royaume du Tchan-pei 詹卑 (Djambi)⁽⁵⁾ fut envoyé pour présenter le tribut. Durant la 12ème lune intercalaire de la 3ème année de l'ère *Yuan-you* 元祐 du règne de l'Empereur *Tche-tsong* 哲宗 (1088), le roi de San-fo-ts'i envoya encore un ambassadeur pour payer le tribut; le 5ème mois (5ème année)⁽⁶⁾ de la même ère (1090), une nouvelle délégation se présenta avec le tribut. La façon dont le San-fo-ts'i honora la cour de Chine, n'eut pas d'équivalent chez les autres nations⁽⁷⁾.

— 8 —

Tchō-p'o kouo 闍婆國: Royaume de Java.

Le royaume de Tchō-p'o (Java)⁽¹⁾ est également appelé P'ou-kia long 莆家龍 (Pekalangan)⁽²⁾. Il est située au Sud-Est de la mer et comme ses côtes sont plus basses, il est nommé Hia-an 下岸⁽³⁾. Lorsque l'on quitait le Kouang-tcheou au 11ème ou 12ème mois,

et qu'on voyageait à la voile sans interruption de nuit et de jour, avec un bon vent, on atteignait Java en un mois⁽⁴⁾.

Le roi du pays noue ses cheveux derrière la tête, mais le peuple se rase la tête, ou bien porte les cheveux courts. Les habitants portent volontiers des sarongs faits de toile multicolore.

On fabrique une sorte de vin, avec du lait de coco et du jus qui est extrait en pressant l'écorce d'un arbre⁽⁵⁾. Le sucre de canne est soit rouge, soit blanc, et il a un goût très sucré.

Les pièces de monnaie sont coulées à partir d'un alliage d'argent, de laiton et d'étain; 60 pièces de cette monnaie correspondent à un tael (Liang: 兩) d'or et 32 de ces pièces au demi tael d'or⁽⁶⁾.

Le pays produit du poivre, du T'an-fsiang 檀香 (vois de santal), des T'ing-hsiang 丁香 (clous de girofle), des cardamomes, des noix muscades, du Tchen-hsiang 沉香 (bois d-aloes)⁽⁷⁾.

Les habitants estiment la vaillance et aiment les faits d'armes. Lorsque le roi ou un grand homme du pays meurt, les serviteurs de sa maison souhaitent mourir avec lui. Lorsqu'il est incinéré, ils se précipitent dans le feu du bûcher; lorsque le cadavre est immergé, ils se précipitent à sa suite dans l'eau et se noient sans regret.

— 9 —

Kou-lin kouo 故臨國: Royaume de Quilon.

Le royaume du Kou-lin(Quilon)⁽¹⁾ est situé à proximité du royaume de Ta-che 大食 (Arabie). Un navire cantonais peut atteindre Lan-li 藍里(Lambri)⁽²⁾ après une croisière de 40 jours; il passe l'hiver là, et en levant l'ancre l'année suivante, il atteint Quilon après une traversée d'environ un mois.

Les habitants du pays sont de couleur noire, s'enveloppent le corps de toile blanche, ont les cheveux et la barbe raides, vont tête nue et nouent leurs cheveux; ils portent des bottes de cuir rouge. Ils ressemblent à l'image d'un Lo-han 羅漢(Arhat) trépignant. Ils sont habiles à se servir d'arcs et de flèches. Lorsqu'ils se heurtent à l'ennemi, ils entourent leur chignon avec du tissu de soie multicolore. Le roi porte le sarong, et porte un casque de toile souple lorsqu'il se déplace; il monte souvent à dos d'éléphant.

Les habitants du pays aiment à vénérer Bouddha.

Dans ce pays, les étrangers des pays d'Arabie habitent en grand nombre. Toutes les fois que l'on se baigne, on se frotte tout le corps de Yu-kin 鬱金 (Curcuma)⁽⁵⁾, acte par lequel on espère donner au corps l'apparence de celui de Bouddha.

Le royaume de Kien-pi 監篋 (Kampe)⁽⁴⁾ fait chaque année le trafic des éléphants et des bovins et les commerçants arabes font aussi le commerce des chevaux. Depuis longtemps les marchands étrangers ont établi des échanges commerciaux dans le pays de Koulin. Le roi vénère le Ciel, tient les bovins en grand respect, et celui qui les abat, doit payer de sa mort.

Les commerçants chinois qui veulent se rendre en Arabie, doivent embarquer sur de petits bateaux à Quilon⁽⁶⁾, et bien qu'il soit possible d'y arriver par un bon vent du Sud en un mois, il leur faut néanmoins deux ans pour effectuer l'aller-retour.

— 10 —

Tchou-line kouo 注鞏國: Royaume de Chola.

Le royaume de Tchou-lien (Chola)⁽¹⁾ se trouve au Sud de l'Inde de l'Ouest du Ciel; Si l'on veut y aller, il faut changer de bateau au royaume de Kou-tlin (Quilon), mais il est aussi possible d'y arriver à partir du royaume du P'ou-kan 蒲甘 (Pagan).

La Couronne du roi de ce royaume est ornée de perles claires et de pierres précieuses étranges. Ce pays fait très souvent la guerre contre les pays de l'Ouest, et il a 60, 000 éléphants guerriers tous hauts de 7 ou 8 pieds (Tche: 尺). En temps de guerre, on installe sur l'éléphant une hutte pour porter des soldats d'élite; ils se servent de flèches pour atteindre un objectif lointain, et utilisent également des lances lorsque l'adversaire est proche.

On donne des titres honorifiques aux guerriers victorieux et même aux éléphants; en hissant des bannières on les félicite de leurs succès. Celui qui a reçu un rideau de brocart et un alambic d'or, monte sur son éléphant pour se rendre avec toutes les nations à la cour du roi.

Tout le monde, le roi, les officiers et le peuple, se coiffe avec un chignon ceint de toile blanche, l'or et l'argent sont utilisés comme monnaie; on fabrique des bagues en camphre qui ressemblent à des prunelles de petit chat. Il y a encore d'autres produits:

des perles, de l'ivoire, de l'ambre de diverses couleurs, et des étoffes en fil de couleur.

Il y a à peu près 10,000 maisons de chanteuses; tous les jours 3,000 chanteuses remplissent leur devoir envers la cour. L'esprit des gens de ce pays est tel qu'ils prennent la vie à la légère; si quelqu'un refuse l'obéissance, on lui fait affronter un homme au poignard plusieurs dizaines de fois dans la journée en présence du roi; on préfère la mort à la honte. Le père, les fils et les frères font la cuisine dans des chaudrons différents, et ne mangent pas dans la même vaisselle; mais ils respectent strictement la justice.

En l'an 8 de l'ère *Ta-tchong-siang-fou* 大中祥符 de l'empereur *Tchen-tsong* 眞宗(1015), le roi du Tchou-lien envoya une délégation pour payer le tribut; perles etc...⁽²⁾. L'interprète dit en traduisant leurs paroles: "Je vous prie de bien vouloir agréer les sentiments respectueux d'un étranger lointain."

Le 6ème mois de la 10ème année de l'ère *Hi-ning* 熙寧 de l'empereur *Chen-tsong* 神宗 (1077), une nouvelle délégation paya un tribut composé de produits du pays. L'empereur envoya un mandarin, *Nei-che* 內侍 (Intendant du palais) en reconnaissance des services rendus; on apprit alors qu'il s'agissait du pays Tchou-lien.

Le *Ling wai tai ta*, Chapitre III.

Wai-kou men, hia (Section des pays étrangers, 下)

— 11 —

Ta-ts'in kouo 大秦國: Royaume d'Antioche.

Le royaume de Ta-ts'in (Antioche)⁽¹⁾ est la métropole des divers pays de l'Ouest de l'Inde; aussi est-ce un lieu où les commerçants arabes s'assemblent⁽²⁾.

Le roi a le titre de *Ma-lo-fou* 麻囉弗⁽³⁾ il porte un turban de soie orné de lettres tissées dans l'étoffe et son trône est couvert de tapis de soieries. Une muraille entoure la ville des citoyens; dans la résidence du roi, bâtie en chaux au lieu d'être en brique, sont disposées beaucoup de tentures. Sur les quatre côtés la muraille est percée de 7 portes chacune gardée par 30 gardiens.

L'ambassadeur étranger qui y arrive avec le tribut, présente ses hommages au roi au bas des marches de l'estrade du palais, et recule après avoir souhaité une longue vie

— 118 —

au roi.

Sous le palais, il y a un tunnel qui mène à la mosquée (Li-pai t'ang: 禮拜堂) qui se trouve à un *Li* du palais environ. Le roi sort rarement excepté pour chanter la liturgie et pour célébrer le culte de Bouddha⁽⁴⁾; une fois tous les 7 jours, il se rend à la mosquée par le tunnel pour faire une prière à Bouddha, escorté d'une suite de 50 personnes.

Peu de gens du peuple ont accès à la connaissance de la vie du roi, car lorsqu'il sort, il monte à cheval, et on tend une ombrelle verte, de triple épaisseur, au-dessus de lui; le tête et le cou du cheval sont ornés d'or, de jade, de perles et de pierres précieuses.

Chaque année, la roi d'Arabie, nommé *Sou-tan* 素丹⁽⁵⁾, envoie un ambassadeur au roi de Ta-ts'in pour présenter un tribut. S'il y a des troubles dans ce pays, il ordonne à Ta-che (Arabie) de disposer des soldats armés qui surviennent les premiers pour rétablir l'ordre.

La nourriture consiste essentiellement en riz, en céréales cuites au four et en viande; on ne consomme aucune boisson alcoolique; on se sert de vaisselle d'or et d'argent; les aliments sont pris à l'aide d'une, cuillère. Dès que le repas est terminé, on se lave les mains à l'eau dans une bassine d'or. Le pays produit du verre, des coraux, de l'or fin, des brocarts fleuris, du camphre rouge et des perles.

Le royaume de T'ien-tchou 天竺 (Inde) est une dépendance du royaume de Ta-ts'in; ce pays possède une eau sacrée qui peut calmer les vagues et les tempêtes. Lorsque la mer devient houleuse, on remplit une bouteille en verre de cette eau sacrée et on la jette à la mer, à la suite de quoi les vagues et les tempêtes cessent aussitôt⁽⁶⁾.

— 12 —

Ta-che tchou-kouo 大食諸國: Les divers pays d'Arabie.

Ta-che 大食⁽¹⁾ est le nom général donné divers pays d'Arabie. Il y en a plus d'un millier, dont quelques-uns seulement possèdent un nom.

1) Le royaume du Ma-li-pa 麻離拔 (Merbat)⁽²⁾. Depuis Kouang tcheou, d'où l'on ne peut partir que vers le milieu de l'hiver (12ème mois), à la faveur du vent du Nord, on navigue pendant environ 40 jours, puis on atteint un pays appelé Lan-li 藍里 (Lambri)

— 119 —

(3). On y échange du bois de camêche (Sou-mou: 蘇木), de l'étain (Pai-si: 白錫) et de longues glycines blanches (Tchang-pai-teng: 長白藤, terme générique pour les plantes grimpantes). L'hiver suivant, on utilise à nouveau le vent du Nord-Est et après une traversée de 60 jours par bon vent on atteint ce pays.

Ce pays produit de l'oliban (Jou-hsiang: 乳香) de l'ambre gris (long-sien: 龍涎), des perles, de verre, des cornes de rhinocéros, de l'ivoire, de coraux, de l'aristoloche (Mou-hsiang: 木香), de la myrrhe (Mou-yo: 沒藥), de "sang de dragon" (Hiuè-tchie 血竭), de l'huile de styrax (Sou-ho-jou: 蘇合油), des noix de galle (Mou che-tse: 沒石子), de l'eau de rose et d'autres marchandises du même genre⁽⁴⁾. Tous les commerçants des pays arabes viennent là pour se livrer à des échanges commerciaux.

Le roi, les fonctionnaires, et le peuple, vénèrent le Ciel. Les fonctionnaires et les grands du pays portent des turbans, qui sont faits de soie avec des motifs tissés au moyen de fils d'or qui pendent sur la nuque, et se vêtent de toile blanche Yue-no 越諾⁽⁵⁾ sur laquelle sont tissées des lettres d'or, soit de brocart de soie couleurs variées. Ils portent des bottes en cuir rouge, habitent des maisons de 5 étages et se nourrissent de galettes de froment, de viande et de fromage blanc; l'homme pauvre vit de poisson et de légumes.

Le riz n'apparaît que rarement ici. Les fruits qui poussent dans ce pays sont sucrés et sans acidité. On y prépare du vin à partir du raisin; les parfums médicaux sont cuits avec du sucre; par ce moyen est préparée une boisson alcoolique Seeu-sou-tsieou 思酥酒; d'autre part, à partir d'un mélange de miel et d'épices, on prépare une boisson enivrante Mei-sseu-ta-houa-tsieou 眉思打華酒 qui par son action réchauffante exerce une certaine action bienfaisante.

Les pièces de monnaie sont faites d'or et d'argent. Tous les grands bateaux et les riches marchands s'assemblent dans ce pays. La 11ème lune de la 3ème année de l'ère Yuan-you 元祐 du règne de l'empereur Tche-tsong 哲宗 (1088), le royaume du Ma-lo-pa en Arabie, envoya une délégation et présenta un tribut; ceci concernait Ma-li-pa⁽¹⁶⁾.

(2) Le royaume de Ma-kia 麻嘉 (Mecque)⁽⁷⁾. On l'atteint en voyageant, par voie terrestre, pendant plus de 80 jours dans la direction de l'Ouest, après être parti du royaume du Ma-li-pa. C'est le lieu où le Prophète Ma-hia-wou 麻霞勿 (Mahomet) est apparu. C'est là que se trouve la demeure (Fang-tchang: 方丈) où il a habité⁽⁸⁾; la maison et la clôture sont constituées de briques en néphrite de cinq couleurs. Tous les

ans, le jour anniversaire de la mort de ce Prophète Mahomet, les rois de tous les pays d'Arabie envoient dans ce pays des délégués pour donner en offrande des bijoux d'or et d'argent et pour recouvrir la demeure de brocart de soie.

Tous les ans, des gens de tous les pays d'Arabie s'y rendent pour témoigner de leur pitié; les fonctionnaires et les grands hommes des pays étrangers, sans se soucier de la distance, viennent également ici, pour faire leurs prières. Derrière la demeure de (Fang-tchang: 方丈) se trouve le tombeau du Prophète Mahomet. A cet endroit, on voit nuit et jour une auréole de glorieuse lumière (Hia-kouang: 霞光)⁽⁹⁾, qui empêche qu'on se soit d'approcher de très; souvent les gens y passent en courant et en fermant les yeux. Ils disent que si l'on frotte la poitrine d'un mourant avec la terre de ce tombeau, il renaitra grâce à la force du Prophète Mahomet.

3) Le royaume de Pai-ta 白達 (Bagdad). C'est la capitale de tous les pays d'Arabie⁽¹⁰⁾. Son roi est un descendant du Prophète Ma-hia-wou 麻霞勿⁽¹¹⁾. Les divers pays d'Arabie se livrent des guerres armées, mais aucun n'oserait s'attaquer à ce pays; c'est ce qui fait sa grandeur et sa richesse. Lorsque le roi sort, on déploie au-dessus de lui une ombrelle noire, dont la poignée est en or; le sommet de l'ombrelle est surmonté d'un lion de jade portant une grande lune sur le dos, qui éblouit les yeux des spectateurs comme le ferait une étoile; on peut la voir de loin.

Des rues régulières coupent la ville; la population vit luxueusement. Il existe une quantité d'objets précieux et des tapis. On y mange des céréales cuites au four et de la viande, et on boit du koumis (Sou-loi: 酥酪); par contre, on y trouve peu de poisson de riz ou de légumes. Les pays produisent de l'or et de l'argent; on y fabrique des objets en verre de première qualité, de la toile Yue-no blanche (Pai-yue-no: 白越諾)⁽¹²⁾ et de l'huile de styrax (Sou-ho-jou: 蘇合油); le verre fragile est produit dans ce pays.

4) Le royaume du Ki-ts'eu-ni 吉慈尼 (Ghazni)⁽¹³⁾. Il est entouré de hautes montagnes et la ville est creusée dans le roc; la superficie est de 200 Li 里 et une grande rivière l'entoure. Le pays possède plus de 100 mosquées (Li-pai-t'ang: 禮拜堂) dont l'une fait 10 Li de large. Les habitants vont une fois tous les 7 jours à la mosquée pour faire une prière, ce que l'on désigne par le terme: Tch'eou-mi 除幟 (le mot Tch'eou 除 est parfois remplacé par le mot Tch'eou: 厨)⁽¹⁴⁾.

Ce pays produit de l'or, de l'argent, de la toile Yue-no 越諾, du brocart tissé de fils d'or, des tapis en laine de chameau colorée, des objets en verre poli, de l'huile de

tyrax, de la lomonite (Wou-ming-yi: 無名異) et des pierres de bézoard (Mo-so-che: 摩娑石). On y mange des céréales cuites au four et de la viande et on y boit du koumis (Jou-lo: 乳酪). On y trouve peu de poisson ou de riz.

La population riche dans l'ensemble habite dans des maisons qui ont de 5 à 7 étages de hauteur. On y pratique l'élevage intensif du chameau et du cheval. Le pays est excessivement froid, à tel point que la neige ne fond pas de l'automne au printemps, car le pays est situé au Nord-Ouest.

5) Le royaume du Mei-lou-kou-touen 眉路骨惇 (Rum)⁽¹⁵⁾. Il possède une septuple enceinte qui dans des temps très reculée fut édiflée avec de grandes pierres noires. Chaque enceinte est séparée de l'autre de 1,000 pas. Ily a dans ce pays plus de 300 tours étrangères (Fan-ts'a: 蕃塔, Pyramides?), parmi lesquelles l'une a une hauteur de 80 *Tchang* 丈 (800 pas: 270 m) et contient 360 pièces.

Les habitants portent des turbans qui pendent sur la nuque et lorsqu'il fait froid, des vêtements en tissu de laine colorée. Leur nourriture consiste en viande et en farine de froment. Ils se servent de monnaies d'or et d'argent. La soie appelée Kiao-tchao 絞綃, l'eau de rose, les fleurs de gardénia (Wei-tse-houa 梔子花, les pierres de bézoard (Mo-so-che: 摩娑石) et le borax (P'eng-cha: 硼砂) constituent tous les produits indigènes.

6) Le royaume du Wou-sseu-li 勿斯里 (Misr)⁽¹⁶⁾. Il a de nombreuses montagnes célèbres⁽¹⁷⁾. En automne se lèvent les brumes qui sous l'effet des rayons de soleil se modifient en une substance qui est recueillie et constitue une friandise sucrée et agréable, dont l'effet est purifiant et rafraichissant, car ceci est la manne véritable (Kan-lou: 甘露).

Dans les montagnes de ce pays un arbre, qui la première année porte des grains de millet (Sou: 粟)⁽¹⁸⁾, et l'année suivante des noix de galle (Mou-che-tse: 沒石子). Ce pays produit de la toile d'amiante (Houa-Yuan-pou: 火浣布) et des coraux.

— 13 —

Mou-lan-p'i kouo 木蘭皮國: :Royaume du Murabit.

A l'Ouest du royaume d'Arabie se trouve une grande mer, à l'Ouest de laquelle se trouvent d'innombrables pays, mais le royaume du Mou-lan-p'i (Murabit) est le seul parmi eux qui soit visité par les grands navires d'Arabie. Pour atteindre ce pays, on

navigue pendant 100 iours, en direction de l'Ouest, après avoir pris la mer au pays de T'o-p'an-ti 陶盤地 (Damiette)⁽¹⁾.

Une seule sorte de navire transporte plusieurs milliers d'hommes; et à bord on trouve du vin et des aliments en réserve dans des magasins, ainsi que des métiers à tisser. D'après ce qu'on dit "aucun autre vaisseau n'est aussi grand que le vaisseau Mou-lan 木蘭 qu'on appelle aujourd'hui Mou-lan-tcheou 木蘭舟"; mais ce genre de navire ne se rencontre pas en grand nombre⁽²⁾.

Les produits du pays du Mou-lan-p'i sont tout-à-fait étranges: les épis de froment ont une longueur de deux pouces (Ts'uen: 寸); les melons ont six pieds (Tche: 尺) de circonférence. Le riz et le froment sont stockés pendant plusieurs décades dans des caves sans se gâter. D'autre part, dans ce pays on élève le mouton de Tartarie (Houyang: 胡羊) qui est haut de plusieurs pieds et possède une queue de la longueur d'un éventail. Au printemps on lui ouvre le ventre, et on lui prend quelques dizaines de livres (Kin: 斤) de graisse, puis on recoud l'entaille et l'animal continue à vivre; si l'on ne débarasse pas l'animal de sa graisse il périt d'obésité; c'est tout du moins ce que raconte le peuple.

Si l'on continue de voyager pendant 200 jours par la terre depuis Mou-lan-p'i le jour marque 3 heures (c'est-à-dire 6 heures). En automne, se lève soudain un vent d'Ouest qui oblige hommes et bêtes à boire de l'eau pour vivre sans cela, ils mourraient de soif.

— 14 —

Si-t'ien tchou-kouo 西天諸國: les divers pays de l'Inde.

Les divers pays occidentaux sont connus sous l'appellation générale de l'Ouest du Ciel (Si-t'ien 西天, les Indes). Il y a plusieurs centaines de pays parmi lesquels le royaume de T'ien-tchou 天竺 de Wang-cho-tch'eng 王舍城 (Magadha) sont les plus connus; l'Inde centrale est le lieu où Bouddha a vécu; le nom de ce pays est donc très important⁽¹⁾.

On dit, qu'à l'Est de ce pays se trouve le fleuve Hei-Chouei-yu 黑水淤 et une grande mer⁽²⁾; après les avoir traversés en se dirigeant vers l'Est, on rencontre les frontières de la région de Si-yu 西域 (Sérinde), de Tou-fan 吐蕃 (Tibet), de Ta-li 大理 (Yunnan)

et de Kiao-tche 交趾 (Viêt-nam).

A l'Ouest de l'Inde se trouve la mer d'Arabie de l'Est (Tong ta-che-hai 東大食海); en se dirigeant vers l'Ouest au delà de cette mer, on trouve les divers pays d'Arabie. Au Sud de l'Inde se trouve une île (Tcheo 洲) appelée le royaume de Si-lan 細蘭 (Ceylan)⁽³⁾; la mer qui entoure ce pays est également appelée mer du Si-lan (Si-lan-hai 細蘭海).

Au temps jadis, Tchang Kien 張騫, qui était allé en ambassade au Ta-hia 大夏 (Bactriane)⁽⁴⁾, avait entendu dire que le pays de Chen-tou 身毒 (Inde) se trouvait à 1.000 Li au Sud-Est de Ta-hia; mais j'ai appris qu'il n'y a en fait qu'une quarantaine de jours de voyage de Ta-li à Wang-cho-tch'eng.

Dans le *Houang houa sseu ta ki* 皇華四達記 par Kia Tan 賈耽, l'auteur indique un itinéraire allant de l'An-nan 安南 (Viêt-nam) jusqu'au T'ien-tchou (Inde)⁽⁵⁾. Et un moine indien Ta-mo 達摩 (Voddhidharma)⁽⁶⁾ vint à Fan-yu 番禺 (Canton) par mer. Cela prouve qu'il existait alors une route maritime navigable.

— 15 —

Si-t'ien Nan-ni-houa-lo-houo 西天南尼華囉國: Royaume de Nahrawara.

La capitale du royaume de Nan-ni-houa-lo (Nahrawara) de l'Ouest du Ciel (Inde) a une triple enceinte. Les habitants prennent tous les jours un bain matin et soir, et ils enduisent leur corps de leur visage de curcuma (Yu-kin: 鬱金) pour lui donner la couleur l'or comme celle du corps de Bouddha⁽²⁾. La plupart des gens de ce royaume se disent des Brahmanes (Po-lo-men: 婆羅門) et se considèrent comme de véritables descendants du Bouddha.

Les murs de leurs chambres et leurs nattes sont enduits de bouse de vache. Dans leur maison est dressé un autel haut de trois pieds (Tche: 尺); tous les matins ils s'enduisent de bouse de vache, brûlent de l'encens et font des offrandes de fleurs⁽³⁾.

Leurs routes communiquent avec la Sérinde (Si-yu: 西域) lorsque des cavaliers légers⁽⁴⁾ viennent de cette région à l'improvise faire des razzias, on se contente pour les arrêter de fermer les portes de leur ville. Au bout de quelques jours, les assaillants à court de vivres se retirent d'eux-mêmes.

— 16 —

Tong-nan-hai-chang tsa-kouo 東南海上雜國: les divers pays de la mers du Sud-Est.

Dans la mer du Sud-Est se trouve le royaume de Cha-houa-kong 沙華公 (une île de Malaisie)⁽¹⁾, les habitants de ce pays ont l'habitude de se livrer à la piraterie en haute mer; s'ils font des prisonniers ils les ligotent, puis les vendent à Java. Plus loin encore vers le Sud-Est existe le royaume de Kin-fo 近佛 (une île de Sumatra); on y trouve beaucoup d'îles qu'habitent des sauvages appelés Ma-lo-nou 麻囉奴⁽²⁾. Lersqu'un navire est poussé par les vents vers ce pays, ces sauvages en capturent les passagers et les mangent après les avoir rôtis coincés entre d'énormes bambous. Le chef de ces sauvages a fait percer ses dents et a fait couler de l'or dans les trous; il se sert de crânes humains comme récipients pour sa nourriture. Plus on pénètre profondément dans ces îles plus les sauvages sont féroces.

Plus loin encore vers le Sud-Est, se trouve le royaume des femmes (Niu-jen kouo 女人國), dans lequel toutes les rivières coulent vers l'Est et ne sont en crue qu'une fois au cours de nombreuses années; parfois le courant dépose au bord de ces rivières des graines de loyus qui ont un peu plus d'un pied de hauteur et des noyaux de pêche de deux pieds de long; quand les habitantes en trouvent, elles les rent à leur reine.

Jadis, un navire marchand vint échouer sur le rivage de ce pays; les femmes amenèrent l'équipage chez elles et en quelques jours, tous moururent. Seul l'un deux, plus avisé, réussit à voler de nuit un bateau et put ainsi s'échapper: il raconta alors cette aventure. Quand le vent du Sud souffle à pleine force, les femmes de ce royaume se mettent toutes nues et sont fécondées par ce vent. Toutes mettent alors au monde des filles.

— 17 —

K'ouen-louen-ts'eng-ki kouo 崑崙層期國: Royaume du Mozambique.

Face à la mer du Sud-Ouest il y a le royaume du K'ouen-louen ts'eng-ki (Mozambique) relié à une grande presqu'île. Il y a habituellement de grands-oiseaux (Ta-p'ong: 大鵬, Rock) sur cette grande île qui, en volant, cachent le soleil au point que l'ombre change

— 125 —

de place sur le cadran solaire. Si le grand oiseau rencontre un chameau sauvage, il l'avale.

Si l'on trouve par hasard une penne de Rock, on peut en faire un récipient à eau d'une capacité d'un demi-muid en coupant la partie creuse de la penne. Il y a aussi des autruches (Lo-t'o-ho: 駱駝鶴) mesurant 6 à 7 pieds de haut des pattes à la tête, elle ont des ailes mais ne peuvent pas voler haut.

Les habitants se nourrissent d'aliments variés qui sont cuits au feu, ou du cuivre et du fer chauffés à blanc. Le pays produit de grandes défenses d'éléphant et des cornes de rhinocéros. Sur la presqu'île il y a de nombreux sauvages dont le corps est aussi noir que la laque et qui ont les cheveux crépui. On les attire en leur offrant à manger, on les capture et on les vend comme esclaves à des prix très élevés⁽²⁾.

— 18 —

P'o-sseu kouo 波斯國: Royaume de Sumatra.

Le royaume de P'o-sseu situé au Nord-Ouest de Sumatra se trouve dans la mer du Sud-Ouest⁽¹⁾. Les habitants ont la peau très noire et les cheveux bouclés; ils portent aux deux poignets des bandes de métal et enveloppent leur corps dans une toile bleue a motifs décoratifs.

Le Pays ne possède pas de fortifications et le roi donne des audiences matinales; il s'assoit sur un banc recouvert d'une peau de tigre, les jambes croisées, et les sujets viennent lui témoigner leur respect. Lorsqu'il sort, il utilise un palanquin (Jouanteau: 軟兜) ou monte à dos d'éléphant. La suite, dont le nombre s'élève à plus de 100 hommes, porte des épées et assure sa protection.

La nourriture qui consiste en galettes, viandes et riz, est présentée dans de la vaisselle en porcelaine, on se sert de ses doigts pour manger.

— 19 —

Tan-man 種蠻: Les barbares Tan. [Paragraphe n'intéresse pas les mers du Sud]

Les barbares Tan 種 sont ceux qui habitent sur des bateaux: ils considèrent l'eau comme l'égal de la terre, et mènent une vie lacustre sur la rivière et la mer⁽¹⁾.

— 126 —

Dans la région de Kin-tcheou 欽州, il y a trois sortes de barbares Tan: la première, est celle des Yu-tan 魚蠻 qui attrape les poissons au filet; la deuxième, est celle des Hao-tan 蠔蠻 qui prend des huîtres dans la mer; et la troisième, celle des Mou-tan 木蠻, très habile à utiliser des bois de construction et couper des arbres en montagne.

Tous les barbares Tan sont extrêmement pauvres; ils sont vêtus de vêtements rapiécés et mangent une poignée de riz avec leur femme et leurs enfants. Les époux habitent sous un auvent court? Beaucoup d'enfants naissent dans ces conditions et on compte plus de 10 enfants par bateau.

Dès que l'enfant commence à se déplacer, sa mère l'attache sur son dos avec un pan d'étoffe, et elle manie librement l'aviron; quand l'enfant arrive à marcher à quatre pattes on l'attache par la taille à une longue corde et on attache le bout de celle-ci un bois court; si l'enfant tombe à l'eau, on l'en retire au moyen de cette corde; puis l'enfant apprend à marcher, à monter et redescendre la pente de l'auvent sans aucune peur. Ainsi il apprend à la fois à marcher, à nager et aussi à plonger. Les enfants jouent par bandes sur le sable des ports auxquels accostent les jonques des barbares. En hiver comme en été, ils ne portent pas le moindre vêtement et ils ressemblent véritablement à de loutres. Ainsi sont les barbares Tan, nomades de la mers. Bien qu'ils possèdent un caractère sauvage qu'on ne puisse apprivoiser, ils sont soumis au commandement d'un chef; chacun a un rang dans leur société et se voit imposer la corvée envers les officiers mandarins. Ainsi l'on voit qu'il n'existe pas au monde de société où la fuite empêche la soumission.

Dans la région de Kouang-tcheou se trouve une catégorie de barbares appelée Lo-ting 盧亭 qui sont habiles à la guerre en mer.

— 20 —

San-fou-t'ö 三伏馱: Les barbares San-fou-t'ö.

Dans la région méridionale du Kiao-tche (Viêt-nam) se trouve une montagne appelée p'ouo-lieou 播流 qui a plusieurs centaines de Li 里 de périphérie; il est impossible d'y grimper car elle est entourée de grandes barres de fer. Sur cette montagne se trouve des champs fertiles et il n'y a qu'une seule entrée par laquelle on peut y accéder.

Cette montagne est habitée par des peuplades appelées San Fou-t'ö auxquelles le

Kiao-tche n'a pu imposer l'obéissance? Le royaume d'An-nan a souvent voulu détruire ces barbares, mais il était impossible de pénétrer dans cette montagne à cause de leurs défenses parfaites. Les gens de San-fou-t'ò disaient: "Bien que le royaume d'An-nan ait des soldats forts, il lui sera impossible de nous détruire car nous avons des céréales pour nous nourrir."⁽¹⁾.

— 21 —

Yao-jen 貉人: Les barbares Yao. [Ce paragraphe n'intéresse pas les mers du Sud].

Les barbares Yao⁽¹⁾ doivent à la Chine le service de la corvée. Les 5 sous-préfectures de la préfecture Tsing-kiang 靜江 touchent à la frontière de la région habitée par les barbares Yao. Les noms de ces sous-préfectures sont Hing-an 興安, Ling-tchan 靈川, Lin-kouei 臨桂, Yi-ning 義寧 et Kou-hein 古縣.

Les villages des barbares Yao sont inégaux par la taille, les plus forts sont des Lo-man Yao-jen 羅曼貉人 ou des, Ma-yuan Yao-jen 麻園貉人: les autres sont des Houang-cha 黃沙, Kia-che 甲子, Ling-tun 靈屯, Pao-kiang 褒江, Tcheng-kio 贈脚, Houang-tchan 黃村, Tche-chouei 赤水, Lan-sseu 藍思, Tsin-Kiang 巾江, La-Kiang 辣江, Ting-houa 定花, Leng-che-K'eng 冷石坑, Pai-mien 白面, Houang-yi 黃意, Ta-li 大利, Siao-p'ing 小平, T'an-t'eu 灘頭, Tan-kiang 丹江, Mi-kiang 糜江, Chan-kiang 閃江 ou des Pa-kiai 把界.

Des vallées pénètrent profondément dans les montagnes, où l'on trouve beaucoup de barbares Yao, dont tous dépendent du camp de Sang-kiang 桑江 dans la sous-préfecture de Yi-ning 義寧. Les barbares Yao portent un chignon enforme de marteau qui retombe sur le front; ils vont pieds-nus et armés. Ils sont quelquefois sans vêtements ou en guenilles, ou portent aussi une robe longue et une culotte en étoffe rayée, ou se couvent d'un turban en étoffe blanche. Leur chef porte un turban bleu et une robe violette. Les femmes portent une chemise et une jupe aux rayures grossières et des robes qui sont très fines; ce sont là les vêtements qu'elles aiment à porter ordinairement.

Tout le pays est couvert de hautes montagnes, ce qui rend difficile le transport des produits. Comme on ne peut porter les fardeaux directement sur les épaules, on les met dans un grand sac et on attache de nombreux sacs avec une grande ceinture de

peau; puis on les porte sur le dos. On porte aussi sur le dos les grands blocs de bois ou de pierre.

Les barbares Yao cultivent la terre des montagnes; ils se nourrissent de millet, d'haricots et de taros; ils sont très peu de rizières. Quand une récolte est abondante ils vivent tranquillement dans leurs repaires, mais lors des années de famine ils sortent et errent partout, cherchant à piller.

Le pays produit des planches en bois de cèdre, du talc, de la cire d'abeille, de l'encens (Ling-ling-hsiang: 零陵香), du "bois cosmétique" (Yen-tche-mou 燕脂木).

Dans les régions frontières des 5 sous-préfectures de Tsing-kiang 靜江 seuls les officiers des sous-préfectures de Hing-an 興安 et de Yi-ning 義寧 restent dans l'administration de cette région durant toute la durée de leur service.

— 22 —

Si-nan-yi 西南夷: Les barbares du Sud-Ouest. [Ce paragraphe n'intéresse pas les Mers du Sud]

Les noms de famille des 5 groupes de barbares du Sud-Ouest sont Long 龍, Lo 羅, Fang 方, Che 石 et Tchang 張. Depuis longtemps déjà, ils se rendent à la capitale chinoise avec le tribut⁽¹⁾. Les barbares Long, Lo, Fang et Che pénètrent dans la région chinoise par Yi-tcheou 宜州, et les Tchang y pénètrent par Yong-tcheou 邕州. Ils viennent en Chine une fois tous les 3, 4 ou 5 ans. Les 5 familles de barbares comptent en tout 960 hommes.

Leurs tributs comportent du feutre et du vermillon. La cour de Chine leur donne en échange des chemises de brocart, des ceintures d'argent d'autres cadeaux, l'ensemble valant un peu plus de 24,400 ligatures en sapèques; maison ne donne pas d'honoraires à la délégation des barbares.

En l'an 8 de l'ère *Hi-ning* 熙寧 (1075), on ordonna aux barbares des 5 familles de payer le tribut une fois tous les 5 ans. Ils payèrent en produits du pays au bureau administratif de Yi-tcheou 宜州, et celui-ci les remercia en convertissant les tributs en monnaie courante.

Dans le pays du Sud-Ouest se trouve encore d'autres barbares appelés Wei-fan 韋蕃 qui payent aussi le tribut une fois tous les 5 ans. Après avoir reçu des produits de

leur pays, le bureau de Yi-tcheou dépensa une somme totale de plus de 1,200 ligatures en reconnaissance du versement du tribut.

Dans la région de Ki-mi-tcheou 彌糜州⁽²⁾ se trouve une personne qui présente également le tribut. Dans la région de Yi-tcheou est située la préfecture de An-houa 安化 formée de 3 districts et d'une ville fortifiée. Autrefois on lui permettait de venir une fois tous les 3 ans à la capitale chinoise pour manifester les marques d'obéissance, et le nombre total de ceux qui présentaient le tribut fut de 293 hommes. Mais plus tard, on ordonna de verser des produits du pays au camp de Sseu-li 思立 de Yi-tcheou; la cour de Chine elle-même se rendit alors jusqu'au Yi-tcheou pour les recevoir et les en remercier.

Les barbares du Sud-Ouest portent en règle générale un chignon en forme de marteau et vont pieds nus. Ils sont vêtus d'une robe de toilt fleurie, ou d'un habit de feutre, et portent une épée et une arbalète sur le dos; ils attachent leur chignon avec un papier blanc. Ils prétendent que leur costume leur vient du poste de surveillance de Tchou-ko wou-eou 諸葛武侯⁽³⁾, mais la puissance de ce poste de surveillance est lointaine.

— 23 —

T'ong-tao-wai-yi 通道外夷: Communications par voie de terre avec les barbares étrangers.

Pour se rendre de Chine dans les régions barbares du Sud-(Nan-man: 南蠻) par voie terrestre, il faut traverser le camp de Heng-chan 橫山 de Yong-tcheou 邕州. De Heng-chan, après un jour de voyage, on arrive à la sous-préfecture de Kou-t'ien 古天. Puis un jour plus tard on arrive à la préfecture secondaire de Kouei-lo 歸樂. Encore un jour plus tard on arrive à la préfecture secondaire de Souei-tien 睢殿. Ensuite à la préfecture secondaire de Ts'i-yuan 七源 et ainsi de suite: on atteint l'une après l'autre à un jour d'intervalle les préfectures secondaires de Sseu-tch'eng 泗城, le village de Kou-na 古耶, la préfecture secondaire de Long-an 龍安, le Fong-ts'uen 鳳村 (qui est un village des barbares Liao 獠), où on traverse une rivière, puis le Chang-tchan 上展, la chaîne de Po-wen 博文, le Lo-fou 羅夫, et on atteint finalement la frontière de Tche-ki 自杞 appelée Ma-k'iu 磨巨. Ensuite après 3 jours de marche on

trouve le royaume de Tche-ki 自杞. De Tch-ki, après 4 jours, c'est la sous-préfecture de Kou-tch'eng 古城. Trois jours plus tard encore on touche à la frontière du royaume de Ta-li 大理, appelée Chan-tch'an-fou 善闡府. Et 6 jours après c'est le royaume de Ta-li. De Ta-li, après 5 jours on arrive au royaume de P'ou-kan 蒲甘 qui n'est pas situé loin à l'Ouest de l'Inde. On ne peut pas y aller à cause des difficultés pour traverser le fleuve Yu-ni 游泥 (Irraouadi); bien qu'il soit possible de le traverser cela est très dangereux. Et ensuite de Heng-chan 橫山 jusqu'au royaume de P'ou-kan, il y a 32 jours de route en tout.

Si l'on veut rendre au royaume de Lo-tien 羅殿, en partant du camp de Heng-chan on doit prendre l'itinéraire précédent: en arrivant à la préfecture secondaire de Ts'i-yuan 七源, on prend une autre route; un jour après et ainsi de suite à un jour d'intervalle on atteint la sous-préfecture de Ngen-houa 恩化, la préfecture secondaire de Wei-mou 園慕: le pays des barbares A-tchou 阿姝 le pays des barbares Tchou:cha 姝砂, la Chouen't'ang 順唐, et deux jours après on arrive au royaume de Lo-tien 羅殿 qui est éloigné de 19 jours de route en tout, de Heng-chan.

Si l'on veut aller à la préfecture T'ö-ma 特磨, en partant également de Heng-chan, on atteint toujours à un jours d'intervalle l'une après l'autre, la sous-préfecture de Chang-an 上安, la préfecture secondaire de An-tö 安德, la préfecture secondaire de Lo-po 羅博, la sous-préfecture de Yang 陽, le Yai-an 隘岸, le Na-lang 耶郎, la préfecture secondaire de Si-ning 西寧, la préfecture secondaire de Fou-tcheou 富州, la sous-préfecture de Lo-Kung 羅拱, le Li-chouei-p'ou 歷水舖, la préfecture de T'ö-ma 特磨, le pays des barbares Kie-ye 結也, la frontière déserte de Ta-li 大理, la préfecture de Tsouei-ning 最寧, et après 6 jours on arrive au royaume de Ta-li qui est éloigné de 20 jours de route Heng-chan.

D'après ce qu'on raconte, les gens du royaume de Ta-li qui veulent venir en Chine à cheval, s'ils prennent la route du Nor en sont empêchés par le royaume de Tche-ki 自杞, et par la route du Sud, sont arrêtés par la préfecture de T'ö-ma 特磨. Mais j'apprends qu'entre le royaume de Tche-ki et la préfecture de T'ö-ma il existait un nouveau chemin par lequel on peut se rendre directement à Heng-chan dont on n'est plus alors séparé par ces deux routes. Tous ceux à cheval qui veulent atteindre la Chine prennent cette route et non une autre⁽¹⁾.

Hang-hai-wai-yi 航海外夷: Communications maritime avec le barbares étrangers.

Les préfectures et les sous-préfectures situées au bord de mer s'étendent du Nord-Est au Sud-Ouest jusqu'au Kin-tcheou 欽州. Dans les préfectures secondaires et sous-préfectures en bord de mer, se trouvent des navires de commerce (Che-po: 市舶). L'Etat montre de l'indulgence envers les barbares étrangers, et a nommé un directeur du centre de commerce maritime (Ti-k'iu che-po-sseu: 提舉市舶司) dans les ports du Ts'iuan-tcheou et Kouang-tcheou. C'est pourquoi les commerçants étrangers qui ont des difficultés et veulent faire une réclamation, doivent s'adresser au directeur de centre de commerce maritime. A la 10^{ème} lune de l'année, le directeur du centre de commerce maritime invite donc les marchands étrangers à un banquet somptueux pour leur souhaiter un bon retour parce qu'ils ne reviendront qu'au solstice d'été. Le directeur du centre de commerce maritime leur fait payer des impôts et se charge de leur protection.

Lorsque l'on considère les divers pays barbares en comparant leurs richesses et leurs marchandises précieuses, aucun pays ne peut se comparer à ceux du royaume de Ta-che 大食 (Arabie); puis vient le royaume de Java, et en troisième position de royaume de San-fo-ts'i 三佛齊 (Palembang); les divers autres pays suivent.

C'est le San-fo-ts'i (Palembang) qui contrôle le point le plus important sur la ligne de navigation des divers pays. De Palembang en se dirigeant vers la Chine, on va d'abord par bateau droit au Nord, on traverse les îles de Chang-hia-tchou 上下竺, et la mer de Kiao 交洋 (Golfe du Tonkin), on arrive aux frontières de la Chine. Lorsqu'on veut de rendre à Kouang-tcheou, on entre par le détroit de Tun-men; toutefois, si on veut aller à Ts'iuan-tcheou on pénètre par le détroit de Kia-tse-men 甲子門.

Les navires venant de Java, font d'abord route un peu au Nord Ouest de Java. Lorsqu'ils ont dépassé les Roches des Douze fils (Che-eul-tse-che: 十二子石), ils rejoignent, au pied des flots de Tchou 竺, la route de Palembang à la Chine.

Les commerçants qui viennent d'Arabie, après avoir voyagé sur de petits navires, en faisant route vers le Sud jusqu'à Kou-lin (Quilon situé au Sud-Ouest de l'Inde), transbordent sur de grands navires et, faisant route à l'Est, font escale à Palembang;

ils pénètrent alors en Chine en suivant la route de Palembang en Chine.

Les autres pays qui sont des dépendances du Champa et du Cambodge sont tous proches de la partie méridionale de la mer de Kiao tche 交趾 : ils ne sont pas de moitié aussi loin que Palembang et Java; et ces derniers ne sont pas de moitié aussi loin que les pays d'Arabie.

Un an suffit à tous les étrangers effectuant le voyage en Chine, aller retour, à l'exception des Arabes qui ne peuvent l'effectuer qu'en deux ans. En général, les navires étrangers peuvent faire 1,000 *Li* de route par jour si le vent est favorable; mais s'ils ont le malheur de tomber sur le vent du Nord et qu'ils ne puissent pas trouver un mouillage sur la côte chinoise, ni un endroit où ils puissent se mettre à l'abri et mouiller en territoire étranger, le navire est perdu corps et biens. A ce propos, le royaume de Mo-kia 默伽 (Mecque), le royaume de Wou-sseu-li 勿斯里 (Misr) et d'autres pays sont à une distance telle, que l'on ne sait pas combien de dizaines de milliers de *Li* les séparent de la Chine⁽¹⁾.

NOTES

— 1 —

(1) Dans son paragraphe "Le royaume d'An-nan" l'auteur traite de la géographie et de l'histoire du Viêt-nam, et notamment des systèmes politiques et militaires, du droit pénal et des coutumes des habitants sous les dynasties des Ting 丁, des Li 黎 et des Li 李 : il explique en particulier avec beaucoup de détails les relations avec la Chine et le mode de paiement du tribut. C'est pourquoi son texte s'est imposé non seulement comme la source des textes postérieurs chinois concernant les pays du Sud sous les Song, mais encore, sa façon de rapporter les faits s'est avérée supérieure aux autres. Tchao Jou-koua a donné un résumé de ce paragraphe sur le royaume d'An-nan dans le paragraphe "Le royaume de Kiao-tche" de son ouvrage: *Tchou fan tche*.

L'auteur a laissé une description plus détaillée du royaume d'An-nan que des autres royaumes, nous devons donc approfondir notre étude sur ce royaume pour lui rester fidèle. L'histoire du royaume d'An-nan sous les Song sera basée sur les études bien connues d'Henri Maspero, d'Emil Gaspardone et de Yamamoto Tatsurō 山本達郎.

L'histoire du royaume d'An-nan peut être divisée en 4 époques : 1) l'époque du protectorat chinois; 2) l'époque de l'indépendance; 3) l'époque de la colonisation française; 4) l'époque actuelle; division et formation de deux Viêt-nam.

Le *Ling wai tai ta* est un récit écrit sur l'époque de l'indépendance d'Annam sous les dynasties des Ting, des Li et des Li; pendant lesquelles le royaume d'An-nan se rebella plusieurs fois contre la Chine. La cour de Chine envoya le général Kouo Kouei 郭遠 afin de réprimer les tentatives de révolte (*Song che*, k. 15, p. 15b).

Au sujet de l'origine de l'histoire du Viêt-nam, le *Song che* dit: "Le Kiao-tche correspondait originairement à la commanderie de Nan-yue 南越 sous les Han (k. 488, p. 1a)"; le *Ling wai tai ta* affirme: "Le Kiao-tche correspond à l'origine à la commanderie de Siang 象 établie sous les Ts'in qui fut séparée de l'empire sous les dynasties des Han et des T'ang (k. 2, p. 1a)"; le *An nan tche yuan* 安南志原 dit: "Le royaume d'An-nan correspond à l'ancien Kiao-tche. Sous les T'ang, cette commanderie constitua le protectorat d'An-nan qui dépendait de la province de Ling-nan 嶺南 C'est à partir de cette époque qu'apparaît l'appellation d'An-nan (pp. 4~6)". Sur ce sujet, Cf. les ouvrages de Gaspardone; *Bibliographie Annamite* (1), BEFEO., XXXIV, pp. 1~172; *Ngan nan tche yuan, avec une étude sur le Ngan nan tche yuan et son auteur*, Hanoi, 1932.

Pelliot (BEFEO., IV, p.132) et Yamamoto Tatsurō (*Annan shi no kenkyū* 安南史の研究, Tōkyō, 1950) ont fait remonter l'origine du royaume d'An-nan de la fondation de la commanderie de Siang par le premier empereur des Ts'in comme le fait le *Ling wai tai ta*. Hirth et Rockhill placent l'origine du royaume d'An-nan après l'expédition de Nan-yue de l'empereur Wou des Han. Mais H. Maspero estime qu'il est difficile de préciser quelle fut l'origine du royaume (*Etude de l'histoire d'Annam*, BEFEO., XVI, p. 33).

On peut considérer que la commanderie de Siang fondée par le premier empereur des Ts'in correspondait aux régions du Tonkin et de l'Annam actuels. Après l'expédition effectuée pendant la 5ème année de l'ère *Yuan-ting* 元鼎(112 av. J.-C.), l'empereur Wou des Han fonda 9 commanderies (*Song che*, k. 488, p.1a), mais ce ne fut qu'après l'expédition de Ma Yuan 馬援 la 17ème année de l'ère *Kien-wou* 建武(41) que s'exerça le pouvoir politique chinois sur l'Annam (Stein. R.A., *Le Lin-yi. Han-hiue*, vol. 2, pp.147~202).

Après cette date et jusqu'au début des Song éclatèrent des nombreuses guerres civiles et insurrections contre la Chine. L'indépendance de l'Annam commença en l'an 3 de l'ère *Ta-tchong-siang-siang-fou* 大中祥符(1010) (*Ling wai tai ta*, k. 2, p. 1a-b). Le fondateur de la dynastie des Li 李 d'Annam choisit Hanoi comme capitale et en 1225, la dynastie Li céda la place à la dynastie des Tch'en mais cet évènement ne se produit que 50 ans après la publication du *Ling wai tai ta*.

Les textes chinois importants relatifs au Kiao-tche sont le *Tchou fan tche* (p.1a-b), le *Song houei yao tsi kao* (ts' 8, 197, pp.7734~7742), le *Wen hign t'ong k'ao* (k. 330, pp.2591~2595) et le *Song che* (k. 488, pp.1~18). En dehors de ceux-ci les textes suivants présentent aussi de l'intérêt pour l'étude des relations entre la Chine et le Kiao-tche, et surtout au sujet de mode de paiement du tribut: le *Siu tche tche t'ong kien tchang p'ien* 續資治通鑑長編, le *Chan t'ang k'iun chou k'ao so* 山堂群書考索 et le *Yu hai* 玉海; on peut se référer d'autre part aux textes publiés au Viêt-nam et présentés par Emile Gaspardone, dans ses *Matériaux pour servir à l'histoire d'Annam*, BEFEO., XXIX, 1929, pp. 63~105.

(2) D'après H. Maspero, "Lorsqu'en 212 avant l'ère chrétienne, Ts'in che-houang 秦始皇 (premier empereur des Ts'in) eut envoyé Jan Ngao 壬髡 et Tchao To 趙陀 coloniser les régions encore barbares du Sud de la Chine, ceux-ci, en organisant le pays conquis, le divisèrent en trois commanderies: Kouei-lin 桂林, Nan-hai 南海 et Siang 象. Tous les auteurs modernes, européens, annamites ou chinois, sont d'accord pour mettre la troisième hors des limites de la Chine actuelle, et en faire le Tonkin et le Nord de l'Annam". (*Etude de l'histoire d'Annam*, BEFEO., XVI, p. 49). D'après Chavannes, "Le Kouei-lin correspond en gros au Kouang-si; la commanderie de Siang, au Tonkin; et celle de Nan-hai, au Kouang-tong". (*Les mémoires historiques de Se-ma Ts'ien*, t. 2, p.168, n. 3). A propos de la fondation de la commanderie de Siang, se reporter au

Che ki 史記 k. 6, *Pen-ki* 本紀, p. 21b.

(3) À ce sujet, Pelliot dit; "Les populations aborigènes qui se trouvaient sur la route de Hanoi au Yunnan septentrional étaient rangées par les chinois ou deux grandes catégories: Les Liao et les Ts'ouan 爨, ces derniers plus strictement cantonnés au Yunnan. Les Chinois divisaient les Ts'ouan en deux groupes principaux, les Si-ts'ouan 西爨 occidentaux, également appelés Po-man 白蠻 (les barbares blancs); et les Tong-ts'ouan 東爨 ou Ts'ouan orientaux, également appelés Wou-man 烏蠻 (les barbares noirs)". (*Deux itinéraires*, BEFE., IV, p. 136) D'après le *Man chou* 蠻書, au temps des T'ang, les tombes des princes des Sits'ouan se voyaient encore en grand nombre dans la vallée de Tsing-ning 進寧, au Sud de Yunnan (k. 6, p. 2a).

(4) Lo *Song che* dit au sujet des expéditions effectuées en An-nan par le général Kouo Kouei 郭遠 "Le 2^{ème} mois de la 9^{ème} année de l'ère *Hi-ning* 熙寧 (1079) Kouo Kouei fut nommé sur l'ordre de l'empereur *An-nan tchao t'ao che* 安南招討使 (Commissaire impérial chargé d'exiger les soumissions et de châtier les rebelles) et Tchao Sie 趙嵩 lui fut donné comme adjoint en remplacement de Li Hien 李憲. Il attaqua le Kiao-tche avec les armées de Cambodge (k. 15, p. 15b). On trouve également cette clate dans les études d'Henri Maspero et de M. Coedès (Maspero, BEFEO., XVI, p. 33; Coedès *Les états hindouisés*, Paris, 1964, p. 280).

(5) Ting Pou-ling fut le premier souverain de la dynastie des Ting (968—980). Il reçut lors de son accession au trône, le nom de *T'ai-cheng-ming houang-ti* 太勝明皇帝 (*Song che*, k. 488, pp. 1a-2a; Cf. G. Maspero, *Géographie politique de l'Indochine aux environs de 960 A.D.*, paru dans *Etudes Asiatiques*, t. 2, p. 82, n. 4).

(6) La 6^{ème} année de l'ère *K'ai-pao* 開寶 (973) Ting Pou-ling paya pour la première fois le tribut à la cour de Chine mais on ne peut trouver le détail des produits fournis ni dans le *Song che* ni dans le *Song houei yao tsi kao*. D'après le *Song che*, deux ans après, il envoya un tribut comprenant des cornes de rhinocéros, de l'ivoire et des parfums médicinaux (k. 488, p. 2a), ce qui permet de supposer une composition identique pour le premier tribut.

(7) Depuis la fondation du protectorat d'An-nan, en l'an 5 de l'ère *Wou-tô* 武德 (622), pendant la période d'environ 350 ans qui sépare le premier empereur des T'ang du début des Song; le gouvernement chinois établit un protectorat général sur l'Aénam, mais la 7^{ème} année de l'ère *K'ai-pao* 開寶 (974) le gouvernement chinois nomma Ting Lien 丁璉 à la tête du protectorat général d'Annam et un an plus tard le même Ting Lien fut nommé prince de Kiao-tche (*Song che*, k. 488, p. 2a). Sur l'histoire du protectorat d'Annam, Cf. H. Maspero, *Le protectorat d'Annam sous les T'ang*, BEFEO., X, n. 3, pp. 552~556; Gaspardone, *Matériaux pour servir à l'histoire d'Annam*, BEFEO., XXIX, p. 85, n. 1; R. des Retours, *Les grands fonctionnaires des provinces en Chine sous la dynastie des T'ang*, TP., XXV, p. 247.

(8) Un exemple de la construction des noms de famille chez les bares par leur transcription phonétique me paraît intéressant à noter. Li Kong-wen 李公濶 renversa la dynastie Li Houan 黎桓 et dnot le nom de famille était Li 李(prunier), usurpa l'orthographe Li 黎(Noir), pour faire croire qu'il était lui-même de sang royal (*Song che*, k. 488, p. 11a).

(9) D'après Coedès, "En 1075 les Chinois ayant décidé une expédition contre le Tonkin entraînent les voisins de ce pays, Champa et Cambodge, à prendre part à la lutte: pendant que l'année de Kouo Kouei 郭逵 descendait par Lansôn vers Hanoi les Chams et les Cambodgiens envahissaient le Nghê-an. La défaite des chinois amena la retraite de leurs alliés sur les mouvements desquels nous n'avons pas de renseignements. (*Les états hindouisés*, Paris, 1964, p. 288). On trouve une affirmation identique dans le *Song che* (voir plus bas, note 4).

(10) A propos de la liste des produits offerts comme tribuits voir *Song houei yao tsi kao*, ts'ò, 199, p. 7863a-b; *Song che*, k. 488, p. 17a.

(11) Ce titre honorifique de 18 caractères était le suivant: 應天崇仁至道威慶龍祥明文睿武德聖神(皇帝)(Cadière. M.L., *Tableau chronologique des dynasties annamites, annamites*, BEFEO., V, p. 89).

(12) D'après le *Song che*: "Tous les êtres masculins de plus de 15 ans portaient au front un tatouage les désignant comme soldats du fils du Ciel". (k. 488, p. 15b). On trouve également l'expression "l'Armée du fils du Ciel" au lieu de "soldat du fils du Ciel" (*Song che*, k. 488, p. 6a: *Wen hien t'ong k'ao*, k. 332, p. 2591c). Cette inscription, à moins qu'il ne veuille l'interpréter complaisamment dans le sens de l'armée du Kiao-tche, pays tributaire de l'empire, devait être considérée comme appartenant au fils du Ciel (l'Empereur).

(13) D'après le *Tchou fan tche*, cette grande fête avait lieu de 15ème jour, mais dans le *Kouei hai yu heng tche* 桂海虞衡志 par Fan Tch'eng-ta 范成大, on trouve "le 5ème jour de la 7ème lune", on peut donc considérer la description du *Tchou fan tche* comme erronée.

(14) D'après le *Song che*, "l'ordre de réception des ambassadeurs étrangers donnait la primauté du royaume de Ta-hia 大夏, celui de Kao-li 高麗(Corée) et Kiao-tche 交趾(Viêtnam), puis venaient les représentants des autres pays étrangers." (k. 199 *Li-tche* 禮志 22, p. 16a). D'autre part le *P'ing tcheou k'o t'an* 萍州可談 dit: "pendant l'ère *Yuan-fong* 元豐(1078~1085) le gouvernement chinois faisait le meilleur accueil aux représentants de Kao-li (Corée) parmi les divers ambassadeurs étrangers". (k. 2, pp. 10b~11a). Tous ceci semble indiquer que Tchou K'iu-fei a commis une erreur.

(15) D'après le *Song houei yao tsi kao*, on sait que le 14ème jour du premier mois de la 26ème année de l'ère *Chao-hing* 紹興(1156) la délégation d'An-nan offrit un tribut à la cour de Chine et on connaît aussi la liste des produits offerts (voir ts'ò, 199, p. 7863).

(16) D'après le *Song che* (k. 488, p. 17a), on apprend que le 8ème mois de la 26ème année de l'ère *Chao-hing* (1156), Li T'ien Tsouo 李天祚 offrit un tribut à la cour de Chine, et que celle-ci afin de le remercier, lui conféra sur l'ordre de l'empereur, le titre de *Kien-Kiao-t'ai-che* 檢校太師 (Grand précepteur chargé des examens et de la revision des textes).

(17) Le *Song che* dit: "la 9ème année de l'ère *Kien-tao* (1173), Li T'ien-tsouo demanda à payer le tribut par la voie de Yin Tse-sseu 尹子思 et Li Pang-tcheng 李邦正. L'ambassadeur accepta de les faire rentrer à la cour de Chine en récompense de fidélité." (k. 488, p. 17a).

(18) D'après le *Song houei yao tsi kao*, on sait qu'à la demande de Li T'ien-tsouo 李天祚, la 9ème année de l'ère *Kien-tao* 乾道 (1173), la date d'entrée en vigueur du paiement du tribut a été fixée le premier mois de la première année de l'ère *Chouen-hi* 淳熙 (1174) (ts'ò, 199, p. 7867a-b).

(19) D'après le *Song che* (k. 488, p. 17b), on sait que le titre officiel de Fan Toh'eng-ta 范成大 était *Kouang-nan-si-llu king-liao-an-wou-che* 慶南西路經略按撫使 (Commissaire impérial d'exiger les soumissions et de châtier les rebelles de la province de Kouang-nan-si).

(20) Le *Song che* dit: "l'empereur de Chine estima inutile paiement du tribut en éléphants par le royaume d'An-nan." (k. p. 18a), mais qu'en dépit de cette interdiction ce dernier en recourut deux fois en 1190 et en 1261, à ce moyen de paiement (488, p. 1a-b).

(21) Wang Ta-yen 汪大淵 dit dans son ouvrage *Tao yi tche lio* 島夷志略 que toute la population, hommes et femmes, avait le visage blanc et les dents noires. Fuiida Toyohachi 藤田豊八 en note, en citant le *Ta ming yi tong tche* 大明一統志, que la bouche était rouge et les dents noires (*Toyi shiryaku kôchû* 島夷志略校注, p. 14a).

(22) Le *Tchou fan tche* dit: "au royaume d'An-nan, les hommes descendant de la lignée royale portaient des robes et faisaient des repas à peu près à la façon chinoise, la seule différence résidait dans le fait qu'hommes et femmes marchaient nu-pieds". (k. 1, p. 1a).

(23) Les officiers des dynasties des T'ang et des Song portaient une ceinture à ornements de poisson (*Yu-tai*: 魚袋). A ce sujet, le *Kieou t'ang chou* dit que le 5ème année de l'ère *Yong-houei* 永徽 (651), l'empereur *Kao-tsong* 高宗 permit à tous les officiers lettrés et militaires du 4ème et 5ème rang de porter une ceinture à ornement de poisson (k. 45, *Yu-fou* 輿服 p. 14a-b).

— 2 —

(1) A propos de la position de l'île de Hai-nan 海南, le *Song che* dit: "les villages des barbares Li étaient le lieu d'administration de l'ancienne région de K'iong-tcheou 瓊州 des T'ang, et se trouvaient au Sud de la grande mer, on pouvait les atteindre en un jour de navigation à voile de Lei-tcheou 雷州; dans cette île se trouve la montagne Li-mou 黎母 sur laquelle habitaient les

barbares Li". (k. 495, p. 15a). Comme l'île de Hai-nan faisait partie du territoire chinois depuis l'empereur Wou des Han, Tchao Jou-koua parle de ce pays à la fin du 2ème chapitre du *Tchou fan tche* et ne le traite pas parmi les pays étrangers. Nous citons le passage suivant: "l'île de Hai-nan correspond aux commanderies Tchou-yai 朱厓 et Tan-eul 儋耳 des Han. L'empereur Wou entreprit une expédition sur Nan-yue 南越, exerça le gouvernement sur l'île et envoya un ambassadeur qui partit de Siu-wen 徐聞 l'atteignit, après avoir traversé la mer. Il fonda alors les deux commanderies Tchou-yai et Tan-eul. "(k. 下 p.16a-b). Mais il faut remarquer que Tchou K'iu-fei parle de l'île de Hai-nan après avoir parlé du royaume d'An-nan, avant d'introduire tous les pays étrangers. Hirth et Rockhill précisent que Tchao Jou-koua lui aussi ne considère pas l'île de Hai-nan comme un pays étranger lorsqu'il en parle à la fin du deuxième chapitre, mais il est regrettable qu'ils ne tiennent pas compte de l'idée de Tchou K'iu-fei au sujet de l'île de Hai-nan, à laquelle ils donnent l'appellation de Hai-wai Li-man 海外黎蠻, les barbares Li d'outre mer, pour la raison qu'elle possédait les mêmes coutumes et produits que les pays habités par les barbares (*Chao Ju-kua*, p.185, n.1).

(2) Les Chinois donnaient le nom de Cheng-li 生黎 (les barbares incultes) à ceux qui conservaient intacts leurs mœurs et leur indépendance, tandis qu'ils appelaient au contraire Chou-li 熟黎 (les barbares cultivés) les barbares soumis et plus ou moins imprégnés de civilisation chinoise (Cf. Hervey de St. Deny, *Ma Touan lin*, t.2, p.325, n.15; Pelliot, *Deux itinéraires*, p.199, n.1).

(3) Voir note précédente.

(4) Le *Song che* (k.495, p. 16b) dit que le nom de famille de son mari était Wou 吳 (cf. note 6).

(5) D'après le *Song che*, Yi-jen 宜人 était le titre honorifique de la femme qui occupait le 12ème rang; d'autre part ce titre correspond officiellement au 5ème grade des mandarins en Chine (k. 495, p.16b).

(6) Le *Song che* nous apprend qu'au 5ème mois de la 9ème année de l'ère *Kia-ting* 嘉定 (1216), sa fille Wou 吳 lui succéda (k.495, p.16b).

(7) D'après Hirth et Rockhill, la montagne Wou-tche 五指 se trouve au Sud-Ouest de la montagne Li-mou 黎母; la hauteur de la montagne Wou-tche dépasse de 1,000 pieds la hauteur de la montagne Li-mou soit en tout 6,500 pieds. Il y a aussi la montagne appelée Ts'i-tche 七指, dans ce massif central de l'île de Hai-nan (*Chao Ju-kua*, p.189, n.39).

(8) Dans le *Tchou fan tche*, on trouve écrit Tchou-yao 捉拗, au lieu de Tso-yao 作拗 (k.1, p.21b). Hirth et Rockhill ont traduit par le mot anglais "seizing", c'est-à-dire se saisir de quelqu'un, empoigner quelqu'un (*Chao Ju-kua*, p.183, n. 32).

(9) Ce mot Cho-ming 贖命 correspond au *Tchou fan tche*, k. p.22a.

(10) Le *Tchou fan tche* donne dans la liste de ces parfums: Tchen-hsiang 沉香, Pong-lai-hsiang

蓬萊香, Tsien-hsiang 箋香, Cheng-hsiang 生香, Ting-hsiang 丁香(k.上, p.17a). Fan Tcheng-ta 范成大 ajoute également des précisions concernant des parfums (*Kouei hai yu heng tche* 桂海虞衡志, pp.8a~10b).

(11) Tcheou K'iu-fei ajoute plus loin que la population Yao 獠 habitoit une région ayant des frontières communes avec 3 sous-préfectures de Hai-nan, Ling-tchouan 靈川, Lin-kouei 臨桂, Yi-ning 宜寧 et Kou-hien 古縣(*Ling wai tai ta*, k.3, p.7b). D'après le *Wen hien t'ong kao*, les barbares Yao étaient de race Pan-hou 盤瓠(k.328, p.2575a).

— 3 —

(1) Le *Ling wai tai ta* dit: "le royaume du San-fo-ts'i se trouve dans les mers du Sud et constitue un port très important sur les routes maritimes allant vers les pays étrangers. Qu'il s'agisse du royaume de Tchö-p'o (Java) et d'autres pays à l'Est, ou des royaumes de Ta-che (Arabie), de Kou-lin (Quilon) et d'entrer en Chine sans passer par cette région (Palembang). "(k.2, p.11a).

(2) D'après le *Ling wai tai ta*: "le royaume de Tchö-p'o (Java) est également appelé Pou-kia-long 莆家龍(Palembang). Il se trouve au Sud-Est de la côte étant basse, il est nommé Hia-an 下岸 (la rivebasse). En partant du Kouang-tcheou, lors de la 11ème et 22ème lune, un vent favorable régulier permet d'atteindre Java en un mois. "(k.2, p.12b).

(3) Sur la position du Champa, voir le *Ling wai tai ta*, k.2 p.10a. Le royaume du Champa, qui s'étendait entre la mer et la montagne tout le long de la côte orientale de l'Indochine, du côté des nuages au cap Saint-Jacques, était alors soumis à l'influence culturelle de l'Inde, sur son histoire Cf. Maspero. G., *Le royaume de Champa*, p.95; Coedès. G., *Les états hindouisés* Paris, 1964 p.179.

(4) Le *Ling wai tai ta* dit: "le royaume de Tchen-la (Cambodge se trouve loin du Champa, mais il est situé à proximité des autres pays étrangers. A côté de ce pays, se trouvent les pays de Wa li 窩裏, Si-p'eng 西棚, San-po 三泊, Ma-lan 麻蘭, Teng-lieou-mei 登流眉, et Ti-la-ta 第辣撻. Pour ces pays le Cambodge constitue la métropole."(k.2, p.11a).

(5) D'après le *Ling wai tai ta*: "le royaume de Ta-ts'in (Antioche) est la métropole des divers pays de l'Ouest de l'Inde; c'est un lieu où les commerçants arabes s'assemblent. "(k.3, p.1a).

(6) Tcheou K'iu-fei explique comme suit la route maritime dans les mers du Sud du Kouang-tcheou au Merbat: "le Ta-che est un nom générique donné à divers pays d'Arabie. Il y en a plus d'un millier, parmi lesquels seulement quelques uns sont connus par leur nom; il y a le royaume de Ma-li-pa 麻離拔(Merbat). Depuis Kouang-tcheou, d'où l'on ne peut qu'après 12ème mois, en

utilisant le vent du Nord, on navigue pendant environ 40 jours, on atteint un pays appelé Lan-li 藍里(Lambri).....L'hiver suivant, on utilise à nouveau le vent du Nord-Est, après 60 jours de route par le vent favorable, on arrive à ce pays. "(k. 3, p. 2a).

(7) Le *Ling wai tai ta* dit: "à l'Ouest du royaume d'Arabie, il y a une grande mer, à l'Ouest de celle-ci se trouve d'innombrables pays, mais ce n'est qu'au royaume du Mou-lan-pi (Murabit) que les navires arabes peuvent arriver. Pour atteindre ce pays, on part par bateau du pays de T'ouo-p' an-ti 陀盤地(Damiette) en Arabie en direction d'Extrême-Occident, après 100 jours de route on y arrive. "(k. 3, p. 4a). D'après Hirth et Rockhill, Mou-lan-pi semble être une transcription du mot arabe Murabit, les Almorabides ou Almorabetum qui régnaient dans l'Ouest de l'Afrique du Nord (Megreb) et en Espagne entre 1073 et 1147 (Cf. *Chao Ju-kua*, p. 26, n. 1).

(8) Pelliot note ceci: "J'entends que le niveau de l'Océan n'est plus horizontal(pour les Chinois la terre est plate); d'où un courant violent qui entraîne les eaux dans le sens de la pente(*Deux itinéraires*, p. 299, n. 2).

(9) Comme Wei-lou 尾閭 veut dire évacuer, il est raisonnable de penser que ce mot s'applique de ce fait à l'endroit où se produit l'évacuation mentionnée par Pelliot (Ibid., p. 299).

(10) La dynastie des Ko-ryo 高麗 en Corée(936~1392) fondée par Wang Keun 王建 était alliée à la dynastie des Song de Chine. Il y avait des échanges importants tant culturels que matériels entre les deux pays, le trafic maritime était assuré par le port de Rye-seung 禮成 situé à l'embouchure de la rivière du même nom, ainsi que par celui de Koun-san 群山 situé au Sud-Ouest de la Corée. Les navires coréens faisaient l'aller-retour de Chine en traversant la Mer Jaune à partir de ces deux ports. D'après le *Kao li tch'ouan* 高麗傳 du *Song che*, le port chinois auquel on aboutissait, était Teng-tcheou 登州 et après le 7ème année de l'ère *Hi-ning* 熙寧(1074), Ming-tcheou 明州(k. 478, p. 12b).

(11) Le royaume de Paick-tchae 百濟 était un des royaumes de l'époque des Trois Royaumes de Corée; il était situé dans le Sud-Ouest de la Corée. Il a été absorbé en 663 par le royaume de Sinla ou Silla 新羅, c'est-à-dire 515 ans avant de la publication du *Ling wai tai ta*, mais ce nom a persisté dans cet ouvrage (Yi Byong-do 李丙燾, *Kouck-sa tai-kouan* 國史大觀(Histoire de Corée), Séoul, 1957, p. 62).

(12) Le Fou-nan est identique à Beranang sur la rivière Langat, sur la côte Ouest de la péninsule malaise. Tchao Jou-koua dit que c'était une dépendance de San-fo-ts'i (Palembang) (*Tchou fan tche*, k. 上, p. 9a).

(13) Si l'on s'en rapporte aux connaissances géographiques les plus anciennes des Chinois (le *Yu-kong* 虞貢 du *Chou-king* 書經), le Fleuve noir formait alors la limite Ouest de la Chine et débouchait dans la mer du Sud (Chavannes, *Mémoires historiques*, t. 1, p. 120, n. 2).

(14) Marco Polo dit: "Ceylan est une grande et merveilleuse île ainsi que je vous l'ai déjà raconté ci-dessus. Maintenant il est vrai qu'il y a une montagne très grande et haute dans cette île, qui était autrefois si profonde par ses roches et par ses grottes que personne ne pouvait en faire l'ascension, excepté de la manière dont je vais vous conter. En effet, ils prenaient de grandes et épaisses chaînes en fer et ils les suspendaient sur cette montagne, de sorte que l'on pouvait grimper entre ces chaînes et atteindre, grâce à celle-ci au sommet de la montagne. "(Moule et Pelliot, *Marco Polo*, chap. 177, p.407).

— 4 —

(1) Parmi les sources chinoises qui mentionnent le royaume de Champa c'est le premier texte, le *Wou tai houei yao* 五代會要(k.30) qui exerça la plus grande influence, car les textes postérieurs, le *Kieou wou tai che* 舊五代史(k.138), le *T'ai p'ing houan yu ki* 太平寰宇記(k.177) et le *Sin wou tai che* 新五代史(k.74) relatèrent les faits d'une manière identiques à celle du *Wou tai houei yao*.

Les sources sur le royaume de Champa sous les Song, sont le *Tchou fan tche* (k.上 pp. 1b-3b), le *Song houei yao tsi kao* (ts' 9, 197, pp. 7744a~7755c), le *Song che* (k.489, pp.1a~11b) et le *Wen hien t'ong k'ao* (k.332 pp.2608b~2610a); mais le *Ling wai tai ta* est la source originale des ouvrages précédents. Tchou K'iu-fei explique dans le paragraphe consacré au royaume de Champa, l'origine de ce pays et relate des relations de tribut avec la Chine et des produits. Le *Song che* affirme au sujet de la situation du royaume de Champa: "Le royaume de Tchan-tch'eng(Champa) est situé au Sud-Ouest de la Chine; à l'Est il est baigné par la mer; à l'Ouest, il touche au Yunnan; le royaume de Tchen-la (Cambodge) est à son midi, et ses frontière du Nord bordent le Houan-tcheou 驩州. Il faut 5 jours de navigation sur mer, dans la direction du midi, pour aller de ce royaume à celui de San-fo-ts'i (Palembang), et un mois de marche par terre, dans la même direction, pour arriver au royaume de Pin-to-lo 賓陀羅, tributaire du royaume de Champa. Dans la direction de l'Est, le Champa est séparé du royaume de Ma-yi 麻逸 par un voyage de deux jours, et du royaume de p'ou-touan 蒲端 par un voyage de 7 jours. Dans la direction du Nord, on peut se rendre de Champa à Canton en un demi-mois et, dans la direction du Nord-Est, atteindre les ports du Tohō-kiang en un mois, si l'on navigue avec un bon vent. Enfin dans la direction du Nord-Ouest, on compte 2 jours par eau ou 15 jours par terre pour se rendre à Kiao-tcheou 交州 ...Le royaume de Champa contrôle 38 districts grands et petits, et il possède un peu moins de 30,000 "feux". Ce royaume n'a pas de place fortes, mais il renferme plus de 100 villes dont la population vraie de 300 à 700 "feux". Un certain nombre de ces villages sont érigés, comme la Chine, en chefs-lieux de circonscriptions administratives (k.489, p.1a-b).

D'après G. Maspero, "Les Chinois ont donné au Champa le nom de Lin-yi 林邑, Houan-wang 環王 et Tchan-tch'eng 占城 le dernier est la transcription du nom sanscrit Campā. "(*Le Royaume de Champa*, p. 2, n. 1).

(2) Sur la colonne en bronze de Ma Yuan 馬援, le *T'ai ping yu lan* 太平御覽 dit en citant le *Heou han chou* 後漢書 que: Ma Yuan 馬援 fit une expédition militaire contre le Nan-hai (Mer du Sud). Il établit des colonnes de bronze dans le royaume de Lin-yi, afin de marquer l'extrême frontière Sud des Han (k. 789, 3611c).

(3) Les textes chinois nous rapportent qu'à partir de l'année 758, le nom de Lin-yi ne fut plus utilisé, mais remplacé par celui de Houan-wang 環王. D'autre part, le *Sin t'ang chou* explique qu'après les années de l'ère *Tche-tō* 至德 (756—757), le royaume prit le nom de Houan-wang (k. 222 下, p. 1 b). On trouve aussi la même remarque dans le *Wen hien t'ong k'ao*: "Dès les années de l'ère *Tche-tō* (756—757), le nom Lin-yi ne fut plus utilisé et fit place à la nouvelle appellation de Houan-wang (k. 331, p. 2601a). Pelliot donne des détails à ce sujet dans son ouvrage intitulé *Deux itinéraires*, p. 196, n. 3.

(4) Pendant la dynastie des Song, le royaume de Champa tendait le long de la plus grande partie des côtes de l'Annam au Tonkin, à deux jours de voile de la ville de Kiao-tche. Le *Song che* (k. 489, p. 1) dit; "Il correspondait à peu près à l'ancien royaume de Lin-yi, qui au 7^{ème} siècle fut également connu des Chinois, par les voyages de Hiuan-tsang 玄奘, sous son nom bouddhique indien de Mo-ho-ho-tchan-p'o 摩訶訶波 ou Mahia Champa, à partir duquel en retour ont été dérivé les différents noms donnés à ce pays: Tchan-tch'eng 占城, Tchan-p'o 占婆, Tchan-pa 占八 etc... Le dernier nom mentionné fut parfois utilisé pendant la dynastie des Yuan (*Yuan che* 元史, k. 23, p. 10a).

(5) Le *Wen hien t'ong k'ao* nous apprend que le Tchen-hsiang 沈香 (bois d'aloès) et le Tsienshiang 箋香 (le parfum qui flotte sur l'eau) sont des parfums renommés produits dans le royaume de Champa (k. 332, p. 2608c). Le *Kouei hai yu heng tche* 桂海虞衡志, décrit le croissement des plantes d'où sont tirés ces parfums et leur valeur pratique (pp. 8~9). D'après le *Wen hien t'ong k'ao*, sat que ce pays ne produit pas seulement les parfums cités ci-dessus mais encore des noix d'arac, du bois d'ébène et d'autres bois précieux ainsi que des plantes permettant d'obtenir de la vannerie très fine et des cordes d'excellente qualité de la cire jaune, du coton (Ki-pei: 吉貝), des étoffes à fleur, des tissus à laine très fine et des métaux (or, fer, cuivre, alliages d'étain etc (k. 332, p. 2608c).

(6) D'après le *Tchou fan tche*: "Ils achètent des hommes pour en faire leurs esclaves; un jeune homme coûte 3 taels d'or ou l'équivalent en parfums." (k. p. 3a).

(7) Ceci est confirmé par le *Song che* qui relate le naufrage au Champa dans la 7^{me} année

de l'ère *Kien-tao* 乾道(1173), d'un homme originaire de Min 閩(Fou-kien: 福建) se dirigeant vers le district militaire de Ki-yang 吉陽(k.489, p.10b).

(8) La région militaire de Ki-yang correspond à l'actuel Yai-tcheou 崖州 sur la côte Sud de l'île de Hai-nan (Maspero. G., *Le royaume de Champa*, p.163, n.7).

(9) Nous identifions ce territoire avec la côte de Palembang actuelle(en sanscrit Pānduranga). En chinois, ce dernier mot s'écrit Pen-t'o-lang 奔陀浪(*Kieou t'ang chou*, k.297, p.2), Pint'o-lo 賓陀羅(*Song che*, k.489, p.1), Pin-t'eu-lang 賓頭狼(*Song che*, k.489, p.9), Pin-t'ong-long 賓同隴(*Song che*, k.489, p.8), Pin-t'ong-long 賓瞳龍(*Tchou fan tche*, k. p.3). Nous citerons en outre deux extraits du *Song che* où Pānduranga est orthographié de deux façons différentes: "Le Champa est à 5 jours de route du royaume de Pin-t'o-lo 賓陀羅 ce dernier royaume relève du Champa(k.489, p.1); "le 3ème année de l'ère *Tohe-tao* 至道(997), au 2ème mois, les Arabes vinrent à nouveau à la cour de Chine avec les envoyés du royaume de Pin-t'ong-long 賓同隴(k.490, p.8a).

(10) Il est probable que ces deux formes orthographiques correspondent au nom de Pānduranga (Pin-t'ong-long: 賓瞳隴, car on ne les trouve pas, par ailleurs, dans les textes chinois,

(11) Les références dans les deux textes de Tcheou K'iu-fei et Tchao Jou-koua au Lo-han 羅漢 (arhat) Pin-t'eu-lo 賓頭羅, plus connu sous son nom sanscrit de Arhat Pindola(Bhāradvaja), au sujet du grand disciple de Gautama, le Lo-han, Mou-lien 目連 en sanscrit Manṅgalyāyana, et au sujet de Wang-chō-tch'eng 王舍城, en sanscrit Kuçāgāpura, la vieille capitale de Magadha dans l'Inde centrale, restent inexplicées. Aucune des inscriptions ou textes étudiés par Finot ne jettent de lumière sur les curieuses traditions chinoises, que l'on trouve répétées, avec des changements peu importants dans les ouvrages chinois des 15ème et 17ème siècles (Hirth et Rockhill, *Chao Ju-kua*, p.51, n.2).

(12) Les ambassade des années 961, 962 et 1086 dont il est ensuite question ne paraissent pas, après un examen plus approfondi, devoir être attribuées au Pānduranga, lui-même, mais au Champa en général. Le texte seul du *Ling wai tai ta* prête à équivoque, mais le doute me semble levé par les mentions que fait l'histoire des Song aux ambassades de Champa pour les trois années indiquées par le *Ling wai tai ta*, tandis qu'elle ne mentionne jamais d'ambassade du Pānduranga.

— 5 —

(1) Le *Souei chou* (k.82, pp.5b~7a) est le premier texte qui traite au royaume de Cambodge; il a influencé les textes postérieurs suivants: le *T'ong tien*(k.688), le *Kieou t'ant chou*(k.197), le *T'and houei yao* (k.98), le *Sin t'ang chou* (k.222), et le *T'ai p'ing houan yu ki* (k. 177). Les textes qui parlent du Cambodge sous les Song, le *Tchou fan tche* (k. 上 pp.4a-5b), le *Song che*

(k. 489, p.11a-b) et le *Wen hien t'ong k'ao* (k.332, p.2605), furent influencés par le *Ling wai tai ta*. En dehors de tous ces textes le *Tchen la fong tou ki* 眞臘風土記, par Tcheou Ta-kouan 周達觀, traite du Cambodge sous la dynastie des Yuan d'une façon détaillée.

Le *Wen hien t'ong k'ao* dit sur le Cambodge: "Le royaume de Tchen-la est situé au Sud-Ouest du royaume de Lin-yi, il dépendait, à l'origine du Fou-nan. En s'embarquant sur les côtes du Je-nan, on y arrive en 60 jours. Au midi, ce royaume confine avec celui de Tche-kiu 車渠, à l'Ouest il touche à celui de Tchou-kiang 朱江. Le nom de famille du roi est Tsa利; son nom personnel est Tche-to-sseu-na 質多斯那(Chitrasena: Mahendravarman). Au temps de ses aïeux, le pays était devenu puissant. Tche-to-sseu-na attaqua le Fou-nan, et le soumit à son autorité. A sa mort, son fils Yi-che-na-sien 伊奢羅先(Isana varaman), lui succéda. Le prince établit sa résidence dans la ville de Yi-che-na (Isanapura) qui compte plus de 20,000 "feux". Au milieu de la ville se trouve une grande salle où le roi donne audience et se tient sa cour. Le royaume renferme encore 30 villes peuplées chacune de plusieurs milliers de "feux" et toutes gouvernées par un gouverneur: les titres des fonctionnaires de l'Etat sont les mêmes que dans le Lin-yi (k.332, p.2605).

Tcheou Ta-kouan différencie certains noms cambodgiens: "Le Tchen-la est aussi appelé Tchan-la 占臘. Le nom indigène est Kanpo-tche 甘李智. La dynastie actuelle, se basant sur le *Si-fan-king* 西番經, appelle ce pays Kan-p'ou-tche 激浦只, ce qui est phonétiquement proche de Kan-po-tche 甘李智(*Tchen la fong tou ki*, p. 1a). Fujida Toyohachi identifie de la même manière le nom du Cambodge (Cf. *Tōyō shiryaku kōchū* 島夷志略校注, p.21a-b).

(2) Tchao Jou-koua mentionne Wa-li 窩裏(Laos) dans le *Tchou fan tche*, comme une dépendance de Tchen-la. Wa-li se trouve dans les deux listes; en ce qui le concerne, Tcheou K'iu-fei, dit qu'il se trouve à 60 jours de voyage de P'ou-kan 蒲甘(Birmanie) sur l'Irraouadi, mais il n'identifie pas dans quelle direction. Dans un autre passage, il ajoute que le Cambodge était le centre commercial des pays Wa-li. Ce devait être le Laos ou le pays des Karen. Autant que l'on puisse le savoir, ce nom ne se trouve dans aucune autre oeuvre chinoise (*Ling wai tai ta*, k.2, p.11a).

(3) Le pays Si-p'eng 西棚, dépendance du Cambodge, qui apparait dans les deux listes, reste non-identifié (Hirth et Rockhill, *Chao fu-kua*, p.56, n. 10).

(4) Le pays de San-po 三泊 est le San-lo 三潑 du *Tchou fan tch*. La première syllabe peut être une tentative pour transcrire le nom du pays applé dans les inscriptions khmères Syām(kut) et qui peu de temps après l'époque de Tchao Jou-koua devait Sien 暹. Le Syām était situé au Nord de Lopburi sur le bas Ménam. San-po et le San-lo peuvent cependant être la manière de rendre un nom comme Sambuk (*Ibid.*, p.56, n.10).

(5) Le pays de Ma-lan 麻蘭 est le Ma-lo-men 麻羅間 du *Tchou fan tche* et peut être le même que Mo-leang 莫良, mentionné par Tcheou Ta-kouan(1296) et que Pelliot (*BEFEO.*, II, p.173),

identifie comme le Malayan des inscriptions Cham. Ce pays n'a pas été localisé. Gerini (*Recherche géographique*, p.495) mentionne sur l'autorité d'une chronique siamoise du milieu du XIV^e siècle, une localité (ou district) appelé Worawāri ou Voravāri comme un état tributaire du Siam dans le Sud (Péninsule Malaise). Il y a, au moins, quelque similarité entre ce nom et le mot chinois Ma-lo-men (*Chao Ju-kua*, p.56, n.10).

(6) Le Teng-lieou-mei 登流眉 est le Tan-mei-lieou 丹眉流 du *Song che* (k.489, p.24a) et le Tcheou-mei-lieou 州眉流 du *Wen hien t'ong k'ao* (k. 332, p.2612a). Ce nom n'apparaît pas dans les textes chinois antérieurs à la dynastie des Song. La première mention de Teng-lieou-mei semble se trouve dans le *Ling wai tai ta* (k.2, p.11a), où les mêmes caractères sont utilisés ici pour transcrire le nom. Le *Song che* (k.489, p.11b) écrit ce nom de la même façon. La seule indication que nous possédons quant à sa localisation est la brève indication dans le *Song che* (k. 489, p 11b) qu'il se trouvait à 15 jours de route par mer du Nord de Lo-yue 羅越 portion méridionale de la Péninsule Malaise et du Sud-Ouest de Tchen-li-fou 眞里富 (mentionné dans le chapitre précédent). Gerini (*Recherche géographique*, p.524) identifie Teng-lieou-mei à Taluma, un ancien état sur la côte orientale de la Péninsule Malaise mais il ne peut pas préciser si c'est près de Potami ou dans le Ligor. Pelliot place Tan-mei-lieou à Ligor ou Lakhon, appelé aussi Sri Dharmaja, le Muang Lakawn de nos cartes sur la côte du Nord-Est de la Péninsule Malaise.

(7) Le Ti-li-ta 第辣撻 n'est pas identifié. Il semble qu'il se soit trouvé dans la partie Nord-Est de la Péninsule Malaise. La liste du *Tchou fan tche* donne un nom que l'on trouve pas dans celle du *Ling wai tai ta*, c'est le Ti-li-ta, qui reste également non identifié.

(8) Le *Tchou fan tche* dit: "Les parfums produits par le Teng lieou-mei 登流眉 étaient le Tsien-hsiang 箋香, le Tchen-hsiang 沈香 et le Sou-hsiang 速香 (k. 下, p.5b).

(9) Le *Chou kou* 說庫 dit sur les trois religions du Cambodge: "Les lettrés sont appelés *Pan-k'i* 班詰 les bonzes sont appelés *Tch'ou-kou* 苧姑; et les Taoïstes sont appelés *Pa-sseu-wei* 八思惟. On ne sait pas qui les *Pan-k'i* adorent. Ils n'ont rien qui ressemble à une école ou lieu quelconque d'enseignement. Il est difficile de savoir quels livres ils lisent., On les voit s'habiller comme le reste des hommes à l'exception d'un cordon de fil blanc qu'ils s'attachent au cou et qui est la marque distinctive des lettrés. Les *Pan-k'i* qui entrent en charge arrivent à de hautes fonctions. Ils gardent le cordon au cou toute la vie. Les *Tch'ou-kou* se rasent comme les bouddhistes. Ils ne rendent de culte qu'au linga assez semblable à la pierre de l'autel du dieu du sol en Chine. Eux non plus, je ne sais qui ils adorent. Il y a des nonnes taoïstes. Les temples taoïstes peuvent être couverts de tuiles. Les *Pa-sseu-wei* 八思惟 ne partagent pas la nourriture des autres hommes et ne mangent pas en public. Ils ne boivent du vin. Je ne les ai pas vu réciter de prières ni accomplir pour les hommes des exercices méritoires. Ceux des enfants de laïcs qui vont à l'école

s'attachent à des bonzes qui les instruisent. Devenus grands; ils retournent à la vie laïque. Je n'ai pas pu préciser mes connaissances à leur sujet." (ts'o, 29, p.3).

Tcheou Ta-kouan 周達觀 décrit la discipline rigoureuse des bouddhistes par l'exemple suivant: "Dans la ville, du côté de la porte de l'Est, il y a un barbare qui a eu avec sa soeur des rapports incestueux. Les deux corps sont restés unis, et après trois jours passés sans nourriture, tous deux sont morts. Mon compatriote Monsieur Sie 薛, qui habite le pays depuis 35 ans, affirme avoir vu le cas se produire deux fois. Tous ceci ne peut provenir que de l'action surnaturelle du Saint Bouddha." (*Tchen la fong tou ki*, p.34a).

(10) Il semble que ce soit une légende à laquelle croyaient les Cambodgiens. Pour ma part, je n'ai pas trouvé de textes en faisant foi.

— 6 —

(1) Le *Ling wai tai ta* est le premier texte sur le royaume du P'ou-kan 蒲甘(Pagan) dans lequel sont décrits la géographie, les moeurs et coutumes de la cour royale. Les descriptions du *Tchou fan tche* (k. 上, pp.5a-6a), du *Song che* (k.489, pp.11a-12a) et du *Wen hien t'ong k'ao* (k.332, p. 2612a) sont postérieures. Ce dernier texte dit: "Au cours de la 5ème année de l'ère *Tsong-ning* 崇寧(1106), des envoyés du royaume de P'ou-kan vinrent offrir le tribut, l'empereur donna tout d'abord l'ordre de les recevoir et de les traiter comme on avait fait pour les envoyés du Tchou-lien (situé au Sud-Est de l'Inde); mais le président du département des affaires d'Etat (*Chang-chou-cheng ling*: 尚書省令) présenta les observations que voici: le Tchou-lien est vassal du Sanfo-ts'i; c'est pourquoi, au cours des années de l'ère *Hi-ning* 熙寧(1066~1077), on s'est contenté d'écrire au roi de ce pays sur un grand papier, avec une enveloppe d'étoffe unie. Le roi de P'ou-kan, au contraire, est souverain d'un grand royaume barbare. Il ne faut donc pas agir méprisamment à son égard et il faut lui accorder les mêmes honneurs qu'aux princes des pays d'Arabie et du Viêtam en lui écrivant, sur de la soie à fleurs d'or et à verso blanc, une lettre qu'on enfermera dans un coffret cerclé d'or avec une serrure d'argent et une double enveloppe de taffetas et de satin. L'empereur approuva ces observations et décida qu'il en serait ainsi." (k. 332, p. 2612a).

Schlegel essaya de montrer que P'ou-kan était le Pahang de la Péninsule malaise, pays connu par les écrivains chinois du Moyen âge sous le nom de p'ong-heng 彭亨, mais son argumentation était extrêmement fragile et son identification n'a été acceptée par aucun des écrivains postérieurs. Un passage du *Yuan che* (k.210, p.5a-b) permet d'ailleurs de lever tous les doutes: il y est au moment de la conquête mongole du Mien 緬(Birmanie), la victoire sur P'ou-kan (dont la des-

cription correspond à celle de Tcheou K'iu-fei en 1287 signifia la pacification complète de Mien, qui eut pour résultat le paiement d'un tribut annuel en produits locaux (Cf. Schlegel, *TP.*, IX, p.90).

(2) Ma Touan-lin nous fait connaître les limites septentrionales du royaume Nan-tchao 南詔, au Yunnan actuel. Il s'étendait entre Yong-tch'ang 永昌 et Yao-tcheou 姚州, mais ses limites méridionales ne sont pas précisées par les chercheurs chinois. D'après le *Wen hien t'ong k'ao*: "Le territoire du Nan-tchao s'étendait entre Yong-tchang et Yao-tcheou, au Sud de T'ie-k'iao 鐵橋. Sur son côté oriental, il arrivait jusqu'au pays des barbares, Tsouan 爨; au Sud-Ouest, il touchait au Kiao-tche, à l'Ouest au Kia-t'o 伽佉, au Nord-Ouest au T'ou-fan 吐蕃, au Sud avec le Niu-wang 女王, et au Sud-Ouest avec le royaume de Piao 爨. Ses frontières du Nord s'arrêtaient aux limites Nord-Est de Yi-tcheou 益州, touchant ainsi aux territoires chinois de K'ien-tcheou 黔州 et de Wou-tcheou 巫州; la résidence du roi était à Yangtsiu-yang 羊苴咩, Une autre capitale de ce royaume se trouvait à Chan-tchan-fou 善闡府 (k.329, p.2584a).

"On suppose écrit Pelliot, que ces peuples du Nantchao 南詔 étaient des Thai, mais la question de leur origine est encore enveloppée de graves incertitudes. Il est notoire, de plus, que le Nantchao fut profondément imprégné de civilisation chinoise; ce n'est pas encore sur ce point que je voudrais insister aujourd' hui. Mais puisqu'il s'agit ici principalement de la voie de pénétration de Chine en Inde par la Birmanie, je veux essayer de grouper quelques identifications de nature à montrer que l'influence birmane et, avec elle, l'influence hindoue si puissante dans l'Indochine occidentale et méridionale avaient quelque peu franchi les montagnes du haut Irraouadi et la haute Salouen pour sa faire sentir jusqu'au Yunnan." (*Deux itinéraires*, p.144). Pelliot dit encore: "En1253, dès le premier choc avec les armées du future Koubilai Khan, le royaume de Ta-li 大理, héritier de l'ancien Nantchao, s'effondra; les Mongols reconnurent toutefois au roi déchu de Ta-li le titre honorifique de Māhārāja." (*Ibid.*, p.144).

(3) Le *Tchou fan tche* (k. 上, p.5a) mentionne Wa-li 窩裏, comme une dépendance du Tchen-la (Cambodge). Le *Ling wai tai ta* (k.2, p.11a) dit qu'il y avait 60 jours de voyage de P'ou-kan à Wa-li, sur l'Irraouadi, mais sans mentionner aucune direction. Il se pourrait que Wa-li désigne le Laos? Tchao Jou-koua considère le Wa-li comme dépendance du Cambodge, mais Tcheou K'iu-fei, comme le *Song che* et le *Wen hien t'ong k'ao*, qui devaient adopter son opinion, fait remarquer que le Wa-li se trouvait à côté du Cambodge et que 60 jours de route par terre le séparaient de la Birmanie, ce qui semble prouver que Tchao Jou-koua est dans l'erreur.

(4) Le fleuve Irraouadi passe à San-wei 三危, et va se jeter dans la mer du Sud (Chavannes. E., *Mémoires historiques*, t.1, p.126, n.2).

(5) Cette date de paiement du tribut est aussi confirmée par le *Song che* (k.489, p.11a) et par

le *Wen hien t'ong k'ao* (k. 332, p. 2612a), qui ne donnent pas cependant la composition détaillée du tribut.

— 7 —

(1) Les textes concernant le royaume de San-fo-ts'i (Palembang) sont le *Tchou fan tche* (k. 上, pp. 6a~8a), le *Song che* (k. 489, pp. 12a~15a) et le *Wen hien t'ong k'ao* (k. 332, p. 2610a-b). Ce dernier texte dit au sujet de la situation de San-fo-ts'i: "Ce pays, habité par une race de Barbares différente de celles qui peuplent les autres royaumes méridionaux dont il a été parlé précédemment, est voisin du Champa et situé entre le Cambodge et Java. Il est divisé en 15 districts." (k. 332, p. 2610a).

Yi-tsing 義淨 mentionne ce pays San-fo-ts'i sous le nom de Fo-che 佛逝 (*Nan-hai ki kouei nei fa tchouan* 南海寄歸內法傳, p. 58b). Le nom de Fo-che est aussi écrit Fo-ohé 佛誓, et on le trouve également sous la forme plus complète Che-li-fo-che 室利佛逝 ou Che-li-fo-che 尸利佛誓 c'est-à-dire, S'ri-Vijaya. Pour les diverses formes, se reporter aux index des *Religieux éminents* de Chavannes).

(2) A ce propos voir le *Ling wai tai ta*, k. 3, pp. 10b~11a; Sauvaget, J., *Relation de la Chine et de l'Inde*, p. 43.

(3) D'après le *Song che*: "Le San-fo-ts'i produit des roseaux rouges, de l'or très pur de couleur pourpre (Tseu-kouang:), de la noix de betel, de la noix de coco. On n'utilise pas les monnaies de cuivre et on règle les affaires commerciales avec de l'or et de l'argent." (k. 489, p. 12a).

Le *Tchou fan tche* précise que dans le royaume de Palembang on peut trouver de l'ivoire, des cornes de rhinocéros et du camphre. Il ne s'agit pas de produits locaux de Palembang mais d'importations arabes (k. 上, p. 7a-b).

(4) D'après le *Tchou fan tche*: "Le royaume de Fo-lo-an 佛羅安 peut être atteint à partir du royaume de Ling-ya-sseu-kia 凌牙斯加, en 4 jours; on peut aussi suivre la route qui traverse le pays. Deux Bouddhas arrivèrent en volant à ce pays, l'un avec 6 bras, l'autre avec 4 bras. Lorsque les bateaux essayaient d'entrer aux confins de Fo-lo-an ils étaient repoussés par le vent, cela était attribué par la tradition populaire au pouvoir magique de ces Bouddhas. Le temple bouddhique de Fo-lo-an est couvert de tuiles de bronze et orné d'or. Le 15^{ème} jour de la 6^{ème} lune est célébré comme l'anniversaire du Bouddha avec des processions accompagnées par la musique et le battement des cymbales. Les commerçants étrangers y prenaient part. Les produits indigènes comprennent le Sou-hsiang 速香, le Tan-hsiang 檀香, etc. Il envoyait annuellement un tribut à Palembang." (k. 上, p. 9a-b). D'après Coedès Fo-lo-an (Berang) est un point situé à une trentaine de kilomètres en remontant la rivière de Trengganu, où ont été découverts les

plas anciens vestiges de l'Islam dans la péninsule (Ibid., p. 334, n. 4).

(5) Coedès dit sur ce sujet: "On a mentionné plus haut l'ambassade en Chine du San-fo-ts'i en 1178, la dernière qui soit enregistrée dans l'Histoire des Song. C'est de la même année que date de la publication du *Ling wai tai ta*, dont les informations ont été pour la plupart reproduites en 1125 dans le *Tchou fan tche* de Tchao Jou-koua. Or, à lire ce dernier auteur, on a l'impression que le royaume soumatranais commençait alors à se dissocier: Tchanpei(Jambi), l'anien Malâyu, ne figure pas parmi les dépendances du San-fo-ts'i, et le *Ling wai tai ta* dit que dès 1079, puis en 1082 et 1088, cet Etat avait de sa propre initiative envoyé des ambassadeurs en Chine (*Les états hindouisés*, pp. 324~325).

(6) En ce qui concerne l'importance du tribut le royaume du Palembang vient en tête des différents pays. Mais il ne s'agit pas d'un tribut remis par le gouvernement du Palembang: le tribut provient, en fait, des commerçants arabes, qui comme il est indiqué au 3ème chapitre de notre étude, se chargeaient des opérations commerciales entre ce pays et la Chine, le tribut de Palembang est fiction juridique.

— 8 —

(1) On peut trouver des renseignements sur le royaume de Tchö-p'o(Java) sous les Song dans le *Ling wai tai ta* (k. 2, pp. 12b~13a), le *Tchou fan tche* (k. 上, pp. 11a~13a), le *Wen hien t'ong k'ao* (k. 332, p. 2606a-c) et le *Song che* (k. 489, pp. 15a ~18a).

D'après le *Song che*: "Le royaume de Tchö-p'o (Java) est dans la mer du midi; en partant du centre de ce pays et se dirigeant vers l'Ouest, on arrive à la mer après un mois de marche. Si l'on s'embarque et si l'on continue d'avancer par mer dans la même direction, on arrive au royaume de K'ouen-louen 崑崙 après un demi mois de navigation. Du côté de l'Ouest, la distance à parcourir pour atteindre la mer exige 45 jours de marche. Du côté du Sud, on arrive en 3 jours et si l'on s'embarque en continuant d'avancer dans la même direction, on arrive au royaume de Ta-che 大食(Arabie) après 5 jours de navigation. Du côté du Nord, on arrive à la mer en 4 jours; et si l'on fait voile ensuite vers le Nord-Ouest, on peut se rendre en Chine en suivant l'itinéraire que voici: 15 jours de navigation et l'on touche au royaume de P'o-ni 勃泥; encore 10 jours de mer et l'on passe devant le royaume de San-fo-ts'i; encore 7 jours et l'on parvient au royaume de Kou-lo 古邏; encore 7 jours et l'on mouille au port de Tch'ai-li-ting 紫曆亭 d'où l'on atteint Kouang-tcheou en longeant la côte de Kiao-tche. "(k. 489, p. 15a-b).

Pelliot dit: "Ce n'est qu'au temps des Souei 隋(589~618) que les textes a Font une nouvelle mention d'un pays qui doit être Java. Dans le *T'ong tien* 通典 et le *T'ai p'ing yu lan* 太平御覽, il

y a des notices, à peu près semblables d'ailleurs, sur le pays de Tou-po 杜薄, qui se trouvait dans la mer de Java, à l'Est de Fou-nan. On y arrive après avoir voyagé sur mer plusieurs dizaines de Jours. Les femmes y tissent des cotonnades à ramages. Sur l'île de Tou-po, il y a plus de dix villes royales, ou au moins dont les chefs prennent le titre de roi. On aurait entendu parler de ce pays au temps des Souei. Le nom du pays, Tou-po, rappelle celui de Tchö-p'o 闍婆, d'autant que Tou 杜 se confond fréquemment avec Chö 社; ainsi Chö-p'o 社婆, variante indiquée dans la nouvelle histoire des T'ang pour Tchö-p'o, est orthographiée Tou-p'o 杜婆, dans Ma Touan-lin 馬端臨 et dans l'édition lithographique du *T'ou chou tsi tch'eng* 圖書集成; le nom même de Tou-po 杜薄 est écrit Chö-po 社薄 dans le *T'ai p'ing houan yu ki* 太平寰宇記. D'ailleurs, que Tou-po 杜薄 soit ou ne soit pas une altération de Chö-po 社薄, comme on ne peut guère identifier cette île de Tou-po qu'à Bornéo ou à Java. Il est assez naturel, si le Chö-po est Java, d'y placer également le Tou-po. (*Deux itinéraires*, pp. 265~266).

Ce pays a été très arbitrairement identifié avec l'île de Java, en Chinois Koua-wa 瓜哇 par l'auteur du *Tao yi tche lio* 島夷志略, qui affirme que le Koua-wa est l'ancien pays appelé Tchö-p'o (Fujida Toyohachi 藤田豊八, *Toyi shiryaku köchü* 島夷志略校注, p. 47b). Le *Ta ming yi t'ong tche* 大明一統志 remarque également que le Tchan-tch'eng (Champa) se trouve au Nord de Koua-wa (k. 90, p. 10b). On peut donc dire qu'il estime que le Koua-wa correspond à Java.

(2) L'indication du nom de Pou-kia-long 莆家龍, faite pour la première fois par Groeneveldt (*Notes*, p. 40) avec Pakalong sur la côte Nord de Java et généralement adoptée. Ce point était probablement le principal centre du commerce chinois et étranger pendant la période des Song.

(3) Tchao Jou-koua dit: "A l'Est de Java, se trouve la mer où le niveau de la mer s'abaisse peu à peu, on trouve le pays des femmes. Plus à l'Est, on arrive à l'endroit où les eaux sont aspirées par le Wei-lou 尾閭, on ne retrouve plus le monde des humains (*Tchou fan tche*, k. 上, p. 11a). Cette explication de Tchao Jou-koua a été tirée du *Ling wai tai ta* (k. 2, p. 9b).

(4) D'après le *Tchou fan tche*: "Le royaume de Tchö-p'o, également appelé Pou-kia-long 莆家龍, est au Sud-Est de Ts'iuan-tcheou, d'où les bateaux partent pendant l'hiver, en profitant Jour et nuit du vent du Nord pour arriver à Java, en un mois environ." (k. 上, p. 11a).

(5) D'après le *Song che*: "Les négociants chinois qui visitent ce pays sont logés dans des hôtels destinés à les recevoir, bien traités et nouris avec autant d'abondance que de convenance. On ne leur sert pas de thé, le pays n'en produisant pas; mais on leur offre une sorte de vin fabriqué avec du lait de coco, ou bien avec la moelle du Hia-jeoe-tan 蝦蟇丹 (canne à sucre?), arbre qui n'existe pas en Chine et, de plus, une liqueur très bonne et très parfumée, tirée de la noix d'arec. "(k. 489, pp. 15a~16a)

(6) D'après le *Song che*: "Ils découpe. nt des feuilles d'argent pour faire des monnaies très

minces, employées dans le commerce." (k. 489, p. 15a). Le *Tchou fan tche* dit; "Les pièces de monnaies sont coulées à partir d'un alliage d'argent, de laiton et d'étain." 60 pièces de cette monnaie correspondent à un tael d'or et 32 pièces audemi tael d'or." (k. 上, pp. 12b~13a).

(7) La description des produits locaux donnée dans le *Song che* est plus détaillée que celle du *Ling wai tai ta*, mais le *Song che* a littéralement recopié un passage du *Tchou fan tche* (k. 上, p. 12b). D'après le *Song che*: "Ce royaume est couvert de plaines fertiles, propres à la culture du riz, du sésame, du chanvre, du millet et des dolics dolics; mais on n'y récolte pas de froment. Le peuple paie l'impôt en nature. Cet impôt est fixé au 1/10ème de la récolte. Les habitants du pays font bouillir l'eau de la mer pour en tirer du sel. Ils ont en abondance des poissons, des tortues, des psoles, des canards et des chèvres, et ils abattent également des boeufs pour les manger. Leurs fruits sont le coing (Mou-koua: 木瓜), la noix d'arec, des graines de carvi, du poivre, du safran, du bois de sental et du bois de safran. Ils élèvent des vers à soie et fabriquent des étoffes de soie de plusieurs sortes; ils tissent également le coton Ki-pei 吉貝 (k. 489, p. 15a).

— 9 —

(1) Les renseignements sur le royaume de Kou-lin (Quilon) proviennent du *Ling wai tai ta* (k. 2, p. 13a-b), du *Tchou fan tche* (k. pp. 15a~17a), du *Wan hien l'ong k'ao* (k. 332, p. 2612) et du *Song che* (k. 490, pp. 1a~4b). Les plus détaillés se trouvent dans le *Ling wai tai ta*. Le *Song che*, n'y fait mention que dans l'article sur le royaume de T'ien-tchou 天竺 (Inde). Chez les deux autres auteurs, il est dénommé Nan-pi 南毗, et non Kou-lin.

D'après Sauvaget, il s'agit du Koulam-Malaya (c'est-à-dire le Koulam du pays de Malaya), du coïlum de Marco Polo (Moule et Pelliot, chap. 180, p. 414), du Quilon des cartes modernes, qui se trouve sur la côte Sud-Occidentale de l'Inde (*Relation de la Chine et de l'Inde*, p. 43, n. 14—1). Hirth et Rockhill ont précisé: "Le Quilon était appelé par les Chinois Kou-lin, sous les Song, et Kou-lan 俱藍, sous les Yuan (Chao Ju-kua, p. 12, n. 5).

Marco Polo a parlé d'une façon assez détaillée du royaume de Kou-lin (Moule de Pelliot, *Marco Polo*, chap. 180, pp. 414~415).

(2) Ce pays, désigné sous le nom de Lan-wou-li 藍無里, est l'objet d'une notice spéciale dans le *Tchou fan tche* (k. 上, p. 96). C'est le Lambri de Marco Polo (Moule et Pelliot, *Marco Polo*, chap. 169, p. 376) et le Ramni de Suleiman (Sauvaget, *Relation de la Chine et de l'Inde*, p. 4). Les missions chinoises du début du XVème siècle nomment le pays Nan-po-li 南渤利; le *Ming che* 明史 (k. 325, p. 7b) distingue un pays de Nan-po-li 南渤利 d'un pays de Nan-wou-li 藍無里.

Marco Polo dit: "Quand on sort du royaume de Dagroïan, le royaume suivant porte le nom

de Lambri; Lambri est le 5ème royaume de cette île, il a son propre roi et sa propre langue, il est considéré, par le grand Khan, comme son vassal. Les habitants de ce royaume sont des idolâtres et il y a en grande quantité du camphre et autre clous (de girofle) et de nombreuses épices précieuses." (Moule et Pelliot, *Marco Polo*, chap. 169, p. 376).

(3) D'après le *Tchou fan tche*: "Ils portent un vêtement serré à la taille, leurs cheveux sont relevés et ils portent des colliers de perles et des bracelets en or, leurs corps sont parfumés avec du camphre et de la pommade de coq les protègent du soleil." (k. 上, p. 15b).

(4) Kien-pi 監篋 (Kampe) est situé sur la côte Est de Sumatra, et à son sujet, il est écrit que "c'était autrefois une dépendance du San-fo-ts'i mais qu'après avoir livré une bataille, il placa à sa tête un roi indépendant." (Hirth et Rockhill, *Chao Ju-kua*, p. 66, n. 13, 18; Coedès, *Les états hindouisés*, 1964, pp. 325, 335).

(5) D'après Suleiman, "de là, les navires appareillent pour l'Inde, en se dirigeant sur Koulam-Malaya: la route de Mascate à Koulam-Malaya a une durée d'un mois, par vent moyen; Koulam-Malaya a un poste militaire, dépendant du pays de Koulam-Malaya, qui perçoit des droits sur les navires chinois; on y trouve de l'eau douce qui est fournie par des puits. Il est perçu par les navires chinois 1,000 dirhems, sur les autres navires de 10 à 20 dinars. De Mascate à Koulam-Malaya et la mer de Harkand il y a environ un mois; à Koulam-Malaya on fait de l'eau douce." (*Relation de la Chine et de l'Inde*, p. 8).

— 10 —

(1) Les textes suivants: le *Ling wai tai ta* (k. 2, pp. 13b~14a), le *Tchou fan tche* (k. pp. 18a~20b), le *Song che* (k. 489, pp. 20a~24a) et le *Wen hien t'ong k'ao* (k. 332, pp. 2611a~2612a) nous apportent des renseignements sur le royaume de Tchou-lien (Chola, situé au Sud-Ouest de l'Inde).

Le *Song che* dit en particulier à son sujet: "du côté oriental, ce royaume est à 5,000 *li* des rivages maritimes. Du côté de l'occident 1,500 *li* le séparent du T'ien-tchou 天竺 (l'Inde central) occidental. Du côté du midi, il est situé à 2,500 *li* de Lo-lan 羅蘭 et, côté septentrional, il se trouve à 3,000 *li* de Tuntien 頓田. Dans l'antiquité, il n'entretient avec la Chine aucune communication. Pour s'y rendre, en partant de Kouang-tcheou, il faut parcourir, par mer, une distance de près de 411,400 *li*. La capitale du Tchou-lien a 7 enceintes de murailles, d'une hauteur de 7 *tche* 尺, distantes de 100 pas unes des autres. L'enceinte extérieure a 12 *li* de diamètres murailles sont construites en bois. Toutes sont couvertes d'espaliers ou garnies de fleurs. Les trois premières enceintes sont occupées par le peuple et renferment de nombreux cours d'eau. La quatrième enceinte contient les habitations de quatre grands officiers; la cinquième enceinte appartient

aux fils du roi. Dans la sixième se trouve un temple de Bouddha, servi par 100 bonzes. Enfin, la septième contient le palais du roi, ou ville royale, qui comprend plus de 400 édifices. Les villes de seconde importance sont au nombre de 31." (k. 489, p. 20).

(2) Le *Ling wai tai ta* ne mentionne qu'une seule fois l'offre d'un tribut à la cour de Chine par un pays de l'Inde, mais reste insuffisant quant à la description des modalités de paiement de ce tribut. De plus, le *Song che* et surtout le *Wen hien t'ong k'ao* expliquent d'une façon détaillée, l'itinéraire de l'Inde à la Chine, parcouru par ceux qui étaient chargés d'apporter le tribut et de la manière dont elle devait être accomplie. Ainsi, le *Wen hien t'ong k'ao* dit: "Ce royaume (Tchou-lien) qui, dans l'antiquité, n'avait jamais communiqué avec l'empire, envoya pour la première fois des Song. Ils arrivèrent pendant le 9ème lune de la 8ème année de l'ère *Ta-tchong-siang-fou* 大中祥符 (1009): le principal d'entre eux, nommé Cha-li-san-wen 娑里三文, était un des quatre grands officiers du roi régnant Lo-tcha-lo-tcha 羅茶羅乍. Venait ensuite un second ambassadeur nommé Pou Kia-sin 蒲加心 (selon le *Song che*, Pou Kia-sin 蒲加心 est Pou Siu 蒲恕, k. 489, p. 21b) et deux conseillers dont les deux étaient Wong Wou-fang 翁勿防 et A Kin-kia 亞勤加. Ces étrangers apportaient une lettre de leur souverain pour l'empereur, avec des présents offerts en tribut. Ils s'avancèrent jusqu'au bas des degrés du trône, y déposèrent des perles et des pierres précieuses sur un plateau et, reculant ensuite jusqu'au fond de la salle d'audience, firent deux profondes révérences. L'interprète expliqua qu'ils entendaient par là manifester leur respect et leur attachement, de loin comme de près. La lettre du était conçue, à peu près, dans les termes suivants: "Moi, Lo-tcha-lo-tcha 羅茶羅乍, votre sujet, j'ai appris par un vaisseau marchand, qui visitait mon royaume, que la grande dynastie des Song était maîtresse de l'Empire, que déjà deux empereurs de votre race avaient occupé le trône et qu'aujourd'hui le mandat du ciel vous était glorieusement acquis. Cette connaissance de votre antiquité qui est heureusement parvenue jusqu'à moi, m'a tout d'abord inspiré le désir de vous rendre votre hommage. Bientôt, j'ai su que votre influence bienfaisante s'étendait au loin, que vos sujets sont très fidèles et très soumis, et que votre haut mérite surpasse celui de tous vos prédécesseurs. Vous pratiquez la justice et vous maintenez la paix par la seule puissance de votre vertu. Vous êtes fort et redoutable mais vous n'aimez pas avoir à frapper. Aussi, tous les peuples se tournent vers vous. Vous savez instruire les hommes et servir le Suprême Seigneur avec une piété sincère. Votre bonté s'étend jusqu'au faible roseau et elle atteint les poissons jusqu'au fond des abîmes. C'est pourquoi le Ciel vous éclaire et vous protège et c'est pourquoi aussi ses grâces descendent sur vous, et sont manifestes, constantes et éclatantes. Moi, votre sujet, je suis humble et petit. Je réside, comme ont résidé mes ancêtres, dans une ville barbare, bien loin du flambeau brillant de la civilisation chinoise. Je vis, en quelque sorte, à la lumière des chandelles. Cependant, le bruit de vos louanges qui

remplit le monde n'a pu manquer de m'émouvoir. Mon âge, l'étendue des mers qui nous séparent et les grandes difficultés des routes à parcourir, ne m'ont pas permis d'aller vous porter moi-même le tribut que je veux vous offrir; mais, s'il m'est interdit de contempler de près et de mes propres yeux l'éclat de votre gloire, j'épanche du moins dans cette lettre la sincérité de mon coeur, et je vous envoie respectueusement les meilleurs produits de mon pays. Telles, des fourmis appelées par une odeur suave; telle, la fleur du tournesol qu'un charme invisible attire vers le soleil; tels seront mes envoyés au nombre de 52, lorsqu'ils parviendront au pied de votre trône. Je les charge de vous offrir une robe et un bonnet ornés de perles de différente grosseur présentant un poids total de 21,000 tael, 60 pièces d'ivoire et 60 livres d'encens." (k.332, p. 2611b-c)

— 11 —

(1) Les textes qui décrivent le royaume de Ta-ts'in (Antioche) sont: le *Ling wai tai ta* (k.3, p. 10a-b), le *Tchou fan tche* (k. 上, pp.20b-22b), le *Song che* (k.490, pp.23b-24a) et le *Wen hien t'ong k'ao* (k.339, p.265a-c).

En 1885, Hirth publia un ouvrage intitulé: *China and the Roman Orient*, et par la suite, plusieurs savants émirent des idées personnelles sur l'identification du royaume de Ta-ts'in. Hirth traduisit, du *Che ki* au *Tchou fan tche*, les 17 textes relatifs au royaume de Ta-ts'in en identifiant celui-ci par une analyse historique de sa position géographique, qui devait le conduire à conclure que la capitale de ce royaume était Antioche. Citons, entre autres, ce passage représentatif de son point de vue: "Les anciennes descriptions chinoises ainsi qu'elles sont présentées dans les annales contemporaines et dans certains extraits réunis par leur auteurs, contiennent une série de détails concernant la capitale de Ta-ts'in qu'il serait intéressant de comparer avec ce qui avait été soutenu chez les auteurs occidentaux, d'après la connaissance de l'antiquité de cité d'Antioche; car Antioche, en tant que résidence du proconsul romain gouvernant tout l'Orient (Syrie, Egypte et Arie Mineur) peut être considérée comme la capitale de Ta-ts'in." (Hirth, F., *China and Roman Orient*, 1885, p.207).

D'après Pelliot, le Ta-ts'in désigne l'Orient méditerranéen. Par suite d'une analogie phonétique, les bouddhistes ont parfois adopté ce mot Ta-ts'in pour transcrire Daksina(patha), le Deccan. Il a donc pu se produire ici une confusion du même ordre (*Deux itinéraires*, BEFEO., IV, p. 169, n.5).

En 1926, Shiratori Kurayoshi 白鳥庫吉 conclut, d'après les indications fournis par les textes chinois sur le royaume de Ta-ts'in, qu'Alexandrie était la capitale de ce royaume (*Choshigokuko*

條支國考, rédigé dans le *Naitō hakase kanreki shukuga Shinagaku ronsō* 内藤博士還歴祝賀支那學論叢, Tōkyō, 1926, p.937).

En 1939, Miyazaki Ichisada 宮崎市定 arriva à la conclusion que Rome était la capitale de Ta-ts'in et rappela les deux opinions précédentes sur la position de la capitale du royaume de Tats'in: Antioche (Hirth), Alexandrie (Shiratorie) (*Chōshi to Daishin to Seikai* 條支と大秦と西海, cité dans le *Ajiashi kenkyū* アジア史研究, vol.1, p.182).

Les recherches précédentes sont reconnues comme de grande valeur, mais elles ont omis de citer les descriptions du *Ling wai tai ta*. Le *Ling wai tai ta* affirme au sujet de la position du royaume de Ta-ts'in: "Les pays du Sud-Ouest étaient dispersés dans le vaste Océan, de sorte qu'ils ne pouvaient pas être tous localisés. Les plus proches d'entre eux sont le Tchan-tch'eng (Champa) et le Tchen-la (Cambodge) qui constituaient les lieux d'entrepôt pour le Wa-li(Laos) et d'autres pays. A une certaine distance, se trouve le Ta-ts'in qui constituait la métropole pour les pays à l'Ouest de l'Inde. Plus loin encore, se trouve le Ma-li-pa 麻離拔(Merbat) qui était métropole pour les pays d'Arabie, et au delà de ce pays, il y avait encore, le Mou-lan-pi 木蘭皮 (Murabit) qui était la métropole des pays situés à l'Extrême-Occident." (k. 2, p.9a). D'après cette dernière description on comprend que le royaume de Ta-ts'in représentait la métropole des pays situés à l'Ouest de l'Inde, que le Murabit était celle des pays situés à l'Extrême-Occident. Le *Ling wai tai ta* ajoute encore: "Chaque année, le roi d'Arabie, nommé Sou-tan 素丹 envoyait un ambassadeur au roi de Ta-ts'in pour présenter le tribut... Le royaume de T'ien-tchou 天竺(l'Inde-centrale) était une dépendance de Ta-ts'in." (k.3, p.1b). D'après ces indications qui datent de 1178, il semble que le Ta-ts'in était le pays le plus puissant depuis l'Ouest de l'Inde jusqu'aux pays du Moyen-Orient, ce qui nous permet de identifier le royaume de Ta-ts'in avec le Moyen-Orient. D'après le *Wei tche* du *San kouo tche* 三國志(k.30, p.32b), on sait que la capitale de Ta-ts'in était An-tou 安都(Antioche). Antioche était la métropole générale des indigènes de l'Occident et l'entrepôt où s'assemblaient les commerçants arabes.

(2) D'après Hirth et Rockhill, le Ta-ts'in du XII^{ème} siècle, tel qu'il est représenté dans le compte-rendu de Tcheou K'iu-fei, a toutes les caractéristiques d'un état ecclésiastique. Comme dans les temps anciens, Ta-ts'in 大秦 et Fou-lin 拂菻(*Song che*, k.490, p.23b) peuvent être considérés comme le monde chrétien uni sous un chef spirituel, le patriarche d'Antioche. Ainsi le roi de Ta-ts'in du XII^{ème} siècle a pu être le patriarche nestorien de Bagdad, dont la cité était vraiment à cette époque, le point de jonction de toutes les grandes routes commerciales de l'Asie occidentale (*Chao Ju-kua*, p.104, n.1). Mais ces idées de Hirth et Rockhill doivent être rejetées car au XII^{ème} siècle, Bagdad était une ville arabe, et on ne voit pas ce que vient faire le patriarche nestorien dont parlent ces auteurs.

(3) Dans le compte-rendu de Tcheou K'iu-fei, tel qu'il est recopié par Tchao Jou-koua, le roi de Ta-ts'in au XIIème siècle est appelé Ma-lo-fou 麻囉弗, en dialecte cantonnais Ma-lo-fa, selon la prononciation ancienne probablement Ma-lo-pa, ou Ma-lo-ba, car Fou est représenté par Bha dans la transcription sanscrit (Julien. S., *Méthode pour déchiffrer*, p.104, no.307).

(4) Tcheou K'iu-fei utilise quelquefois le terme de bouddhiste quand il parle de la religion au Moyen-Orient et en Arabie (*Ling wai tai ta*, k.3, p.1a, 2b, 3a)

(5) D'après Hirth et Rockhill, Mahmoud de Gahzni est faussement réputé comme ayant été le premier souverain princier à prendre le titre de Sultan en 1002 après Jésus Christ. Il anquit après Togroul et les princes Seldjuk qui lui succédèrent. En 1057, Togroul devient général de l'Empire et gouverneur de tout le monde musulman par le Calife. En 1072, le Calife donna au Sultan Malekshah le titre de Amir-el-Moumenim e qui n'avait été porté jusque là que par les Califes. D'autre part, les Califes étaient confirmés dans leur titre par le Sultan (*Chao Ju-kua*, p. 180, n.8).

(6) D'après le *Tchou fan tche*: "Le pays de T'ien-tchou est subordonné au pays de Ta-ts'in; ses lois du gouvernement sont choisies par le royaume de Ta-ts'in." (k. p.22a). Le *Song che* en revanche reste muet à ce sujet (k.490, pp.1a-4b). Tcheou K'iu-fei ne mentionne pas cette dépendance dans son ouvrage (k.3, p.4b).

— 12 —

(1) Les textes qui nous donnent des renseignements sur les divers pays arabes sont le *Ling wai tai ta* (k.3, pp.2a-4a), le *Tchou fan tche* (k. pp.22a-26b), le *Song che* (k.490, pp.17a-21b) et le *Wen hien t'ong k'ao* (k.339, pp.2663a-2664b). Il est dit dans le *Song che* que: "Les arabes constituent une branche détachée du tronc persan. Pendant l'ère de *Ta-ye* 大業 (605-616) des Souei, il y avait un homme appelé Kie Ki 契黠. Il soumit des foules, il pillait des marchandises et devint ainsi très puissant. Il se proclama roi en constituant un Etat qui se trouvait à l'Ouest de la Perse. A partir de l'ère *Yong-houei* 永徽 (650-655) des T'ang, il paya souvent le tribut à la cour de Chine." (k.490, p.17a).

D'après Sauvaget, les Chinois connaissent les Arabes sous le nom de Ta-che, qui n'est autre que la transcription du persan Tâzi...; ce sont donc les Persans qui ont fait connaître en Chine les Arabes sous le nom par lequel ils désignaient autrefois eux mêmes. Cette constatation me paraît décisive en faveur de l'antériorité des voyages des Persans (*Relation de la Chine et de l'Inde*, p. XXXV). Yi-tsing 義淨 désigne les pays de l'Arabie sous les noms de To-che 多氏 (Tadjiks) (Chavannes, *Religieux éminents*, p.25).

(2) Il n'est pas impossible que Tcheou K'iu-fei se soit trompé lorsqu'il identifie le Ma-li-pa 麻羅拔 et le Ma-lo-pa 麻囉拔 (*Ling wai tai ta*, k.3, 2b); linguistiquement Ma-lo-pa serait une transcription correcte pour Malobr Le Ma-li-pa, ainsi que Hirth et Rockhill l'identifient également, correspond au Merbat situé sur la côte de l'Hadramaut du Sud de l'Arabie (*Chao Ju-kua*, p.119, n.2). A l'époque de la relation de l'auteur, Aden était peut-être le plus important port pour les pays de l'Inde et les pays au delà de l'Inde. Le Ma-li-pa des Chinois devait correspondre, me semble-t-il, à Aden dont il n'est nulle part fait mention mais qui était un des centres commerciaux importants des Arabes (*Ling wai tai ta*, k.3, p.2a).

(3) D'après Pelliot, Lan-li 藍里 est une déformation de Lambri, nom qui désignait encore, à l'époque des voyages de découverte des Portugais, un canton situé assez près d'Atché, dans la partie Nord-Ouest de Sumatra. La forme originelle serait Lampuri (TP., XXX, p.452). Pelliot donne des identifications précises sur ce sujet dans son ouvrage: *Note on Marco Polo*, t. II, p.761.

(4) Le *Song che* le cite que trois produits arabes: rhinocéros, éléphants et parfums (k 490, pp.18a-19a). Il s'agit manifestement de produits pour lesquels les commerçants arabes n'étaient que des intermédiaires.

(5) Il s'agit probablement d'un genre de mousseline très fine fabriquée dans diverses localités de l'Ouest de l'Asie, Tcheou K'iu-fei indique la toile blanche (Po-yue-no: 白越諾) est produite à Bagdad et à Ghazni (*Ling wai tai ta*, k.3, p.3b).

(6) Tchao Jou-koua a transformé cette partie de paragraphe en un chapitre spécial avec quelques additions nom négligeables; par contre, il n'a pas entrepris de corriger le nom figurant dans le texte de Tcheou K'iu-fei (Hirth et Rockhill, *Chao Ju-kua*, pp.135-136). Cf. note 2 ci-dessus.

(7) On peut considérer que les noms Ma-kia 麻嘉 et Mou-kia 默伽 correspondent à la Mecque. Cette identification résulte du *Ling wai tai ta* et du passage similaire du *Tcheou fan tche*. Tcheou K'iu-fei, dans la limite de mes informations, le premier auteur chinois ayant écrit sur la Mecque. Le *Kieou t'ang chou* (k. 221, p.23b) mentionne Mahomet (Ma-ho-mo: 摩訶末) Medine (Ma-ti-na: 摩地那), et la pierre noire (kaba), mais non la Macque. Il donne néanmoins quelques informations intéressantes sur l'Islam que Tcheou K'iu-fei a fait figurer avec avantage dans son étude. Entre autres choses, il parle des prières quotidiennes à l'Esprit du Ciel (T'ien-chen: 天神) et des mosquées qu'il appelle Li-t'ang 禮堂 ou Li-pai-t'ang 禮拜堂. Ces mosquées peuvent contenir plusieurs centaines de personnes. Là tous les 7 jours, le roi monte sur un siège élevé, et s'adresse aux assistants en ces termes: ceux qui meurent au combat renaissent dans le Ciel; ceux qui tuent un ennemi doivent recevoir le bonheur (*Ling wai tai ta*, k. 3, p.2b; *Kieou t'ang chou*, k. 221, p.23b).

(8) Ce nom de Fang-tchang 方丈 figure dans le *Tchou fan tche* (k.上, p.26b).* Sous les Yuan et

les Ming, le nom adopté alors en chinois était T'ien-fang 天方 (quartier du Ciel) abréviation d'un nom ancien (Hirth et Rockhill, *Chao Ju-kua*, p.125).

(9) En ce qui concerne l'auréole glorieuse de lumière qui provenait disait-on, du tombeau du prophète Mahomet, voir ce que dit Barthema dans la relation de son voyage à Medine en 1503 (*Purchas, His Pilgrimes*, IX, p.66). Quand il visita le tombeau du Prophète, les anciens et le chef du groupe se mirent à crier. Nous demandâmes la cause de ses exclamations. Les anciens répondirent: vous ne voyez pas l'auréole qui sort du sépulcre du Prophète. Notre chef de groupe répondit de la même façon... On doit en conclure que si aucune auréole n'est sortie du sépulcre, c'est là une façon de blâmer les prêtres de s'être éloignés de la tour pour vous parler, ce qui nous a déçu (Hirth et Rockhill, *Chao Ju-kua*, p.125).

(10) Le Pai-ta 白達 correspond au Po-ta 勃達 du *Sin t'ang chou* 新唐書 (k.221 下, p.12b). Tchao Jou-kua a également utilisé cette partie de la description pour en faire un chapitre particulier avec quelques additions intéressantes. On lit dans le *Tchou fan tche*: "Le royaume de Pai-ta 白達 (Bagdad) est la plus grande métropole de tous les pays arabes. Si l'on voyage par voie de terre depuis Ma-lo-pa 麻囉拔 (Merbat), on arrive à destination en 130 jours, après avoir traversé environ 50 villes. Le pays était extrêmement puissant et grand et les effectifs armés et équipés de l'infanterie et de la cavalerie sont très élevés. Le roi est un descendant direct du dieu équivalent de Bouddha, Ma-hia-wou 麻霞勿 (Mahomet) et à l'heure actuelle le trône été occupé et transmis pendant 29 générations successives représentant une période de 600 à 700 ans." (k. 上, p.29b).

D'après Sauvaget, "la fondation de Bagdad (762), puis celle de Samaua (836) transformèrent du tout au tout les conditions du marché: placées pour se tenir commodément en relations par mer avec l'Asie méridionale, ces villes considérables, exceptionnellement peuplées pour l'époque, abritaient la cour abbasside qui, à l'encontre de ce qu'on passait sous les Omayyades, groupait tous les membres de la famille califienne, réunissant en un même lieu des milliers de gens habitués à vivre dans un faste insensé. Et dans leur entourage on comptait beaucoup de Khorasaniens et Turcs, les uns et les autres de longue date familiers avec les produits de l'Asie. Pour toutes ces importations par mer vers l'Irak durent reprendre un volume considérable, pour s'interrompre au X^{ème} siècle, du fait de l'anarchie prolongée et de la misère générale qu'elle provoqua." (*Relation de la Chine et de l'Inde*, p.37)

(11) Voir la fin de la note 10.

(12) Probablement un genre de mousseline très fine fabriquée dans diverses localités de l'Asie de l'Ouest. Notre auteur signale la toile blanche, comme étant un produit de Bagdad et de Ghazni (*Ling wai tai ta*, k. 3, p.3a-b).

(13) Le *You yang tsa tso* 西陽雜俎 mentionne le Ki-ts'eu-ni 吉慈尼 (Ghazni) sous le nom de Kia-

cthō-na 伽蘭耶, et il est dit le royaume de Kia-tchō-na se trouve dans le Nord de l'Inde (k. 18, p. 8b). D'après le *Tchou fan tche*: "Le royaume de Kia-ts'eu-ni est éloigné de Ma-lo-pa 麻囉拔 (Ma-li-pa du *Ling wai tai ta*) d'à peu près 120 jours de route. Le pays est situé au Nord-Ouest et est exceptionnellement froid. La neige de l'hiver subsiste jusqu'au printemps." (k. 上, p. 30b).

(14) D'après Hirth et Rockhill, c'est le nom arabe Jumah (assemblée) pour la prière du vendredi dans la mosquée (*Chao Ju-kua*, p. 139, n. 2).

(15) Le *Tchou fan tche* dit: "si on voyage par voie de terre dans la direction de l'Ouest pendant environ 300 étapes à partir de Ma-lo-pa 麻囉拔, on atteint le Lo-mei 麓眉 appelé également Mei-lou-kou 眉路骨 (k. 上, p. 31a-b). Tchao Jou-koua a fait de cette partie du paragraphe un chapitre spécial consacré aux pays dénommés Lo-mei 麓眉 ou Mei-lou-kou 眉路骨 qui paraissent être demeurés inconnus de Tchou K'iu-fei. Mais le *Tchou fan tche* ne présente cependant aucune base nouvelle par laquelle le texte du Tchou K'iu-fei pourrait être influencé ou enjolivé. Cette indication du nom Mei-lou-kou-touan 眉路骨惇 ne peut être adoptée du fait que je n'ai aucun point de repère.

(16) Tchao Jou-koua a joint dans la dernière partie de ce chapitre un paragraphe qui comporte la même description, à l'exception de quelques modifications de style que celle du *Ling wai tai ta*. Mais il indique, à la différence de ce dernier, que le royaume de Wou-sseu-li 勿里斯 se trouvait placé sous la domination de Pai-ta 白達 (*Tchou fan tche*, k. 上, p. 31b).

(17) Le *Tchou fan tche* a mis au lieu de Ming-chan 名山 (montagne célèbre) le mot Che-chan 石山 (montagne pierreuse). Il me semble que Tchou K'iu-fei fait une erreur (*Tchou fan tche*, k. 上, p. 31a).

(18) Le *Tchou fan tche* a mis le mot Li 栗 (chataïne) au lieu de Sou 粟 (grains). Il me semble que Tchou K'iu-fei fait une erreur (k. 上, p. 31a).

— 13 —

(1) Cet article est presque reproduit mot pour mot dans le *Tchou fan tche*, avec l'adjonction de quelques suppléments (k. 上, p. 31b-32a). Hirth et Rockhill notent d'autre part que "la position assignée par Tchou K'iu-fei au pays de Mou-lan-pi, ainsi que la similarité de son dans le nom le montre, semble avoir été celle du royaume de Al-Murabitūn ou des princes Almoravide, qui régnèrent sur Al-Maghreb et l'Espagne méridionale depuis la dernière partie du XI^e siècle jusqu'au milieu du XII^e siècle.... Le T'opan-ti 陀盤地 semble être, le Dimiāth des Arabes ou Damietta, sur la branche orientale du Nil près de son embouchure. C'était au XII^e siècle un port plus important qu'Alexandrie." (*Chao Ju-kua*, p. 143, n. 1).

(2) Tcheou K'iu-fei parle de deux vaisseaux différents: le vaisseau arabe et celui du Murabit. Le *Ling wai tai ta* dit: "le bateau arabe naviguait dans la mer du Sud, il ressemblait, de forme, a une chambre immense, ses voiles étaient comme des nuages qui pendaient du ciel, la longueur de son gouvernail atteignait plusieurs dizaines de pieds (Tchang: 丈), il transportait plusieurs centaines de passagers et des provisions pour une année, on y élevait des porcs et on y fabriquait de l'alcool... Mais de l'Arabie, après avoir traversé la mer occidentale, on parvenait au royaume de Murabit où l'on rencontrait un vaisseau encore plus grand, capable de porter mille hommes, sur lequel il y avait des métiers à tisser et qui lorsqu'il ne trouvait pas le bon vent, devait naviguer plusieurs années durant, pour atteindre depuis l'Arabie, au royaume de Murabit. Le bateau était appelé le vaisseau de Moulan 木蘭 (*Ling wai tai ta*, k.6, pp.7b-8a).

— 14 —

(1) Le *Song che* dit: "l'ancien nom du royaume de T'ien-tchou 天竺 était Chen-tou 身毒, ou Mo-kia-t'o 摩伽陀, ou Po-lo-men 婆羅門 (k.490, p.1). Houei-tchao 慧超 utilise l'appellation de Wang-tchou-tch'eng 王住城 à la place de celle de Wang-cho-tch'eng (Pelliot, Manuscrit chinois, 3532). On dit encore dans le *Ling wai tai ta*: "Le royaume de T'ien-tchou est une dépendance du royaume de Ta-ts'in 大秦." (k.3, p.1b) et le *Tchou fan tche* affirme que "le pays de T'ien-tchou est subordonné au pays de Ta-ts'in, ses gouverneurs sont tous choisis par Ta-ts'in." (k. 上, p.22a).

(2) Pelliot identifia l'Irraouadi au Fleuve Noir (Hei-chouei: 黑水 qui passe à San-wei 三危, et va se jeter dans la mer du Sud (*Deux itinéraires*, p.160, n.8).

(3) Hirth signala en 1895 dans ses premières études sur le *Tchou fan tche*, la mention du Si-lan 細蘭, Etat vassal du San-fo-ts'i (Palembang). Comme d'autre part il était parlé d'une montagne de ce royaume au sommet de laquelle se trouvait l'empreinte d'un pied humain gigantesque, Hirth vit dans l'île de Si-lan (Ceylan), et dans cette montagne le Pic d'Adam; dans une note qu'il joignit à l'article de Hirth, Schlegel acceptait l'identification de Silan à Ceylan (*TP.*, VI, pp.150-163). Mais en 1901, Schlegel pensa démontrer que le Si-lan de Tchao Jou-koua ne peut être Ceylan, et qu'il s'agit d'une partie de Sumatra: les Silans, écrit-il formaient l'une des quatre tribus vivant dans la région de Deli sur la côte est de l'île (*TP.*, II, pp.133-134). Cette explication doit être rejetée. Schlegel assurait que l'orthographe Si-lan de Tchao Jou-koua était un cas unique; or elle se trouve en 1178 dans le *Ling wai tai ta*, qui dit qu'à l'Ouest de Champa, du Cambodge et du Yunnan, il y a une mer appelée Mer de Si-lan et que dans cette mer se trouve l'île de Si-lan. Les mêmes renseignements sont donnés dans un autre paragraphe où il est dit que l'île et la mer de Si-lan est située au Sud de l'Inde (k.2, p.9b; k.3, p.4b). Cf. Pelliot,

Deux itinéraires, p.348.

(4) Chavannes dit sur le voyage de Tchang K'ien 張騫 partit en l'an 138 avant Jésus Christ, avec une escorte d'une centaine de personnes; il sortit de Chine par la frontière du Nord-Ouest et fut presque aussitôt arrêté par les Hiong-nou 匈奴 ... Tchang K'ien passa un an (probablement l'année 128 av.J.-C.) chez les Ta-yue-che 大月氏 et les suivit, peut-être dans une campagne qu'ils faisaient contre l'Etat de Ta-hia 大夏, jusqu'aux confins de ce royaume; mais il ne peut rien obtenir et dû partir parès être heurté à une fin de non-recevoir absolue. Dans son voyage de retour, il fut de nouveau fait prisonnier par les Hiong-nou et resta dans leur pays plus d'une année; mais en 126 avant Jésus Christ, le Chen-yu 單于 (chef des Hiong-nou) mourut;... Tchang K'ien profita de ces troubles pour s'évader; il rentra en Chine avec sa femme turque et un seul de ses cent compagnons (*Mémoires historiques*, t. 1, pp.LXXI-LXXIV).

(5) Pelliot traduit ce texte sous le titre de "L'itinéraire par voie de terre." (*Deux itinéraires*, BEFEO., IV, pp.354-362).

(6) Au sujet de la date exacte de l'arrivée du moine Ta-mo 達摩 (Bodhidharma) en Chine, deux hypothèses existent: première année de l'ère *Ta-t'ong* 大通 (527) et première année de l'ère *Fou-t'ong* 普通 (520) qui appartiennent toutes deux, à la dynastie des Leang 梁. Mais aucune de ces deux dates n'a pu être vérifiée avec certitude (Tchang Cheng-leang 張星烺, *Tchong si kiao t'ong che liao houei pien* 中西交通史料彙編, vol.6, pp.190-194).

— 15 —

(1) Le royaume de Nan-ni-houa-lo 南尼華羅 était situé sur la bordure occidentale de l'Inde, que les Arabes nommaient Nahrawara et qui correspond à peu près Gujarat actuel. Le *Tchou fan tche*, à la différence du *Ling wai tai ta*, donne de celui-ci une description: Hou-tcha-la 胡茶辣 (Fujida Toyohachi 藤田豐八, *Toyi shiryaku kôchû* 島夷去略技注, pp.86-88). De plus le *Tchou fan tche* recopia le paragraphe sur le royaume de Nan-ni-houa-lo du *Ling wai tai ta*; le *Song che*, le *Wen hien t'ong k'ao*, et autres sources chinoises des Song, en revanche n'ont pas mentionné ce royaume.

(2) Fo 佛 (Bouddha) dans ce cas, comme dans le paragraphe suivant, doit être pris avec le sens de "Brahmane".

(3) Le *Tchou fan tche* ajoute d'autre part à la fin de ce paragraphe l'expression: "Ming-wei-kong-fo 名爲供佛 ("offrande à Bouddha) (k. 上, p.20b).

— 16 —

(1) La description de ce royaume est reproduite dans le *Tchou fan tche*, mais on n'en trouve pas trace dans le *Song che* et le *Wen hien t'ong k'ao*.

Pelliot traduit littéralement ce passage du *Ling wai tai ta*: "Dans la mer du Sud-Est, il y a le royaume de Cha-houa-kong 沙華公, Les habitants vont souvent sur l'océan pour se livrer à la piraterie. Quand ils capturent des gens, ils les lient et les vendent au Tchö-p'o (Java). Plus au Sud-Est, il y a le royaume de Kin-fo Il se compose de beaucoup d'îles sauvages." (*Deux itinéraires*, p.291). Mais nous n'avons jamais trouvé dans les textes chinois ce nom de Kin-fo sur laquelle Pelliot n'a donné par ailleurs aucune explication.

Tchao Jou-koua dit sur ce royaume: "les indigènes du pays de Cha-houa-kong ont l'habitude de partir en hautemer pour piller et vendre leurs prisonniers à Java. En outre au Sud-Est de ce pays, il existe des îles habitées par des brigands appelés Ma-lo-nou 麻囉奴, Quand des commerçants s'aventurent dans ce pays les sauvages se rassemblent en grandes bandes et, après avoir capturé les naufragés, les font cuire sur un feu de tiges de banbou et les mangent. Les chefs de ces voleurs percent leurs dents et les recouvrent avec de l'or jaune. Ils utilisent des crânes humains comme récipients pour boire et manger. Plus on s'engage dans ces îles, plus les voleurs sont féroces." (k. 上, p.35a).

(2) D'après Hirth et Rockhill, le nom de Ma-lo-nou 麻囉奴 ressemble beaucoup à Malaya, notre Malaisie mais d'après nos informations, nous ne pouvons pas dire qu'il représentait déjà le nom d'une ethnie donnée au XIIème siècle (*Chao Ju-kua*, p.151).

(3) La description du royaume des Femmes est reproduite dans le *Tchou fan tche* et Moule et Pelliot y ont consacré une notice assez détaillée (*Note on Marco Polo*, t. II, p.724, n.230).

Le *Tchou fan tche* dit: "encore plus loin dans le Sud-Est, il y a un pays des Femmes. Ici l'eau s'écoule constamment vers l'Est et une fois dans un intervalle de plusieurs années l'eau inonde ou recule. Dans cette région, il y a des graines de lotus de plus d'un pied de long et des noyaux de pêche de deux pieds de long; les personnes qui les trouvent les donnent à la reine. Dans les temps anciens, quand un bateau y faisait naufrage à la suite d'une tempête, les femmes entraînaient les hommes dans leurs maisons et ceux-ci mouraient en quelques jours. A la fin un garçon habile, après avoir volé un bateau la nuit, put ainsi s'échapper au péril de sa vie et raconta son histoire. Les femmes de ce pays conçoivent en se gonflant en s'exposant nues à toute la force du vent du Sud et accouchent ainsi de filles. Dans la mer de l'Ouest, il y a également un pays des femmes, où il n'y a que trois femmes pour cinq hommes; le pays est

gouverné par une reine et tous les emplois civils sont entre les mains des femmes alors que les hommes s'occupent des affaires militaires. Les femmes nobles ont plusieurs mâles à leur service mais les hommes ne peuvent pas avoir de descendants de sexe féminin. Quand une femme accouche d'un enfant, ce dernier prend le nom de la mère. Le climat est généralement froid. La chasse de l'arc et flèches est leur principale occupation. Ils font des échanges avec le Ta-ts'in et le T'ien-tchou avec un bénéfice de plusieurs centaines d'unités pour cent." (k. 上, p.35).

— 17 —

(1) D'après le *T'ai p'ing yu lan* 太平御覽, "Le royaume de Fou-nan est situé à l'Ouest du Lin-yi 林邑, Il s'est donné lui-même un roi. Les régions vassales ont toutes leurs mandarins; les grands officiers de droite et de gauche du souverain s'appellent tous K'ouen-louen 崑崙." (k.788, p.15).

Wang Ta-yen 江大淵 dit au sujet du K'ouen-louen 崑崙 que: "Le K'ouen-louen est l'ancien K'ouen-louen-chan 崑崙山 (Litt. montagne: l'île du K'ouen-louen); l'île du K'ouen-louen appelée également K'ouen-t'ouen-chan 軍屯山 (montagne: l'île du K'ouen-t'ouen). Cette île est haute et large avec une côte sinueuse qui s'étend sur plus de 100 *li* de long; elle se dresse au milieu de mer la face à Tchan-tch'eng (Champa), le Tong-si-tchou 東西竺 (l'île d'Anamba) et le Ting-ki 鼎峙 (l'île haute, élevée: situé sur la côte Sud-Est de la péninsule malaise). Autour de l'île est la mer de K'ouen-louen qui lui a donné son nom." (Fujida Toyohachi 藤田豊八, *Toyi shiryu kukochu* 島夷志略校注, p.65).

D'après Hirth et Rockill, Ts'eng-ki 層期 précise en outre que Zanj ou Zang signifie "un homme de race noire." (*Chao Ju-kua*, p.149).

D'après Ferrand, "Des textes, le royaume Khmèr est le plus grand des royaumes K'ouen-louen; mais on désigne également sous ce nom de K'ouen-louen unelanguage du San-fo-ts'i (Palembang) et des documents du Champa. Le *Ling wai tai ta* de Tcheou K'iu-fei et le *Tchou fan tche* de Tchao Jou-koua identifient en Afrique orientale un pays de K'ouen-louen-ts'eng-ki 崑崙層期, c'est-à-dire un pays Zang (noir) du K'ouen-louen. D'autre part, il est question dans des textes arabes de l'île de Kamrun et de l'île de Komer Toutes. ces informations présentent des traits communs qui valent d'être rapprochés pour en tirer quelque lumière. On les réunit dans ce mémoire en y ajoutant les documents orientaux ayant trait aux migrations des peuples de la Haute-Asie en Inde transgangétique, puis en Indonésie, et de l'Indonésie occidentale à Madagascar et sur la côte d'Afrique voisine." (*Le K'ouen-louen*, J.A., 1919 t.XIII, pp.239-240).

(2) A ce sujet Tchao Jou-koua dit: "A l'Ouest, il y a une île sur la mer habitée par beaucoup

de sauvages, au corps aussi noir que la laque et aux cheveux frisés. Ils sont intéressés par les offres de nourriture et ils attrapent et transportent des esclaves du pays de Ta-che (Arabie), où ils en obtiennent un prix élevé. Ils sont utilisés comme gardiens. On dit qu'ils ne désirent pas d'alliés. (*Tchou fan tche*, k. 上, pp.34b-35a).

— 18 —

(1) Le P'o-sseu 波斯 représente ordinairement la Perse dans les sources chinoises médiévales, ici il semble qu'il s'agisse d'un pays ou d'une tribu de l'Asie de Sud-Est, habitée par des Négritots; on peut s'attendre à le placer dans ou près de la péninsule Malaise (Laufer. B., *Sino Irancica*, pp.468-487; Hirth et Rockhill, *Chao Ju-Kua*, p.152).

D'autre part, le *Tchou fan tche* dit: "Le pays de P'o-sseu est situé au-dessus des pays du Sud-Ouest. Les habitants ont une couleur et un aspect très foncé et leurs cheveux sont bouclés, ils mettent autour de leur corps des étoffes de coton avec des fleurs vertes et portent des bracelets d'or aux bras. Ils n'ont aucune ville fortifiée. Le roi se tient devant sa cour le matin. Les jambes croisées sur un divan recouvert de peaux de tigre. Lorsqu'il se retire, ses gens de la cour mettent le genou en terre. Et lorsqu'il part, le roi est assis dans un palanquin ou conduit un éléphant accompagné d'une grande suite de plus de cent hommes portant des épées et criant. Le peuple mange des gâteaux de farine et de la viande; la nourriture est placée dans des récipients en terre, dans lesquels se servent en utilisant leurs mains." (K. 上, p.35b).

— 19 —

(1) Les caractéristiques de 5 peuples de barbares du Sud-Est sont données comme suit par Fan Tch'eng-ta 范成大: "Le commis saisi impérial du Kouang-si 廣西 n'a sous ses ordres directs que 25 sous-préfectures. Le reste du pays n'est pas soumis et peuplé par les barbares du Sud-Est. Il m'est impossible d'énumérer tous leurs villages mais, d'après ce que j'ai entendu, je puis citer plusieurs peuplades très connues: les Ki-mi-tcheou 羈糜州, les Yao 獠, les Man 蠻, les Li 黎, et les Tan 獫." (*Kouei hai yu heng tche* 桂海虞衡志, p.1a-b). Fan Tch'eng-ta 范成大 donne encore de la peuplade des barbares Tan, la description suivante: "Les barbares Tan habitent sur l'eau et se sont des bateaux qui constituent leurs maisons. Ils tirent leur nourriture de la mer, les aliments sont mangés crus. Quand ils veulent recueillir quelque chose au fond de la mer, ils se mettent une corde autour du ventre. Il leur arrive de mourir dans des naufrages d'ou de froid ou encore à la suite de rencontres avec des monstres de la mer. Le cadavre remontant à

la surface de l'eau, on sait ainsi qu'ils sont morts". (*Ibid.*, p.35a-b).

On voit que Tcheou K'iu-feia pris ses renseignements dans le *Kouei hai yu heng tche* de Fan Tch'eng-ta, et y a ajouté des détail importants. Par contre, on ne trouve aucune description sur les barbares Tan dans le *T'ai p'ing houan yu ki* 太平寰宇記, le *Song che* et le *Wen hien t'ong k'ao*.

— 20 —

(1) Tcheou K'iu-fei semble bien connaître l'existence et le mode de vie des San-fou-t'ò 三伏駄, bien qu'il se soit avéré impossible ni dans le texte étudié, ni dans les ouvrages relatifs à l'histoire du Viêt-nam, de retrouver des traces de cette peuplade.

— 21 —

(1) D'après le *Kouei hai yu heng tche* 桂海虞衡志 "Les barbares appelés Yao 獠 sont des descendants de Pan-hou 槃瓠. Ils habitent les hautes montagnes et les vallées profondes qui s'étendent depuis les pays de Pa 巴 et de Tchou 蜀 jusqu'au extrêmes limites du Hou-kouang 湖廣, sur une étendue de plusieurs milliers de Li 里. Ils nouent leurs cheveux au sommet de la tête en forme de marteau et ne font point usage de chaussures. Ils portent des vêtements de toile ou de laine aux couleurs variées. Ils se donnent eux-mêmes le nom de Yao 僮(serviteurs), mais plutôt par dérision que par humilité, car ils ne rendent aucun service et se dispensent même de payer le tribut. Les familles des Yao se réunissent en communautés qui forment autant de villages." (pp.33b-34a).

Le *wen hien t'ong k'ao* fournit des descriptions des barbares Yao presque identiques avec celles du *Ling wai tai ta* (k. 328, p.2575).

— 22 —

(1) Le premier ouvrage qui présente une description synthétique des babares du Sud-Est sous les Song est le *Kouei hai yu heng tche* 桂海虞衡志 par Fan Tach'eng-ta 范成大. Le *Song che* (k.496 pp.1a-9b) et le *Wen hien to'ong t'ao* (k.328, pp.2573-2579) les mentionne également. Nous citons donc la description suivante, à cause de l'originalité de Fan Tch'eng-ta, et parce qu'elle a inspiré le *Ling wai tai ta*: "Les peuples des pays méridionaux sont appelés Man 蠻(Barbares) et aussi Si-nan-man 西南蠻(les barbares du Sud-Ouest). Les babbares des autres pays situés dans le Ki-mi 羈縻 en dehors des territoires organisés en Kiun 郡(commanderie) et en Hien 縣(sous-préfecture)

étaient autrefois des barbares purs (Tchen-man: 眞蠻), mais à partir du moment où ils ont entretenu des relations suivies avec les populations des provinces chinoises, où ils se sont soumis à payer régulièrement l'impôt où ils ont rendu des services à l'Empire, on ne les a plus considéré comme des étrangers. Les peuples des régions situées au delà du district de Ki-mi 羈縻 sont désignés sous le nom de Houa wai 化外 (hors de la civilisation). Ceux-là sont les vrais barbares. Leurs territoires s'étendent d'un côté jusque dans le Hou-kouang 湖廣 et de l'autre, touchent au pays des Si-jong 西戎 (les barbares occidentaux). Il offrent une trop grande variété de races pour qu'on puisse en donner une énumération détaillées. Leurs moeurs sont également très variées; mais sont tous cruels, violents et perfides. Ces barbares avaient souvent fait actes de soumission et réclamé la production de l'Empire de l'Europe; en institua, pour les régir, le gouvernement de Kien-nan 黔南 (midi de la repréfecture Kien-tchong 黔中; Sseu-tchouan 四川 actuel) dont le siège fut Yong-tcheou 邕州; il n'exerça aucune influence sur eux et fut ensuite abandonné. Yong-tcheou était situé au midi des autres des Yao et à l'Est du pays des barbares Fan-man 蕃蠻. Les barbares Fan-man viennent parfois dans les villes chinoises pour y vendre du miel, de la cire et des parfums extraits de certaines plantes aromatiques. Les fêtes et les réjouissances publiques les attirent également. Les peulades appelées grands et petits Tchang (Ta, Chiao Tchang: 大小張); grands et petits Wang (Ta, Chiao Wang: 大小王) Long 龍, Che 石, Teng 藤 et Sie 謝 etc..., sont comprises la dénomination de Si-nan-fan (les barbares du Sud-Ouest). Les barbares de ces tributs nouent leurs cheveux au sommet de la tête en forme de marteau, vont pieds nus ou portent quelquefois des chaussures de bois. Ils s'habillent d'une étoffe parsemée de fleurs verts. Ils s'adonnent beaucoup à la chasse, et commettent sovent des meurtres par inimitié. Ils ont des boucliers de bois, des arbalètes de bois, des arcs et des flèches empoisonnées. Il se font la guerre entre eux pour se piller mutuellement." (*Kouei hai yu heng tche*, p.34).

(2) Le district de Ki-mi 羈縻, vaste circonscription instituée par les T'ang, comprenait les territoires, alors occupés par des barbares tributaires, qui forment actuellement le Yun-nan oriental, le Kouang-si 廣西 occidental, le Sud-Ouest du Kouei-tcheou 貴州 et même une portion du Sseu-tchouan 四川 méridional.

(3) Tchou-ko 諸葛, le prince guerrier, appelle aussi du nom de Tchou-ko Leang 諸葛亮, fut le célèbre général qui contribua puissamment à l'élévation au trône de l'empereur Tchao-lie 昭烈, le fondateur de la dynastie des Han des Trois Royaume établie dans le pays de Tchou 蜀 (Sseu-tchouan: 四川), au commencement du IIIème siècle. La tradition n'apporte qu'ayant pénétré dans les régions qui forment aujourd'hui le Yunnan, il avait su se concilier l'amitié des tributs qui les habitaient, et trouver en elles des auxiliaires dévoués et il devait jouir auprès de tous ces barbares d'un prestige qui tenait du merveilleux. On sait que, chez les Chinois, le blanc est la

couler du deuil.

— 23 —

(1) Tcheou K'iu-fei donne, à la fin du XII^{ème} siècle, trois itinéraires terrestres partant du camp fortifié de Heng-chan 横山 dans la préfecture de Yong-tcheou 邕川:1) vers la Birmanie(32 jours), vers le royaume de Lo-tien 羅殿(19 jours) et 3) vers le Yun-nan(21 jours).

On trouve d'autre part dans l'ouvrage de Pelliot intitulé *Deux itinéraires de Chine en Inde à la fin du VIII^{ème} siècle*, la description d'un itinéraire connu à cette date entre le Vietnam et la Birmanie. Il donne en fait à la fin de son ouvrage la traduction d'un texte de Kia Tan 賈耽 cité le *Sin t'ang chou* 新唐書(K.176, p.1) sous le titre de *Tcheng yuan che tao lou* 貞元十道錄 (BEFEO., IV, pp.354-362).

— 24 —

(1) Nous avons déjà étudié en détail *Les routes maritimes dans les mers du Sud à la fin du XII^{ème} siècle*, en nous fondant sur le *Ling wai tai ta*.

On trouve d'autre part dans l'ouvrage de Pelliot intitulé *Deux itinéraires de Chine en Inde à la fin du VIII^{ème} siècle*, la description d'un itinéraire connu à cette date entre la Chine et l'Inde. Il donne en fait à la fin de son ouvrage la traduction d'un texte de Kia Tan 賈耽 cité dans le *Sin t'ang chou* 新唐書(BEFEO., IV, pp.362-363).

「嶺外代答」研究

李 東 潤

唐代에 들어와서 中國과 東南亞細亞·印度·中東諸國間의 海上貿易의 盛況을 보게 됨에 따라서 中國政府는 貿易事業을 監督하는 機關으로서 廣州에 市舶司를 設置하고 그 長官에 提舉市舶司(혹은 市舶使)를 任命하게 되었다.

宋代에는 外國과의 海路貿易이 더욱 繁榮하게 됨에 따라서 中國港都에 들어오는 外國商人이 激增하였으므로 政府는 그들을 優待하는 政策으로서 蕃坊이라고 부르는 外國商人의 居住區域을 廣州와 泉州에 設置하고 또 貿易獎勵策으로서 年次的으로 八個港都에 市舶司를 設置하였다. 各市舶司의 監督官인 提舉市舶司는 海上貿易에 關한 事務를 管理할 뿐만 아니라 諸外國의 實情과 그 나라들과의 貿易實態를 政府에 報告할 義務가 있었다. 1178년에 著述한 周去非의 嶺外代答은, 1225년에 發表된 趙如适의 諸蕃志와 함께, 宋代의 海上貿易을 研究함에 있어서 注目할만한 文獻이라고 하겠다.

1911年 Hirth와 Rockhill 諸蕃志에 關하여 定評 있는 共同研究를 發表하였고, 그 後 Pelliot와 馮承鈞도 諸蕃志를 研究한 바 있다. 그러나 溫州府永嘉縣出生인 周去非의 嶺外代答에 對해서는, 그 著作年代가 諸蕃志보다 四十八年 빠르고 또 그 內容이 十二世紀 後半期에 있어서의 東南亞細亞·印度·中東諸國의 實情과 그들의 中國에 對한 朝貢關係를 明示하고 있음에도 不拘하고, 아직 參考할만한 研究가 發表되지 않은 것으로 알고 있다.

黃宗羲의 宋元學案 卷六十一에 周去非의 傳記에 對하여 다음과 같이 記錄되어 있다. “周去非는 永嘉縣의 住民이었고 浮沚先生의 子孫이다. 그는 南軒의 指導下에 勉學하고 桂林通判을 지냈다. 그는 桂林에서 얻은 知識을 土臺로 하여 嶺外代答이라는 冊을 썼다. 隆興一年(1163)에 進士試驗에 合格하고 政府는 그를 紹興府通判에 任命했다.” 이 記錄에 依해서 우리는 周去非가 東甯岸地方에서 出生하였고 南宋朝의 西南地方 即 廣南西省의 首都 桂林府의 通判으로서 服務하였다는 것을 알 수 있다. 그는 南大洋·東大食海·西大食海를 航行한 經驗이 있는 아랍系의 商人들로부터 口傳形式으로 南海諸國에 關한 情報를 蒐集하고, 廣西省全城과 廣東省東南地方의 民

俗資料도 많이 풍었다. 周去非는 嶺外代答의 序文에서 다음과 같이 말하고 있다. “奇異하고 混雜한 風俗과 稀貴한 土產物이 나의 興味를 끌었다. 그리고 學者와 官吏들과의 會話에서 많은 知識을 얻었다. 나는 내가 알고자 하는 모든 것에 대하여 筆記하기 시작하였는데 그것이 드디어 400條에 到達하였다. 그러나 내가 歸鄉한 後 나의 父母와 親友들이 가끔 나의 見聞한 바를 자세하게 들려 달라고 要請하였을 때 나는 곧 대답할수가 없었다. 나는 그들과 친철히 이야기하는 동안에 여러가지 重要的 事實을 聯想했다. 나는 范成大의 桂海虞衡志를 읽고, 나의 雜記帳을 參考로 하여 292條를 選擇해서 그 順序에 따라 記述했다. 나는 여러가지 質問에 繼續하여 答하기 疲困하여졌으니 今後에도 나에게 質問할자가 있을 境遇에는 이 摘要本이 나의 答에 代할 것이다.”

이러한 理由로 著者는 書名을 嶺外代答이라고 하였으며, 序文末尾에 “淳熙戊戌十月五日永嘉直夫周去非”라고 明記되어 있다. 本書는 十卷 二十門 二百九十二條로 되어 있으며 그內容은 다음과 같다.

- 卷一 地理門·邊帥門
- 卷二 外國門上
- 卷三 外國門下·軍制門
- 卷四 民俗門·行政門
- 卷五 財政門
- 卷六 家具門·衣類門·食糧門
- 卷七 香門·樂門·寶門·鑛門
- 卷八 花草門
- 卷九 禽獸門
- 卷十 漁類門·史蹟門·土產門

陳振孫의 直齋書錄解題(卷八)와 馬端臨의 文獻通考(卷二百五)에 嶺外代答의 原本의 目次가 十卷으로 되어 있었음이 明記되어 있다. 그러나 二十門의 配列은 著者에 依해서 分類되지 않은 것으로 생각된다. 四庫全書를 編纂할 當時 史官들이 永樂大典에 收錄된 二卷의 嶺外代答을 原本의 目次에 따라서 十卷으로 修正할 때 그 內容을 다시 二十門으로 分類한 것같이 느껴진다. 嶺外代答은 1796년부터 1820년에 걸쳐서 鮑廷博이 刊行한 知不足齋叢書에 收錄되었고, 그 後 다시 小說大觀(1921), 叢書集成(1936), 國學文庫(1937) 등의 叢書本으로 刊行되었다.

이들의 嶺外代答을 閱讀하면 우리는 著者가 1172년부터 1178年 사이에 見聞한 事實들을 說明하고 있음을 짐작할 수 있다. 例舉하면 外國門 安南國條에서 그는 乾道九年(1173)에 安南國使節이 桂林을 通過한 것을 말하였고, 禽獸門에서 淳熙二年(1175)二月에 欽州府가 農民에게 銅錢 700錢을 주고 사슴 한마리를 買入하였다는 事實, 그리고 外國門과 財政門에서 范成大와 張栻이

六年間(1172—1178)桂林에서 通判의 職責을 맡고 있었다는 것을 說明하고 있다. 또 民俗門에서 周去非는 다음과 같이 말하고 있다. “乾道丁亥年(1167)에 蠻族들이 靜江의 邊境에 侵入하였으므로 范成大는 百姓들에게 警告文을 宣布하고 首府의 防衛體制를 組織하였다.”

이 記錄에 依하던 1167년에 周去非가 이미 桂林에 居住하고 있었던 것같이 생각된다. 그러나 桂海虞衡志序文에서 우리는 乾道八年(1172)에 范成大가 靜江軍節度使로서 桂林에 到着하였다는 正確한 事實을 알게 된다. 따라서 우리는 嶺外代答의 民俗門에 記錄되어 있는 “乾道丁亥年” 즉 乾道三年은 誤句라고 推定할 수 있으며, 坪井九馬三가 “周去非는 乾道年間(1165—1173)에 范成大의 指揮下에 桂林通判을 지냈다.”라고 말한 것은 “丁亥”라는 誤字를 發見하지 못한것에 起因한 誤謬라고 하겠다. 그리고 地理門안에서 周去非가 淳熙八年(1181)에 이러한 事實에 대해서 말하고 있는 點으로 미루어보아 著者는 1181年 嶺外代答의 修正版을 刊行한 것으로 짐작된다.

要컨대, 著者가 주로 東南亞細亞·印度·中東諸國에 關해서 말하고 있는 것은 外國門上下이며, 第七·八·九·十卷에서도 南海諸國의 特産物에 대한 重要한 情報를 提供하여 주고 있다. 外國門上下에 著者가 說明하고 있는 나라들은 다음과 같다.

卷二 外國門上(pp.1—14)

安南國(Vietnam)

海外黎蠻

海外諸蠻國

占城國(Champa)

眞臘國(Cambodge)

蒲甘國(Pagan)

三佛齊國(Palembang)

闍婆國(Java)

故臨國(Quilon)

注輦國(Chola)

卷三 外國門下(pp.1—11)

大秦國(Antioche)

大食諸國(Arabia)

木蘭皮國(Murabit)

西天諸國(Inde)

西天南尼華囉國(Nahrawara)

東南海上雜國

崑崙層期國(Mozambique)

波斯國(Sumatra)

蜚 蠻

三伏狀

徭 人

西南夷

通道外夷

航海外夷

嶺外代答은 十二世紀後半기에 있어서의 廣南西省境界의 地誌·土俗·交易 등을 研究하는 者에게도 重要한 資料를 提供하고 있거니와, 特히 中國과 東南亞細亞·印度·中東地方의 四十餘國과의 關係를 說明하고 있는 點에서 中國史上 처음보는 興味 있는 文獻이라고 높이 評價할 수 있다. 著者는 桂林通判으로 在職中 그 管轄以外的 廣南東省의 首都 廣州에서 基礎資料를 蒐集하였는데, 그는 中國의 各地方을 旅行할 自由가 있었으며 또 그 自身이 番禺라고 부른 廣東을 訪問하여 市舶司의 官吏와 外國商人들로부터 南海諸國에 關한 情報를 얻었다는 事實이 嶺外代答에 記錄되어 있다. 그리고 本書의 十卷中 가장 우리의 興味를 끄는 것은 第二·三卷의 外國門上下이다. 이 外國門의 記事는 거의 完全히 趙如适의 諸蕃志에 轉載되었고, 또 陳元觀의 島夷雜誌, 宋會稿(冊, 196—197), 文獻通考(卷, 330—332, 339), 宋史(卷, 381—419) 등에 引用되었다.

이제 嶺外代答의 文獻的價値를 諸蕃志, 南蕃香錄, 桂海虞衡志등과 比較考察하고자 한다. 只今까지 南海諸國에 興味를 가지고 있는 學者들이 趙如适의 諸蕃志를 宋代에 著述된 外國地理書中에서 가장 重要한 資料로서 尊重하여온 것이 事實이다. 趙如适은 그가 泉州의 提舉市舶司로 있는 동안에 蒐集한 資料와 嶺外代答에 依據해서 諸蕃志를 著述하였다. 그 後 本書의 一部分이 直齋書錄解題, 文獻通考, 宋史 등의 外國傳에 收錄되었다.

諸蕃志는 1781~1782년에 刊行된 函海本과 1805年 張海鵬의 學洗討原本에 收錄되었으며 그 後에도 數種의 修正·增補版이 發行되었다. 前記한 바와 같이 Hirth와 Rockhill이 1911年 諸蕃志에 關한 定評 있는 研究를 發表하였는데 그들은 그 著作年代를 1242年 乃至 1258年이라고 認定하였다. 그러나 Pelliot는 繆荃孫의 藝風藏書記의 記錄을 引用하여 趙如适이 1225년에 諸蕃志를 著述하였음을 證明하였다. 諸蕃志의 文獻的價値에 對해서는 Hirth와 Rockhill이 그들의 序論에서 充分히 說明하고 있으며, Pelliot도 그의 書評에서 다음과 같이 明示하였다. “Hirth氏가 趙如适의 著述에 對하여 注意를 喚起하였을 때까지 아무도 諸蕃志와 類似한 內容의 著作이 이미 刊行되었음을 認識하지 못하고 있었다. 그러나 中國學研究의 進展에 따라서 諸蕃志가 刊行되기前 즉 1178年에 周去非가 嶺外代答을 著述하였음을 알게 되었다. 事實上 趙如适의 著作의 一部分은 周去非의 그것을 文字 그대로 引用한 것이다.

이와 같이 趙如适은 嶺外代答을 臺本으로 삼고 歷代正史·通典·酉陽雜俎 등을 參考하며 그가 提舉市舶司로서 泉州에 在任中 蒐集한 資料를 中心으로 諸蕃志를 著述한 것이다. 趙如适의 傳記에 對해서는 四庫全書總目提要(卷七十一)에 要記되어 있으며 또 1925年 藤田豊八가 袁燮의 契齋集을 中心으로 論文을 發表한 바 있다. 諸蕃志는 志國·志物 二卷으로 되어 있다. 第一卷 志國에서는 南海와 東海地域의 52個國을 描寫하고 第二卷 志物에서는 이들 外國에서 生産되는 47種의 特産物을 紹介하고 있다. 그러나 異常하게도 第二卷末에서 海南島를 說明하고 있는데, 이 섬은 오늘날과 마치 한가지로 宋代에 있어서도 中國의 領土이었으므로 第二卷에 記錄한 諸外國과 區別하기 위한 所行이라고 생각된다. 要컨대 趙如适은 周去非보다 더 많은 數의 外國을 紹介하고 있는데 例證하면 諸蕃志에는 52個國이 記錄되어 있으나 嶺外代答에는 42個國뿐이며, 더욱이 前者에 包含되어 있는 韓國과 日本이 後者에는 보이지 않는다. 諸蕃志에 關한 모든 研究中에서 Hirth와 Rockhill의 것이 비록 약간의 誤謬가 있다 할지라도 가장 優秀한 勞作이라고 認定된다. Hirth와 Rockhill은 函海本을 臺本으로 譯註의 完璧을 期하였으며 序論에서 아라비아와 中國과의 航海史를 詳述하고 諸蕃志와 嶺外代答의 比較考察을 試圖하였다. 그러나 그들은 周去非의 外國에 關한 所見 즉 地理·歷史·民俗·土産物 등에 對한 正確한 知識과 敘述方法의 科學性을 充分히 理解하지 못한 듯하다. 諸蕃志의 第一卷 志國의 記事를 檢討해 볼 때 첫째로 問題가 되는 것은 周去非가 南海 즉 東南亞細亞·印度·아라비아諸國을 王國으로서 取扱한 올바른 外國認識態度에 反해서 趙如适은 蠻夷國으로서 認識한 外國觀의 差異이며, 둘째로, 그 記述內容에 있어서 大部分이 嶺外代答의 記錄을 文字 그대로 轉載하였다는 點인데 그 實例를 Champa, Palembang, Cambodge, Pagan, Mecque, Merbat, Murabit, Mozambique, Malaisie 등에서 察知할 수 있다.

그리고 趙如适이 泉州에서 觀察한 諸外國의 方位가 正確하지 않은데 反해서 周去非는 南海諸國의 位置를 極南·東南·西南의 三地域으로 明確히 區分하였다. 이제 周去非의 南海諸國의 方位에 對한 觀察이 卓越하였음을 立證하기 위하여 몇가지 史實을 살펴보고자 한다. 南海라는 語句가 記錄되어 있는 가장 오래된 文獻은 左傳이라고 생각되는데 그 中の 僖公四年條에 “君居北海, 我在南海”라고 하였다. 이 記事는 中國인이 西紀前 700年頃에 이미 南海沿岸에 居住하며, 南海와 北海라는 語句를 使用하고 있었음을 알게 한다. 그 後 西紀前 214年 즉 秦의 始皇帝가 南越을 征伐한 後 象·桂林과 함께 廣東附近에 南海郡을 設置하므로써 모든 사람이 南海라는 말을 쓰게 되었다. 南北朝時代에 들어와서 中國과 東南亞細亞·印度와의 交通이 頻繁하여짐에 따라서 海南夷라는 말을 使用하게 되었는데, 梁書에는 海南夷三國으로서 Champa, Cambodge, Ceylan이 記錄되어 있다. 또 李肇의 唐國史補에 “南海舶, 此外國船舶”云云한 記事가 있는데, 이것은 唐代에는 南海라는 말이 外國을 指稱하고 있었음을 알게 한다. 唐代에 있어서 中國인의 南海諸國認識에 關해서 特記할만한 事實은 高僧들의 印度旅行에서 體得한 地理歷史의 綜合知識

인제 그 偉大한 代表的 作品으로서 法顯의 佛國記, 玄奘의 大唐西域記, 義淨의 大唐西域求法高僧傳 등을 들 수 있다. 그러나 한가지 注意해야 할 事實은 이 高僧들의 旅行記의 內容이 西域 · 東南亞細亞 · 印度에 限定되어 있다는 點이다. 唐代에 들어와서 아라비아商人들의 往來가 頻繁하여진 關係로 貿易事務를 監督하는 機關으로서 廣州에 市舶司를 設置하게 된 事實은 既述한 바 있거니와, 印度以西의 中東諸國과 아프리카東岸地域까지를 包含한 印度洋의 世界를 描寫한 地理書는 唐代를 通하여 發刊되지 않은 것으로 알고 있다.

이러한 意味에서 周去非의 嶺外代答은 中國史上 처음 보는 劃期的인 地理書라고 할 수 있는데 그는 1178年 그 當時 南海全面을 南海 · 南大洋 · 東大食海 · 西大食海의 四線으로 區分하고 또 南海諸國을 다음에 表示한 바와 같이 極南 · 東南 · 西南의 三地域으로 區分할 수 있는 確固한 地理的 世界觀을 가지고 있었다. 要컨대, 이 研究의 目的은 Hirth와 Rockhill의 研究보다도 有益한, 宋代海上貿易을 追究하는 立場에서 프랑스의 東洋學界의 業績을 最大限 利用하고자 하는데 있다.

區 分	國 名
極 南 國	Palembang
東 南 國	Vietnam, Java, Malaisie
西 南 國	Champa, Cambodge, Pagan, Inde, Bagdad, Arabia, Murabit, Mozambique